

LA COMMISSION D'ENQUÊTE  
SUR LES RELATIONS  
ENTRE LES AUTOCHTONES  
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU  
88 RUE ALLARD,  
VAL-D'OR (QUÉBEC)

LE 22 JANVIER 2018

VOLUME 53

Laure-Henriette Ella, s.o.

Sténographe officielle  
STENOEXPRESS  
201 ch. De l'Horizon,  
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

**COMPARUTIONS :**

**POUR LA COMMISSION :**

**Me SUZANNE ARPIN**

Procureure

**Me DONALD BOURGET**

Procureur

**Me EDITH-FARAH ELASSAL**

Procureure

**POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :**

**Me MARIE-PAULE BOUCHER**, pour le

Procureur général du Québec

**TABLE DES MATIÈRES**

Préliminaires.....	4
Huis Clos.....	11
Mme Mylène Sénéchal.....	61
Mme Alice Jérôme.....	166
M. Benoît Théoret.....	186

-----

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 La commission d'enquête sur les relations entre les  
4 autochtones et certains services publics au Québec,  
5 présidée par l'honorable Jean-Viens, est maintenant  
6 ouverte.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors bonjour. Alors, bienvenue à cette nouvelle  
9 semaine qui commence, alors je vais devoir demander  
10 aux procureurs de s'identifier pour les fins de  
11 l'enregistrement?

12 **Me SUZANNE ARPIN :**

13 Me Suzanne pour la Commission.

14 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

15 Me Marie-Paule Boucher pour le procureur général.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Alors, bienvenue. Me Arpin, est-ce que vous  
18 pourriez nous donner l'idée du programme de la  
19 journée?

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 Oui, Monsieur le Commissaire. Alors ce matin, nous  
22 aurons d'abord une demande de huis clos dans un  
23 dossier de citoyens en protection de la jeunesse, et  
24 par la suite, nous aurons l'audition dudit dossier à  
25 huis clos. Par la suite, nous aurons le témoignage

1 de madame Mylène Sénéchal, ex-travailleur social en  
2 protection de la jeunesse dans les communautés du  
3 Lac-Simon et de Kitcisakik, en deux mille sept  
4 (2007), puis de deux mille treize (2013) à deux  
5 mille dix-sept (2017). Cet après-midi, nous  
6 entendrons madame Alice Jérôme, elle est ex-  
7 directrice des services sociaux Minokin, ex-Grand  
8 chef du Conseil tribal de la nation algonquine  
9 Anishinabeg et ex-chef de la Première nation  
10 Aitibiwini. Et pour terminer, nous aurons M. Benoît  
11 Théoret, qui enquêteur à la commission, qui viendra  
12 rapporter le témoignage en audience publique d'un  
13 citoyen pour lequel une demande à l'effet de  
14 protéger son identité sera présentée, et c'est en  
15 lien avec les Services de la protection de la  
16 jeunesse.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Très bien. En ce qui concerne votre premier témoin,  
19 je comprends que vous avez une demande de huis clos  
20 à formuler?

21 **Me SUZANNE ARPIN :**

22 Oui, Monsieur le commissaire, alors dans le dossier  
23 huis clos 2, qui est un dossier actif impliquant le  
24 directeur de la protection de la jeunesse, en vertu  
25 du décret créant la Commission, de nos règles de

1           procédure, de la Loi de la protection de la jeunesse  
2           et afin de protéger la confidentialité des  
3           informations concernant les enfants, les parents et  
4           les témoins, je vous demande d'ordonner un huis  
5           clos, le tout accompagné d'une ordonnance de non-  
6           publication, non-diffusion, non-divulgation et non-  
7           communication, ainsi qu'une ordonnance de levée  
8           partielle de l'ordonnance de non-divulgation afin de  
9           déposer les notes sténographiques caviardées  
10          ultérieurement.

11       **LE COMMISSAIRE :**

12           Très bien. Me Boucher, est-ce que vous avez des  
13           commentaires?

14       **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

15           Non, c'est parfait, il n'y a pas de contestation de  
16           la demande de huis clos. En fait, je voulais vous  
17           demander l'autorisation peut-être plus tard que les  
18           témoins puissent assister au témoignage de... en  
19           huis clos.

20       **LE COMMISSAIRE :**

21           Très bien, alors :

22                   **CONSIDÉRANT** que la Commission entend faire la  
23           preuve dans le dossier que nous appelons HC2, un cas  
24           d'espèce relevant de l'application de la Loi de la  
25           protection de la jeunesse;

1                   **CONSIDÉRANT** les pouvoirs qui me sont conférés  
2                   selon le décret 10-95-2016 adopté par le  
3                   gouvernement du Québec le 21/12/2016, constituant la  
4                   présente commission d'enquête;

5                   **CONSIDÉRANT** les articles 43, 44, 45, 46, 47 et  
6                   88 de nos règles de procédure et de fonctionnement;

7                   **CONSIDÉRANT** aussi les articles 11.2, 11.2.1, 82  
8                   et 96 de la Loi sur la protection de la jeunesse,

9                   **POUR CES MOTIFS :**

10                  **J'ORDONNE** la tenue à huis clos de l'audience du  
11                  témoin dans le dossier HC2 prévue ce jour devant la  
12                  Commission, concernant un cas d'espèce relevant de  
13                  l'application de la Loi sur la protection de la  
14                  jeunesse;

15                  **J'INTERDIS** à quiconque de divulguer, de publier  
16                  et de communiquer ou de diffuser partie ou  
17                  l'ensemble du témoignage dans ledit dossier HC2;

18                  **J'ORDONNE** aussi que les médias prennent les  
19                  mesures pour que les appareils d'enregistrement  
20                  visuels ou sonores soient inopérants, afin de  
21                  respecter la présente ordonnance et, éventuellement,  
22                  suite à la transcription ainsi qu'au caviardage qui  
23                  pourra éventuellement être effectué par le procureur  
24                  de la commission afin d'empêcher la divulgation des  
25                  noms, des lieux et de toute information susceptible

1 de permettre de divulguer l'identité des personnes  
2 concernées par le présent témoignage, il y aura  
3 possibilité de lever l'interdiction partiellement  
4 et, à ce moment-là, la transcription pourra être  
5 mise sur notre site Internet dans la partie  
6 "Audiences, témoignages".

7 Alors, ceci dit, je comprends que nous  
8 suspendrons pour quelques minutes de façon à  
9 permettre l'installation des témoins... du ou des  
10 témoins et de poursuivre l'audience puis nous allons  
11 reprendre. À la suite de ce témoignage, il y aura  
12 la reprise des audiences publiques vers onze heures  
13 (11 h 00)... aux environs de onze heures (11 h 00),  
14 à ce moment-là, la partie sera publique. Alors,  
15 évidemment, je vais permettre que restent dans la  
16 salle pendant le témoignage des procureurs, les  
17 partis, le représentant de la protection de la  
18 jeunesse M. Philippe Gagné, qui est directeur de la  
19 protection de la jeunesse Abitibi-Témiscamingue,  
20 ainsi que évidemment nos traducteurs, nos  
21 interprètes qui font la traduction simultanée  
22 anglais-français, français-anglais, selon le cas.

23 **Me SUZANNE ARPIN :**

24 Merci.

25 **LE COMMISSAIRE :**



1 Et le personnel, évidemment, de la Commission, CSPQ,  
2 la greffière et moi-même. Alors, nous suspendons  
3 quelques minutes.

4 **Me SUZANNE ARPIN :**

5 Merci.

6 **LA GREFFIÈRE :**

7 Alors, veuillez vous lever, suspension de  
8 l'audience.

9 SUSPENSION

10 -----

11 REPRISE

12 **LA GREFFIÈRE :**

13 Reprise de l'audience.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Bon, alors bonjour. Alors, suite à l'ordonnance de  
16 huis clos, nous sommes prêts à aller avec votre  
17 témoin, Me Arpin, j'ai permis que demeurent dans la  
18 salle évidemment les procureurs, M. Gagné qui est  
19 directeur de la protection de la jeunesse, Mme  
20 Christine Desrochers qui travaille à la commission  
21 avec nous, Mme la greffière et le monsieur qui  
22 s'occupe de l'enregistreur, et évidemment les  
23 traducteurs. Ça va ?

24 **Me SUZANNE ARPIN :**

25 Bien, Monsieur...

1       **LE COMMISSAIRE :**

2               Alors si vous voulez assermenter le témoin ?

3       **Me SUZANNE ARPIN :**

4               Alors, avant...

5       **LE COMMISSAIRE :**

6               Avant, oui?

7       **Me SUZANNE ARPIN :**

8               Je m'excuse. Alors, c'est madame [REDACTED]  
9               [REDACTED] qui veut partager avec la commission de  
10              la situation qu'elle vit présentement avec le  
11              directeur de la protection de la jeunesse de  
12              l'Abitibi-Témiscamingue, elle souhaite nous faire  
13              part de ses impressions, de ses perceptions, elle  
14              souhaite changer les mentalités et apporter des  
15              améliorations. Madame a une affirmation solennelle,  
16              et témoignera en français.

17       -----

18

19

20

21

22

23

24

25

1 [REDACTED] [REDACTED]  
2 e

3 -----

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Me Arpin?

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Merci. Alors Madame, j'aimerais que vous... disiez  
8 au commissaire si vous avez des enfants?

9 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

10 Oui, je suis mère de [REDACTED] enfants, un (inaudible) de  
11 vingt-trois (23) ans, vingt-deux (22), vingt et un  
12 (21), vingt-deux (22) ans, dix-huit (18) ans, quinze  
13 (15) ans, onze (11) ans... attendez, quinze (15),  
14 vingt-deux (22)... attends... juste, vingt-deux  
15 (22), dix-huit (18), j'ai [REDACTED] qui a onze (11)  
16 ans, huit (8) ans, [REDACTED] j'ai un petit garçon de  
17 cinq (5) ans, [REDACTED] (?)... quatre (4) ans, il a  
18 quatre (4) ans, [REDACTED] il aura cinq (5) ans bientôt.

19 **Me SUZANNE ARPIN :**

20 Et est-ce que vos enfants sont avec vous ?

21 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

22 Non. Mais, je les vois chaque jour, ils sont pas  
23 avec moi, ils ont choisi de vivre avec leur père,  
24 puis il y en a trois qui sont majeurs, il nous en  
25 reste juste trois là, les deux, [REDACTED] puis [REDACTED]

1           ils ont choisi de vivre avec leur père, même  
2           suite... ça va faire cinq (5) ans qu'ils vivent...  
3           quatre (4) ans, quatre ans qu'ils vivent avec leur  
4           père, fait que, puis, je vais voir chaque fin de  
5           semaine, ils viennent quand ils veulent, il n'y a  
6           pas de DPJ là-dedans, sauf qu'ils... ils ont choisi  
7           de vivre avec leur papa, puis je suis suite à une  
8           fermeture de dossier avec le Centre de jeunesse  
9           qu'on avait eue, ça fait quatre (4) ans qu'il s'est  
10          fermé, je pense, de dossier avec les autres, puis  
11          j'avais juste [REDACTED] lui qui est né dans une  
12          autre... [REDACTED] il a cinq (5) ans, fait que c'est  
13          lui qui est...

14       **Me SUZANNE ARPIN :**

15            Vous travaillez, Madame [REDACTED] ?

16       **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

17            Ça va faire... j'ai juste, comment dire, depuis cinq  
18            (5) ans, je suis [REDACTED] à  
19            [REDACTED] [REDACTED] .

20       **Me SUZANNE ARPIN :**

21            Oui?

22       **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

23            J'ai été [REDACTED]  
24            ensuite la je suis rendue [REDACTED] d'une  
25            [REDACTED] dans... je travaille [REDACTED] avec

1 le [REDACTED] puis...

2 **Me SUZANNE ARPIN :**

3 Au mois de février deux mille quinze (2015), il y a  
4 eu des événements difficiles dans votre vie et vous  
5 avez fait appel au directeur de la protection de la  
6 jeunesse afin que votre fils soit placé, confié en  
7 vertu de... d'une entente sur des mesures  
8 volontaires. J'aimerais que vous expliquiez au  
9 commissaire pourquoi vous avez demandé que votre  
10 fils [REDACTED] soit confié en famille d'accueil, à  
11 l'extérieur de votre résidence ?

12 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

13 Moi, en février deux mille quinze (2015), suite à  
14 des problématiques que je rencontrais depuis...  
15 depuis des années, j'ai... je me suis dit que  
16 j'allais me retourner, je vivais des systèmes  
17 'monoparentals' avec [REDACTED] est né d'une... je  
18 me suis retrouvée seule avec un enfant de... de  
19 vingt-deux (22) mois dans ce temps-là, j'étais allée  
20 cogner dans une... j'étais allée voir [REDACTED]  
21 [REDACTED] dans ce temps-là, qui était ma... qui était  
22 [REDACTED] pour... la DPJ. J'ai demandé si je pouvais  
23 avoir de l'aide, étant donné que je dis, je ne suis  
24 plus apte, mais présentement, j'avais plus la...  
25 j'avais besoin d'un répit, de remettre un point à

1 tout ça, à ce que je vivais suite à des  
2 dénonciations et plein de choses que je vivais, bien  
3 des deuils un par-dessus l'autre, un en arrière de  
4 l'autre que je n'arrivais plus à vivre, puis... même  
5 si je travaillais, j'ai continué mon travail, fait  
6 que j'ai dit, j'ai comme un... j'ai demandé de  
7 l'aide pour certaines choses que je devais faire, un  
8 plan dans ma vie personnelle.

9 J'ai demandé, j'étais allée lui demander un  
10 jour, à [REDACTED] j'ai dit, [REDACTED] j'ai  
11 besoin d'aide". J'ai demandé quelle aide qu'ils  
12 pouvaient m'offrir? Il m'a dit, "on y va-tu pour  
13 une éducatrice". Dans ce temps-là j'ai accepté  
14 parce que j'avais pas eu encore nécessairement un  
15 signalement, mais avant que j'en ai un, bien je  
16 savais que j'allais... si, je le sais aussi avant  
17 que je pouvais mettre en compromission la vie de mon  
18 enfant, fait qu'avant que ça arrive, bien j'étais  
19 allée cogner sur un... oui, cette madame-là. J'ai  
20 demandé "j'ai juste besoin de répit pour moi", j'ai  
21 dit, c'est sous forme de répit que j'avais demandé  
22 puis elle a accepté. J'ai confié mon petit garçon  
23 chez ma sœur [REDACTED] vu qu'elle aide au domicile  
24 de [REDACTED] ça avait bien été, elle m'a dit  
25 que c'était pour tant de temps, puis dans ce

1 dossier-là, j'ai... s'est rendu vraiment accepter  
2 tout le temps, il me demandait des suivis, t'sais,  
3 je dis que... il y avait une demande qui était de ma  
4 part puis d'elle aussi, on a comme travaillé  
5 ensemble. Même [REDACTED] n'était plus dans mon  
6 dossier, j'ai dû faire, faire madame... [REDACTED]  
7 je pense, elle s'appelle, [REDACTED] je me  
8 souviens plus de tous les noms encore là, j'en ai  
9 tellement eu qui ont travaillé dans ce dossier-là.  
10 [REDACTED] après j'ai travaillé avec elle un petit  
11 peu, quelque temps, on n'a pas travaillé grand-chose  
12 non plus là, c'était très rare que... je le voyais  
13 aussi avec les autres, mais ça m'a fait de quoi  
14 comme... moi quand j'ai eu mon dossier, je  
15 voulais... moi là, je pensais que j'allais être tout  
16 le temps avec [REDACTED] travailler avec elle, puis  
17 j'étais à l'aise avec elle parce que je la  
18 connaissais aussi, donc différentes choses qui "a"  
19 tourné mal dans mon... dans tout le temps que mon  
20 enfant a été placé, je veux... suite à tout ça  
21 j'ai...

22 **INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :**

23 Alors, la première mesure volontaire c'était neuf  
24 (9) mois)?

25 **Me SUZANNE ARPIN :**

1 Neuf (9) mois?

2 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

3 Oui.

4 **Me SUZANNE ARPIN :**

5 Et le but c'était que votre fils puisse retourner  
6 auprès de vous ?

7 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

8 Oui, je... la mesure volontaire disait bien que  
9 j'allais faire un retour progressif, c'est sûr qu'on  
10 l'a eu, le retour progressif dans tout ce dossier-  
11 là, je l'ai eu, je le voyais, je l'avais toutes les  
12 fins de semaine, t'sais c'était vraiment, j'allais  
13 le voir quand j'allais le voir, j'avais pas de  
14 restriction, rien. Puis suite à ça, en février deux  
15 mille quinze (2015), je pense, oui, le neuf (9)  
16 janvier, moi je... [REDACTED] est venue me voir elle  
17 dit, "bien, étant donné que..." elle est venue me  
18 dire juste, j'étais allée à la Cour, il m'a amenée à  
19 la Cour le quinze (15) jan... février, je pense, et  
20 j'étais sûre, moi et [REDACTED] t'sais, ça avait  
21 bien été là depuis, ça fait deux (2) ans là que...  
22 un (1) an, je pense, que mon petit gars était placé,  
23 ça allait bien quand même, j'avais des retours  
24 progressifs, ça allait vraiment bien. Suite à une  
25 situation, [REDACTED] elle m'arrive avec ça, elle



1 dit, "T'sé [REDACTED] elle dit, tu vis des  
2 problématiques". Oui, mais j'ai dit "Je vis des  
3 problématiques, oui, j'admets, sauf que j'ai dit ce  
4 que t'es pas capable de venir me faire là, c'est que  
5 t'es... moi là, je vis des affaires, je m'en vais  
6 chercher de l'aide suite à ça". Puis j'allais  
7 toujours chercher de l'aide suite à... peu importe  
8 ce que je vivais, dans des situations difficiles  
9 de... d'homme (?)... à un moment donné, j'avais  
10 rencontré du monde dans mon... j'avais... c'était...  
11 je rencontrais toujours des gens où est-ce que  
12 j'allais chercher de l'aide tout le temps. Ce  
13 que... ce que je déplore dans tout ça, c'est que peu  
14 importe ce que je faisais, j'avais pas le... j'avais  
15 pas le plein... satisfaction de gens, de pareil,  
16 tiens, elle me le disait là. Moi, suite à ça, moi  
17 en deux mille... deux mille treize (2013), je pense,  
18 j'avais fait déjà... j'avais déjà confié ma vie un  
19 petit peu à elle, t'sais qu'est-ce que je vivais,  
20 puis qu'est-ce que je trouvais dure depuis quelques  
21 temps, t'sais, il y avait des choses, des  
22 événements, même avant qu'il y ait un placement de  
23 mon garçon, il y avait des choses que j'avais déjà  
24 vécues, je dis, puis que je déplorais tout le temps,  
25 puis je travaillais sur ça, je dis... puis ça je me

1 dis, elle tenait pas... bien, elle tenait pas compte  
2 de ce que je vivais là, parce que je lui avais parlé  
3 que je venais de finir une histoire de...  
4 [REDACTED] puis j'étais déjà  
5 devant la cour quelque... Avant que [REDACTED] elle  
6 vienne signer la première mesure volontaire, j'avais  
7 déjà entamé déjà des... [REDACTED], suite à une  
8 personne [REDACTED]  
9 puis ça m'a pris tout ce temps-là, entre ce que j'ai  
10 vécu là puis tout ce temps-là pour me dire...  
11 "ostie"... pour [REDACTED] des choses puis que  
12 je travaille sur moi-même, puis qu'est-ce qui me  
13 dérangeait dans ma vie, tout ça. Puis c'est ça,  
14 puis j'ai comme... c'est à ce moment-là moi je  
15 venais de... je savais que dans tout le... en deux  
16 mille quinze (2015), [REDACTED], je savais que  
17 je passais à la Cour, j'ai dû passer à la cour avec  
18 un... [REDACTED]... dans ce  
19 temps-là, [REDACTED]  
20 puis je l'ai pas vécu facile, mettons que je l'ai  
21 pas eu facile cette vie-là. Moi, suite à tout ça  
22 j'ai... j'ai continué [REDACTED], j'ai continué à  
23 ça, j'ai dit à [REDACTED] "Si mon petit gars va être  
24 placé chez ma sœur, bien je pense que... c'est mieux  
25 que je le vois pas quelque temps", t'sais. Les

1 services quand même là, ils me l'offraient par  
2 rapport à mon petit garçon qui est [REDACTED] en ce  
3 moment. Puis j'en ai vécu comme... j'en voulais  
4 vraiment pas au système de la DPJ, mais sur le fait  
5 qu'ils tenaient pas compte de ce qu'on vivait,  
6 comment qu'on pouvait vivre ce qu'on vivait là, ils  
7 vivaient pas comme la... t'sais, on dirait eux  
8 autres, c'était comme... si tu disais quelque chose,  
9 eh bien, bon, t'sais, ils tenaient pas compte,  
10 c'était pas... c'est plus la dictature, je  
11 ressentais plus la dictature qu'ils pouvaient  
12 comprendre ce qu'on vivait. Puis c'est ça, j'ai  
13 comme... suite à ça, moi j'ai continué pareil à...  
14 continué à cheminer avec les autres, j'ai continué à  
15 vouloir travailler avec eux autres, le centre  
16 jeunesse c'était, malgré tout ce que je vivais là,  
17 j'avais des embûches dans la vie, je continuais  
18 pareil. Récemment, bien... bien, je les vois  
19 encore, je les vois... je les vois très rare, mais  
20 je les vois, je les vois à la DPJ, puis t'sais, je  
21 les vois là, puis... à un moment donné, moi  
22 j'avais... moi et ma TS, quand elle m'a amené le  
23 quinze (15) février à la Cour, j'ai dit qu'est-ce  
24 que je pensais vraiment. Puis, elle s'est... permis  
25 de me défouler là, parce que je pense que j'étais

1 plus capable de vivre. J'ai dit, "s'ti!" cette  
2 journée-là, j'ai perdu mon petit garçon. (Le témoin  
3 pleure) C'est un juge qui te redonne ton enfant,  
4 qu'il place en majorité, et ça a été de quelque  
5 chose de plus... plus difficile pour moi. J'ai pas  
6 cherché de coupable, j'ai pas cherché rien, mais  
7 j'ai essayé de cheminer avec eux autres pareil  
8 après. Moi, ce que j'aime pas, quand ils t'amènent à  
9 la Cour, la DPJ ici, il est capable de dire juste...  
10 il n'est pas capable de dire ton cheminement, il  
11 n'est pas capable de renforcer positivement, c'est  
12 pas ça que j'ai vu cette journée-là. Ils ont joué  
13 avec ma vulnérabilité. T'sais, moi je... j'ai dit à  
14 la Ma... j'ai dit à [REDACTED] cette journée-là, en  
15 tout cas là, j'ai dit, "si tu travaillais vraiment  
16 pour nous autres là, ou pour mon fils là, j'ai dit,  
17 tu aurais... tu m'aurais aidée, tu l'es, mon lien  
18 parental, et non me l'enlever par là... pour un  
19 placement en majorité, ce que t'as jamais fait dans  
20 mon plan d'intervention au début quand vous me  
21 l'avez placé pendant les neuf (9) mois... les quatre  
22 (4) mois, il n'y a jamais eu de plan d'intervention.  
23 J'ai dit... "Madame elle va t'aider pour te  
24 renforcer dans ton rôle parental", on va t'envoyer  
25 chercher de... l'aide pour un lien parental, t'sais,

1 jamais elle m'a fait ça, jamais. "Il fallait que tu  
2 te débrouilles!" T'sais, ils savent pas l'impact  
3 que j'ai... la déchirure (?) que j'ai entre mon  
4 garçon pour me dire, il a fallu que je me tienne  
5 bien bien fort pour me le dire, parce qu'eux autres,  
6 ils savent pas ce que ça peut faire qu'il soit  
7 placé, mon fils... Oui, placé chez ma sœur, c'est  
8 correct aussi, je les en veux pas, mais t'sais  
9 l'impact là, j'aurais même mieux qu'ils m'aident à  
10 la place t'sais que de me le couper direct de...  
11 même pas un placement de... bien raide comme ça là,  
12 t'sais, j'ai eu ce placement de neuf (9) mois où il  
13 m'a dit... neuf mois, quatre (4) mois à peu près, je  
14 me dis, oui, après, [REDACTED] a dit, suite un  
15 événement en janvier, que cette fois-là quand il m'a  
16 amenée le quinze (15) janvier là, il m'a amenée à la  
17 Cour pour dire est-ce que j'avais bu le trois (3)  
18 janvier. Trois (3) janvier... le neuf (9) janvier,  
19 je pense que j'avais consommé quatre ou neufs, en  
20 tout cas, j'avais consommé une fois, mais moi là, la  
21 DPJ m'a toujours dit que je devais pas me... j'avais  
22 le droit de consommer, mais pas mettre en  
23 compromission mon enfant. C'est ce que j'ai fait à  
24 ce moment-là. Je suis allée placer mon petit gars  
25 chez ma nièce qui est là juste en face, qui boit

1 pas, qui est juste à jeun, je la paye. Maintenant  
2 elle me 'reversait' contre moi à la Cour après. Il  
3 est où la... il est où la cohérence de dire "on veut  
4 pas que tu mettes en compromission ton enfant, mais  
5 on voit que t'as une fragilité encore". "Oui, mais  
6 ma fragilité, je les avais déjà, sauf que j'ai fait  
7 ce que vous m'avez demandé". J'ai toujours respecté  
8 l'ordonnance de dire... de pas mettre en  
9 compromission mon garçon, de le placer avant qu'il  
10 consomme, de pas l'exposer à la consommation, de pas  
11 l'exposer à la violence, n'importe quoi. Je le  
12 faisais ça, je l'ai fait à ce moment-là aussi, mais  
13 il m'est arrivé avec ça et puis... puis il a joué,  
14 t'sais, tous les noms là. J'ai dit à [REDACTED]  
15 "C'est jusqu'à où? C'est quoi vous autres... pour  
16 vous autres une compromission?" J'ai dit "Moi je me  
17 suis pas sentie mère indigne pour avoir placé mon  
18 enfant", "Oui, il est en sortie chez nous". J'ai  
19 dit "J'ai-tu le droit, moi, avoir un vingt-quatre  
20 (24) heures juste pour dire, regarde, je veux aller  
21 consommer?" J'ai été, oui, sauf que j'étais allée  
22 avertir ma sœur après aussi. "Bébé il a beau..."  
23 J'ai dit, "Je prends une soirée pour moi". Puis  
24 elle m'a dit "J'aurais aimé ça que tu m'avertisses  
25 aussi". J'ai dit, "Oui, c'est vrai". Puis... mais

1 je dis, ça a bien été puis tout ça. C'est à ça au  
2 moins, quand j'étais à la Cour avec " [REDACTED]  
3 j'ai tout dit qu'est-ce que je pensais". OK, "J'ai  
4 pas l'impression que tu peux travailler avec moi,  
5 bien vas-y à la Cour toute seule" J'ai dit...  
6 "présente-toi à la Cour", j'ai dit... bien moi j'ai  
7 dit "Je veux plus travailler avec quelqu'un qui veut  
8 même pas m'écouter ou qui veut juste, j'dire,  
9 remplir ses affaires à sa manière". Puis j'ai dit  
10 "J'ai pas l'impression que tu m'écoutes", j'ai dit,  
11 pourtant j'ai dit... j'ai dit, "Je te l'ai dit  
12 qu'est-ce que j'avais envie, que je l'avais plus  
13 facile", j'ai dit, ces derniers temps, j'ai dit...  
14 que je dis... tout ce que je... j'étais comme fâchée  
15 là de ça, puis j'ai dit à [REDACTED] "Tu dis  
16 m'offrir des services, j'ai jamais vu moi un  
17 service... t'aurais pu m'offrir des habilités  
18 parentales, t'aurais pu m'offrir, c'est quoi, des  
19 choses, des recommandations des services que tu  
20 pouvais offrir, t'sais, je sais pas moi, il y avait  
21 des services d'habilité parentale, j'sais pas, il y  
22 a des... je sais pas, il y a des choses, il y a  
23 d'autres aides qui auraient pu m'être apportées à ce  
24 moment-là tout le temps du placement. Jamais.  
25 J'allais par moi-même à ça... T'sais, moi j'ai déjà

1 ma... des connaissances sur de choses que j'aurais  
2 aimé avoir, t'sais, je les ai jamais eues. Ils  
3 disaient que je rentre plus d'une rupture bien vite,  
4 moi, que j'ai vécue. Fait qu'aujourd'hui encore, je  
5 le vois mon petit garçon, je paye, t'sais, je  
6 fais... moi ce que je crois au plus sincère de moi,  
7 t'sais, j'ai pas besoin de... je voulais vous dire  
8 hockey, ce que je paye moi-même, c'est pas... t'sais  
9 si j'ai pas personne à la DPJ pour le payer, je le  
10 paye moi-même, je l'offre, le service, je l'ai  
11 toutes les fins de semaine, je... j'ai rien contre  
12 ça, t'sais, je l'accueille toutes les fins de  
13 semaine, je le vois au hockey puis il... mais on a  
14 une barrière encore, c'est ça j'ai dit à mon garçon,  
15 "S'il y a une barrière entre toi, puis moi encore,  
16 faut que je me bats encore pour te ravoir, t'sais".  
17 Je lui offre du hockey, je [REDACTED] à l'école chaque  
18 jour, [REDACTED], j'essaie de faire  
19 tout mon mieux, tout ce qui était mon pouvoir,  
20 toujours barrée avec un système aussi...

21 **Me SUZANNE ARPIN :**

22 Madame, j'aimerais ça que vous expliquiez au  
23 Commissaire qu'est-ce que c'était la... la  
24 différence d'approche entre Mme [REDACTED] puis  
25 l'autre intervenant social après, comment... comment



1           ils étaient avec vous, qu'est-ce qu'elles vous  
2           offraient ?

3           **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

4           C'est sûr que [REDACTED] t'sais, elle voyait...  
5           elle avait entendu dire que j'avais de la  
6           difficulté. Elle prenait... [REDACTED] elle  
7           prenait toujours mes difficultés personnelles,  
8           t'sais, mon vécu personnel, oui, je ne l'ai pas eu  
9           vers... je l'ai pas eu facile, je lui dis non non,  
10          [REDACTED] .. j'étais devant le  
11          tribunal pour [REDACTED], que j'étais  
12          plus capable de voir le... les choses. J'ai eu  
13          d'autres... d'autres événements aussi qui ont... qui  
14          m'ont... que j'ai dû prendre soin de moi, j'avais  
15          des... mais l'autre là, je l'avais dit déjà [REDACTED]  
16          que, t'sais, [REDACTED] elle savait déjà mon vécu un peu  
17          plus, parce que j'étais quand même capable de  
18          l'approche, capable de partager avec elle ce que  
19          j'avais à vivre... plus humaine, mais [REDACTED]  
20          c'est... oui mais, [REDACTED] t'sais, on dirait  
21          l'autre là c'était comme... elle était trop...  
22          l'approche là, t'sais, était plus comme... on  
23          dirait, je sais pas comment te dire, (inaudible)  
24          quand quelqu'un qui... ils se mettaient pas à ta  
25          place là, ils pouvaient pas... ils avaient pas

1 d'empathie pour moi, j'avais pas rien, puis je  
2 ressentais pas rien là, il y avait pas comme de...  
3 t'sais, ils pouvaient pas me voir comme j'avais  
4 besoin d'aide, ou tout ça là. On dirait c'est comme  
5 si... elle m'a toujours... elle m'a toujours dit,  
6 "bien là, [REDACTED] si t'es pas capable de..."  
7 dis, je sous souvent entre... c'est comme j'avais de  
8 la peine tout le temps pour des histoires que  
9 j'avais... des traumatismes que j'ai vécus à ma vie,  
10 mais elle, il s'en tenait pas compte, elle se tenait  
11 pas compte de ce que je vivais, elle me dit "bien,  
12 oui, mais regarde t'es..." Bien, c'est comme si  
13 c'était toujours de ma faute. C'est pas toujours de  
14 ma faute ce que j'ai vécu, j'ai pas demandé [REDACTED]  
15 [REDACTED] j'ai pas demandé  
16 d'être ça, j'ai pas demandé d'être négligée, j'ai  
17 pas demandé. J'ai dit, "je le vis, je le vis que  
18 comme ça", je dis. Mais elle, elle me blâmait tout  
19 le temps pour des histoires comme ça, t'sais. Là  
20 elle me dit "aujourd'hui t'es responsable de ce que  
21 tu vas faire", bien oui, ça je l'ai toujours entendu  
22 ça, que t'es pas... inquiète-toi pas, j'ai dit, je  
23 vais... je l'ai entendu trop souvent puis... c'était  
24 pour me rabaisser là, pour me mettre au plus bas  
25 niveau à un moment donné, ils prenaient mon passé

1           pour... j'avais l'impression qu'ils s'affaibli...  
2           qu'ils m'affaiblissaient avec mon vécu, alors que  
3           t'sais, j'ai dit, quand ils m'ont amenée à la Cour  
4           le quinze (15) février, justement je leur ai dit,  
5           "OK, tu veux parler de moi en mal ? Vas-y, moi je  
6           t'écouterai plus, j'ai dit, j'ai pris la décision  
7           que je... partie de la Cour, je me présentais pas".  
8           Cette journée là là, j'avais fait déjà que...  
9           c'était un vase de trop là, "J'ai jamais eu  
10          l'impression mais que t'as travaillé avec moi tout  
11          le long, j'ai dit, parce que j'dis, travailler avec  
12          moi là, t'aurais été capable de me dire... ensemble  
13          on aurait pu trouver des solutions, j'ai toujours eu  
14          un esprit d'ouverture moi, sur ça, je dis, depuis  
15          que je suis jeune aussi, j'ai toujours accepté qu'on  
16          m'aide, j'ai dit, d'aller chercher de l'aide aussi,  
17          j'étais capable de le faire ça, mais avec toi, je  
18          suis pas capable de ça".

19                 Cette journée-là, ils ont ordonné un placement  
20          majoritaire à mon garçon. J'étais pas là, bien  
21          j'étais là le matin, j'étais là avec elle dans la  
22          Cour le matin, à la salle d'audience, mais elle m'a  
23          rentré dedans juste avant que... elle me parlait  
24          juste avant que je rentre dans la Cour, dans la  
25          salle pour me dire... je l'avais... plus

1           déstabilisée parce ce qu'elle parlait et non pour ce  
2           que je dis, "Bien moi, comment dirais, j'ai ordonné  
3           un placement pour ça". Alors j'ai dit, "OK, vas-y,  
4           go far, parce que moi là, je prends la porte" et  
5           j'ai pris la porte, "j'ai pas l'impression que tu  
6           travailleras avec moi". Fait que j'ai parti, j'ai  
7           dit, "et non pas par défensive, mais partir par  
8           expérience, j'ai dit, j'en ai eu moi des TS, j'en ai  
9           eu moi, des affaires comme ça, j'ai dit, j'ai passé  
10          à la Cour, mais parents ils m'ont été enlevés aussi,  
11          moi aussi j'ai été placée comme... [REDACTED] il va être  
12          placé, j'ai dit, mais c'est pas ça que, j'ai dit,  
13          moi on m'a toujours aidée, j'ai dit on m'a toujours  
14          trouvé des solutions", mais avec elle, j'avais pas  
15          l'impression. Je suis partie. Elle m'est arrivée  
16          après le soir, elle me texte... elle me texte dans  
17          mon cellulaire, "On a eu une autre ordonnance".  
18          J'ai dit, "OK, bravo, bye", puis je voulais plus  
19          rien savoir jusque-là. Après, ça m'a pris un (1)  
20          mois pour la recontacter, parce que moi j'allais  
21          voir mon p'tit gars pareil, il était chez ma sœur,  
22          je savais qu'il était chez ma sœur. Ma sœur elle  
23          dit, "faut arrêter ça". On a essayé de travailler  
24          avec elle pareil. Mais non, j'ai dit "ma sœur,  
25          voyons, je travaillerai pas avec ça, je fais trop

1 d'efforts pour ça aussi, mais ils sont toujours là  
2 en train de me rabaïsser", quelques mois après,  
3 pendant longtemps, j'ai demandé de... j'étais allée  
4 chercher encore de l'aide pour dire qu'est-ce que je  
5 peux faire là?" Je dis, "OK, là . La je me suis  
6 calmée, il a été placé en majorité, j'ai toujours...  
7 j'ai de la misère à accepter ce placement-là parce  
8 que je... c'est une TS qui m'a toujours rabaïssée  
9 avec juste mon vécu, mon expérience, elle m'a jamais  
10 soulevée, elle ne m'a jamais rien fait de... comme  
11 je pouvais faire de bien là. J'ai pas créé de lien  
12 non plus avec elle. Après, bien, entre-temps, là ça  
13 va faire deux (2) ans, j'ai changé de TS aussi en  
14 comme... [REDACTED] était plus là, je la voyais pas  
15 beaucoup [REDACTED] dans la première année de... je  
16 l'ai pas vue beaucoup. J'ai laissé ça comme ça,  
17 j'avais juste voir chez ma sœur parce que j'avais  
18 accès chez ma sœur, mon p'tit gars était là, fait  
19 que beaucoup de temps pour moi, c'est je me suis  
20 dit, je vais continuer à... à aller voir mon p'tit  
21 gars, c'est pour lui que je pleure, fait que  
22 j'allais tout le temps, chaque jour, ça les  
23 dérangeait pas, des fois je le prenais... j'ai vu...  
24 des petits moments, j'ai commencé par aller vivre  
25 des p'tits courts moments avec lui chaque jour, et

1 après bien, j'ai commencé à le voir plus souvent,  
2 mais j'ai jamais eu une... mais j'ai eu une  
3 ordonnance comme de quoi si j'avais le droit de le  
4 voir aussi souvent que c'était possible, mon p'tit  
5 gars, fait que ça, ça m'a comme soulagée aussi, j'ai  
6 essayé de regarder dans le... dans mon ordonnance  
7 qu'est-ce que je pouvais faire, après j'ai demandé  
8 de l'aide puis j'ai dit... quelque temps après, j'ai  
9 eu... aujourd'hui j'avais [REDACTED] [REDACTED] fallait de...  
10 trois, quatre mois, là il m'a changé ça encore  
11 pour... [REDACTED] je pense, c'est [REDACTED] qu'elle  
12 s'appelle, la dernière que j'ai en ce moment là? Je  
13 pense que s'appelle [REDACTED] mais je n'ai jamais...  
14 bien, je l'ai jamais... je l'ai vue une fois de même  
15 bien vite fait, t'sais, elle m'a juste dit transfert  
16 de vos (inaudible).

17 Bien, suite à ça, moi ce que je déplore aussi,  
18 t'sais, il y a tellement de changement de TS, ça  
19 fait que mon dossier, j'ai l'impression que, t'sais,  
20 si je devais aller en révision ces derniers temps  
21 mais je l'ai pas eue, ma révision, parce que tous  
22 les changements de roulement qu'on a dans les TS,  
23 t'sais, on n'a même pas le temps de créer des liens,  
24 on a même pas le temps de travailler... créer des  
25 liens pour travailler ensemble si on change toujours

1 de... on change toujours de... j'en ai eu deux,  
2 trois là, fait que je suis plus capable, je me dis  
3 là, j'attends d'avoir une stabilité, j'ai dit à  
4 ■■■■■ "t'es là pour combien de temps?" C'est la  
5 première chose que je demande à ma TS, moi la TS à  
6 mon garçon, j'dis, "t'es là pour combien de temps  
7 là?" Parce que moi si t'es pas là pour cinq, six  
8 mois comme ■■■■■ là, j'ai dit j'aime mieux pas te  
9 parler, puis j'aime mieux pas comme... t'sais, j'ai  
10 pas l'impression de travailler avec du monde qui  
11 est... des roulements de personnel aussi, j'dis, je  
12 trouve ça difficile pour moi là, t'sais?

13 **Me SUZANNE ARPIN :**

14 Donc à cette étape-ci, c'est important pour vous de  
15 pouvoir créer des liens ?

16 **Mme ■■■■■ ■■■■■ :**

17 Des liens d'attachement, des liens de...

18 **Me SUZANNE ARPIN :**

19 Des liens de confiance avec la personne ?

20 **Mme ■■■■■ ■■■■■ :**

21 Des liens de confiance avec des gens qui vont tous  
22 être là pour moi et non pour... t'sais, ils sont là  
23 pour mon p'tit gars, oui, mais des fois je me...  
24 j'ai l'impression que t'sais... c'est le seul... ce  
25 mois... le mois passé, le mois d'avant les fêtes,

1           moi j'ai demandé à mon TS qui était là, c'était [REDACTED]  
2           [REDACTED] " [REDACTED] j'ai dit, t'es là, pourquoi toi?  
3           J'ai dit, puis j'ai demandé la question. "Je suis  
4           là pour [REDACTED] et puis pour toi, il dit, voir  
5           comment ça va". À un moment donné, bien, j'ai  
6           demandé genre "Sais-tu que je...", t'sais, lui il  
7           savait même pas que j'avais inscrit mon petit gars  
8           au hockey. Alors j'ai dit, "j'ai inscrit mon petit  
9           gars au hockey, j'ai dit, je veux le voir évoluer  
10          dans un sport, OK, tu sais?" "Bon, oui, il dit",  
11          lui il avait l'air surpris. J'ai dit "Oui, j'ai  
12          dit, est-ce que c'est mal, même... j'ai dit, est-ce  
13          que c'est mal? Je devais-tu faire ça au moins  
14          pendant qu'il était en placement majorité ?" J'en  
15          ai aucune idée, j'ai pas eu la réponse non plus.  
16          Mais ça... Mais moi je l'ai dit, je l'ai dit à la  
17          TS, "Viens le voir, viens le voir samedi, il joue à  
18          [REDACTED] Ce serait le fun que vous soyez là, j'dis,  
19          pour le voir, faut que vous soyez capable de  
20          l'écrire, toi aussi, dans ton rapport que je le  
21          fais, ce que j'ai à faire, j'dis. Moi je l'ai  
22          poussé à venir vers moi vers... à l'Arena. Il est  
23          venu, il s'est présenté là, il dit "Bonjour  
24          [REDACTED] j'ai dit "bonjour, j'dis, je suis  
25          contente que tu sois là, j'dis, maintenant, j'dis,



1           soyons là juste pour mon petit garçon, pour le  
2           regarder aller, j'dis, tu écriras ce que t'as envie  
3           d'écrire après, moi je vais écrire mon bout, que je  
4           t'ai invité", puis je l'ai fait, j'ai dit, "j'essaie  
5           de te retendre la main encore" parce que c'était  
6           facile pour moi de le dire là... "je travaille plus  
7           avec les autres", non, j'ai pas fait ça, j'ai  
8           retourné encore de bord, quand mon jeune est sorti  
9           de ma vie, j'ai retourné de bord, j'ai dit à [REDACTED]  
10          t'sais, il savait dans quoi je m'embarquais, j'ai  
11          dit "Je veux bien, moi, collaborer, j'ai dit, mais  
12          pas dans n'importe quel sens, mais pas n'importe  
13          comment, j'ai dit, puis je veux qu'on soit  
14          (inaudible) de moi, j'ai dit, "tu te serviras pas de  
15          mon... serviras pas de mon vécu personnel pour venir  
16          me planter à quelque part, j'ai dit, parce que ça,  
17          je le prendrais plus deux fois ça". Depuis ce  
18          temps-là, [REDACTED] n'a jamais, il m'a jamais, il m'a pas  
19          refait ça là, parce que c'était clair ça, j'ai dit,  
20          "Parce que tu as coupé mon lien que je vais  
21          retravailler avec toi, j'dis... j'ai dit, combien de  
22          fois moi, je suis (inaudible) que j'ai retourné...  
23          j'ai toujours voulu retourner vers l'aide pareil,  
24          sans blâmer le système non plus, mais t'sais, j'ai  
25          voulu retourner, retourner et retourner, donner la

1 chance à tout le monde, mais c'est comme... c'est  
2 comme... je suis retournée avec lui, puis j'ai...  
3 donc je retourne avec quelqu'un d'autre. ■■■■ est  
4 parti de mon dossier là, là je devais avoir une  
5 révision, je l'ai pas eue, je sais pas quand je vais  
6 l'avoir. Je tiens bien encore. Fait que j'attends,  
7 j'attends. Là j'ai rencontré une nouvelle  
8 travailleuse sociale que je connais pas encore, fait  
9 que... je trouve ça difficile là. J'ai tout le  
10 temps à recommencer, recommencer, j'ai l'impression  
11 de recommencer toujours dans ce travail-là avec les  
12 autres. La relation que je peux avoir avec les  
13 autres, j'ai l'impression de recommencer, t'sais,  
14 c'est plus... c'est pas agréable, l'instabilité de  
15 toujours s'occuper... avoir des petits changements  
16 de dossiers, changements de noms... t'sais, je veux  
17 bien rouvrir mes affaires puis, t'sais, parce que  
18 moi j'ai demandé à ■■■■ avant qu'il s'en va,  
19 "J'aimerais ça récupérer mon garçon, ça va faire  
20 cinq (5) ans, moi j'dis, "mais je suis stable,  
21 j'dis, t'sais, j'ai dit, je vis des affaires, mais  
22 je suis capable d'aller chercher de l'aide, j'ai  
23 dit, je pense moi que je sois si mère indigne que  
24 ça, j'ai dit, puis je pense que j'aimerais ça que tu  
25 envoies ton support", puis là je lui demande. Il

1 m'a dit qu'est-ce... il me dit, oui, c'est pire.  
2 Récemment, il a écrit, il a juste réécrit mes  
3 affaires, mais il m'a dit on n'a pas... j'avais  
4 demandé pour une aide, bien, pour aller en révision  
5 puis regarder comment je pourrais m'aligner moi s'il  
6 peut... J'ai dit "Je veux que ce soit clair entre  
7 toi puis moi, j'ai envoyé une révision, mais je  
8 veux... je veux pas que tu sortes de ma vie de même,  
9 nécessairement, mais je veux que l'aide soit offerte  
10 sur le terrain et non dans les bureaux, j'ai dit, et  
11 non sur les écritures parce que moi, c'est important  
12 pour moi, j'dis, tu veux m'aider ? Bien, viens  
13 m'aider dans mon terrain, chez nous, on retourne  
14 vers mon petit, je veux avoir ma révision, puis  
15 j'dis, je veux retourner vers mon p'tit garçon  
16 puis... si c'est les liens, s'il y a des liens  
17 parentaux, s'il doit avoir des formations quelque  
18 part; le chemin, je connais, il y a pas de  
19 formation, il y a pas d'aide à quelque part qui  
20 parle des... des habilitées parentales ou n'importe  
21 quoi, t'sais, des liens d'attachement, t'sais... Je  
22 sais pas moi, s'ils... (inaudible) seraient capables  
23 de monter des affaires comme ça bien concret, puis  
24 j'ai dit qu'à la place de placer un enfant de suite,  
25 d'essayer juste d'être là pour nous autres, pour nos

1           petits. Les liens parentaux déjà qu'on se fait  
2           déjà, t'sais, pour nous autres, c'est difficile de  
3           créer des liens quand on a déjà été depor... déjà  
4           placé quand on était à notre bas-âge. Moi j'ai été  
5           placée dans un centre d'accueil quand j'étais jeune,  
6           bien je sais c'est quoi être placé. Bien, j'aurais  
7           aimé mieux que mes parents aussi ils aient de  
8           l'aide. Je n'ai pas eu l'aide. C'était juste un  
9           placement de... Mais aujourd'hui, je veux pas vivre  
10          la même expérience avec mon garçon, placer mon p'tit  
11          gars puis de dire, "Je vais avoir de l'aide sur le  
12          terrain". Non. J'ai des papiers de (inaudible) à  
13          toutes les fois que moi je (inaudible), t'sais, il  
14          va en avoir, c'est quelque chose, je trouve ça de  
15          dire, puis je le cherche au plus profond de moi mais  
16          t'sais, les liens d'attachement, qu'il nous parle de  
17          ça, t'sais. Je nie pas qu'il y en a eu des  
18          problèmes, je ne nie pas rien que ça, j'accepte  
19          totalement, je sais qu'on a eu des difficultés,  
20          j'accepte mes difficultés aussi avec moi-même,  
21          t'sais, c'est pour ça je suis capable d'aller  
22          chercher de l'aide aussi. T'sais pour mes  
23          agressions, moi j'étais allée à [REDACTED]  
24          [REDACTED] j'ai été chercher de l'aide que je devais  
25          avoir. Mais qu'on se sert pas de nos dossiers ou de

1            nos antécédents pour aussi... pour abaisser la  
2            ██████████ ça j'étais pas capable, je suis plus  
3            capable à cet instant-ci. J'ai eu un manque  
4            d'habileté parentale, t'sais, personne ne m'a offert  
5            de l'aide non plus, je me l'offre toute seule,  
6            t'sais, j'ai dû être acheminée moi à travers tout  
7            ça.

8            **Me SUZANNE ARPIN :**

9            Madame, lorsqu'on a... lorsqu'on a fait la  
10            préparation de votre partage d'aujourd'hui, vous me  
11            disiez que vous étiez extrêmement méfiante envers  
12            les services du directeur de la protection de la  
13            jeunesse ?

14            **Mme ██████████ ██████████ :**

15            Oui, je suis méfiante.

16            **Me SUZANNE ARPIN :**

17            Vous évaluez votre méfiance à... est-ce qu'elle est  
18            haute encore, est-ce qu'elle est moyenne? Comment  
19            vous voyez ça aujourd'hui ?

20            **Mme ██████████ ██████████ :**

21            C'est sûr que suite à tous des... comme des  
22            événements comme ça, moi je... je suis méfiante,  
23            oui, je suis méfiante, j'ai peur qu'on se sert de,  
24            t'sais, de notre passé, qu'on l'a pas été toujours  
25            facile, je l'ai pas choisi mon passé, mais je

1           choisis la faiblesse que j'ai eue envers mon garçon,  
2           mais t'sais, c'est surtout que si je... aujourd'hui,  
3           je suis méfiante dans un sens parce que t'sais,  
4           c'est l'instabilité aussi qu'ils ont, eux avec nous  
5           autres, c'est qu'ils font pas de terrain avec nous  
6           autres. Jusqu'à où, t'sais ? On peut pas savoir  
7           comment qu'on vit au [REDACTED] t'sais, c'est toujours  
8           protocolaire leurs affaires, ils vont-tu venir faire  
9           du terrain? Comment ? Moi là, j'ai... j'ai déjà eu  
10          de la... quand j'étais jeune, je mettais, j'avais  
11          dit ça à ma TS, "Tu viens jamais avec moi". À un  
12          moment donné, il est venu avec moi pour une  
13          randonnée, une randonnée en canoë parce que j'ai  
14          dit, je lui ai rentré dedans, "Tu viens jamais avec  
15          moi, comment tu veux savoir ça ?" Puis à un moment  
16          donné, il s'est dit, "OK, c'était (inaudible)" "tu  
17          vas venir à cette fois-là, tu vas venir avec ma cage  
18          d'hôtel (sic), tu vas arrêter de dire j'ai ça, que  
19          je suis ça, ci et ça"... Mais à un moment donné, il  
20          s'est offert lui aussi, il dit, "OK, je vais venir  
21          en randonnée avec toi", il est venu. C'est toutes  
22          des choses comme ça qui est concret sur le terrain.  
23          Qu'ils viennent chez nous. C'est sûr ils vont dire,  
24          "il ne connaît pas mon adresse, il ne connaît pas  
25          chez nous". [REDACTED] [REDACTED] est jamais venu chez nous

1 non plus. Il y a aucun TS qui va venir rentrer dans  
2 ma porte, dans ma maison, comment j'y vis!

3 Quand je dis que c'est sur le terrain, c'est  
4 sur le terrain que ça marche, pas sur des bureaux,  
5 t'sais, je suis comme ça, moi je voulais le ramener.  
6 Mon approche: "Tu veux travailler avec moi ? Bien,  
7 viens, viens partager des moments avec moi, t'sais,  
8 si ce n'est-ce que venir chercher [REDACTED] avec moi,  
9 juste pour m'aider. Tu veux savoir c'est quoi être  
10 monoparental? Puis tu veux savoir c'est quoi vivre  
11 dans une communauté où est-ce que je suis ici ?"

12 "OK., il va faire ça. Il n'y a pas une TS au  
13 [REDACTED] j'en ai même pas vu moi ces derniers temps,  
14 ça fait deux, trois ans là, j'en vois pas encore,  
15 des TS, et voilà, je suis en situation de crise.  
16 Pourquoi pas aller aussi avant... avant qu'une  
17 situation se détériore, pourquoi pas aller l'aider  
18 avant aussi? Tout le temps dire "ça prend du temps  
19 ça..." Moi je n'ai jamais eu de l'aide comme ça avec  
20 des autres, t'sais, c'était ces services-là que je  
21 déplore, t'sais, ils sont capables de... c'est avant  
22 que... il y a un signe avant-coureur avant que...  
23 que ça va mal. Moi je l'ai fait, je l'ai eu, un  
24 petit, mais t'sais, moi je sais reconnaître mon  
25 signe avant-coureur, c'est pour ça je pense que

1 j'étais capable d'aller voir [REDACTED] un jour puis  
2 dire, "[REDACTED] ça va aller mal là!" Mais je l'ai  
3 fait le déplacement. Elle (inaudible) mais j'ai  
4 jamais... elle pense qu'un autre qui allait me faire  
5 un... un coup dans cette situation-là. Donc je  
6 pleurais avec un... un ticket de mes notes qui  
7 allait... elle savait, la [REDACTED] que j'allais avoir  
8 de la Cour, ils savaient tout ça, mais elle m'a  
9 jamais jugée. Il est venu me voir pour moi, pas  
10 pour ce que les autres attendaient, parce que les  
11 gens, les travailleurs 'socials' aujourd'hui, ils  
12 vont avec les ouï-dire, c'est ça que j'aime pas, je  
13 suis pas capable de travailler avec ça, je me tasse,  
14 puis... je m'en vais. J'ai pas l'impression qu'ils  
15 sont là pour nous autres, t'sais, qu'ils viennent  
16 connaître notre condition de vie aussi, les  
17 travailleurs 'socials', OK, qu'ils viennent juste...  
18 ce n'est ce que... cinq minutes, dix minutes, viens  
19 voir, dans mon domicile, t'sais, j'ai jamais vu,  
20 personne va venir entrer chez nous, dans les deux  
21 derniers TS que j'ai eus en tout cas, j'en ai pas vu  
22 encore, pourtant ma porte est ouverte puis j'accepte  
23 encore l'aide des autres, t'sais, aussi difficile  
24 qu'ils ont été là, me dire, je suis prête à  
25 cheminer, mais j'dis j'suis pas prête à... j'sais



1 pas prête à me faire poignarder là, dans les  
2 services, ce n'est pas me... c'est vraiment d'être  
3 là pour nous autres là, t'sais, pas avec des ouï-  
4 dire, pas... je sais pas travailler, je veux  
5 travailler avec du monde qui sont tous authentiques,  
6 et non pas... parce que moi je l'ai... je suis  
7 authentique puis j'ai pas envie qu'ils fassent...  
8 (inaudible) quand encore là là, je suis capable  
9 d'aller chercher de l'aide puis je suis capable de  
10 voir où est-ce que j'en suis là...

11 Puis t'sais aussi je vois les gens, c'est pas  
12 pour défendre, je dis aux gens, t'sais, je dis oui,  
13 la distance d'une (inaudible) leur défaut, nous  
14 autres aussi, t'sais, on a un défaut. Puis quand je  
15 vois des gens de chez nous écrire des affaires sur  
16 Facebook dans... je ne (inaudible) "à la place là,  
17 pose-toi des questions toi aussi, qu'est-ce..."  
18 t'sais, je les ramène à eux autres aussi, t'sais  
19 parce que je me suis ramenée vraiment à moi-même,  
20 moi... capable de parler ici, puis j'dis, je dis aux  
21 enfants... je dis aux parents "n'écrivez pas les  
22 affaires sur Centre Jeunesse dans Facebook, j'dis,  
23 t'sais, j'dis, ça va te nuire, puis c'est pas juste  
24 ça, j'dis, parle de toi aussi, comment trouver les  
25 moyens parce que moi j'dis, je suis prête à trouver

1 les moyens, ça fait deux, trois ans, je fais ça, je  
2 trouve juste des moyens pour moi... mon garçon".  
3 Parce que moi tout ce que je reprochais au Centre  
4 Jeunesse j'étais capable de le faire parce que je me  
5 dis, "Aujourd'hui mon p'tit gars, je l'ai inscrit au  
6 hockey, c'est pas le Centre Jeunesse qui me l'a  
7 offert là; ils m'ont jamais rien suggéré, je l'ai  
8 fait, je savais pas si j'avais droit ou pas, mais je  
9 m'en fous, j'ai été, j'étais allée au Hockey  
10 (inaudible), j'étais allé l'inscrire au Hockey, je  
11 le vois chaque samedi et dimanche, je l'amène au  
12 Hockey. Je du... bien plus de plaisir qu'ils  
13 m'embêtent avec un Centre Jeunesse puis que... j'ai  
14 jamais demandé la permission non plus, mais en tout  
15 cas... je le vois évoluer, mon enfant, pour moi,  
16 dans mes yeux, puis j'dis, aujourd'hui, bien,  
17 j'attends après ma... ma demande pour le récupérer  
18 là, j'ai fait une demande en révision, mais je sais  
19 pas quand je vais l'avoir, j'aimerais ça. Il  
20 m'avait dit avant décembre; en décembre [REDACTED] [REDACTED]  
21 m'a dit, mais je l'ai pas eu, décembre est passé, ça  
22 fait... on est au mois de janvier, je vais attendre  
23 je sais pas combien de temps encore, t'sais, je suis  
24 dans les attentes de... Je respecte, mais... je m'en  
25 fous que t'sais, ils disent qu'ils ont trop de

1 travail, ils ont trop de dossiers, je sais pas quoi  
2 la raison, mais moi j'dis, comme j'attends, mais je  
3 suis la personne qui respecte pas, puis ils ont  
4 aussi leurs moyens, leur temps... leur temps  
5 d'attente, qu'ils disent "on a une révision dans six  
6 mois". Je l'ai jamais eue moi, six mois, je l'ai  
7 jamais eue, j'attends, mais t'sais, je trouve ça  
8 long. Faut que j'essaie de les comprendre, puis me  
9 comprendre aussi, puis max... t'sais donc voir si on  
10 n'est pas parfait, mais t'sais, à un moment donné, y  
11 a pas... ça a pas pris de temps pour me faire...  
12 pour me faire enlever mon p'tit garçon, un placement  
13 majorité mais ça prend plus de temps pour qu'ils  
14 répondent à mes besoins aussi, quand je demande une  
15 révision, bien, j'suis en attente.

16 **Me SUZANNE ARPIN :**

17 Vous disiez tantôt, Madame, que le Centre Jeunesse a  
18 des choses à améliorer, que vous, les communautés,  
19 ont des choses à améliorer?

20 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

21 Oui.

22 **Me SUZANNE ARPIN :**

23 Comment on peut travailler ensemble, c'est quoi le  
24 terrain sur lequel on peut... on peut mettre la  
25 table pour... pour trouver des solutions pour...

1           pour mieux travailler ensemble?

2       **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

3           J'sais pas, c'est chacun de notre bord de l'affaire,  
4           dans les phases du terrain, bien, faire du terrain,  
5           connaître les liens, nous offrir aussi des services  
6           sur les liens 'parentals'. Le Centre Jeunesse, je  
7           pense, sera capable de monter des... nous offrir  
8           des... des idées thématiques, c'est... soit c'est  
9           des thématiques pour les liens 'parentals', c'est  
10          des liens, quelque chose... c'est sûrement d'avoir  
11          quelque chose pour des liens parentals. Prendre nos  
12          en... t'sais de prendre du temps avec nos enfants,  
13          connaître l'histoire derrière ça aussi, les impacts  
14          que ça l'a, les impacts... il y a des impacts  
15          comme... entre intervenants et... intervenants,  
16          t'sais, qui sont prêts à nous écouter, en ce que...  
17          on a un (inaudible) moi l'affaire des transferts des  
18          dossiers par-dessus les dossiers là, ça l'a un  
19          impact sur nous autres aussi; ça retarde nos  
20          dossiers, ça retarde, t'sais, on est... on doit  
21          toujours s'ouvrir pour... et c'est de l'aide mède.  
22          C'est que le roulement de personnel, à un moment  
23          donné nous autres aussi ça nous épuise, nous autre  
24          aussi parce que ça nous retarde t'sais dans notre...  
25          ce qu'on veut, t'sais moi... je trouve ça difficile

1           moi, toujours reparler, de parler à un autre  
2           intervenant par dossier intervenant puis tu te  
3           demandes c'est qui? À qui tu parles à un moment  
4           donné là, OK? Parce que moi j'ai res... je suis  
5           toujours la même, j'ai toujours restée franche, tout  
6           ça, mais j'dis, les autres là, je parle à une autre  
7           personne, une autre personne, une autre personne,  
8           c'est difficile ça pour nous autres, puis ça devient  
9           long. Qu'ils viennent voir notre condition de vie  
10          aussi, qu'ils viennent "mettre les mains à la pâte",  
11          comme on dit; c'est quoi "mettre les mains à la  
12          pâte?" C'est venir chez vous. Ils viennent jamais  
13          chez nous. J'aimerais ça qu'un jour, ma TS, bien  
14          elle vienne chez nous. Mais non jusqu'à... quand je  
15          m'en vas juste... de [REDACTED] puis dans un petit  
16          bureau là; ça me tente pas, moi, toujours de les...  
17          c'est toujours nous autres qu'on se déplace comme  
18          parents pour aller dire, "on va au bureau". OK, on  
19          n'est pas... moi je sais... oui, il y en a que des  
20          parents on n'a pas tous cheminé de la même façon  
21          mais on est des parents aussi que t'sais, moi je  
22          suis plus... je suis du genre à vouloir collaborer,  
23          mais pas... je ne collaborerais pas à n'importe quel  
24          prix non plus, fait que je vais faire attention un  
25          peu plus, mais t'sais je vais comme les laisser

1           aller un petit peu, je prends un p'tit... il y a des  
2           choses que t'sais, qu'ils soient capables d'offrir  
3           aussi des services dans notre communauté.  
4           Aujourd'hui il dit, "Ah! Ce mois-ci t'as un thème  
5           sur l'habilité parentale". C'est sûr, mais il va  
6           avoir des parents, ils vont venir. T'sais, s'ils  
7           offrent ça, les Centres Jeunesse, s'ils offrent la  
8           publicité comme ça là, c'est sûr ils vont venir.  
9           Mais je n'ai jamais vu depuis quelques années qu'ils  
10          offrent... ils offrent pas ce service-là, c'est  
11          toujours notre service de première ligne de chez  
12          nous (inaudible) mais quoi dire? Ça fera pas de mal  
13          s'ils collaboraient avec les centres de santé pour  
14          venir dire, regarde, on va... on va faire ça pour...  
15          on fera ça aux parents puis... là je... et qu'ils  
16          prennent pas nécessairement, que le Centre Jeunesse  
17          prenne pas toujours les ouï-dire des gens qu'il y a  
18          autour, qu'ils prennent le temps de venir vérifier  
19          avec la personne, la maman ou le papa... les  
20          parents. Oui, il y en a peut-être qui a des  
21          parents, il n'a pas de (inaudible) mais je pense que  
22          t'sais, on a... on a j'sais pas donné notre chance  
23          aussi comme parents. Puis il y en a qui sont  
24          honnêtes, il y en a qui le sont pas mais ça, ça va  
25          être à t'sais de voir où est-ce qu'on en est là.

1           Parce que moi je pense que, je l'ai toujours dit à  
2           mon TS, je dis "ça fait cinq ans, ça fait depuis que  
3           mon p'tit garçon, moi je me suis fait enlever mon  
4           p'tit gars que j'étais encore... je travaillais  
5           ██████████ j'ai dit... puis j'ai dit, "je  
6           trouvais ça tellement dur de me faire enlever mon  
7           p'tit garçon que j'dis, par des ouï-dire? Je sais  
8           que c'est des ouï-dire parce qu'à ce moment-là, j'ai  
9           dit il y a des choses que Mme ██████████ t'sais  
10          j'étais pas d'accord sur elle, puis j'ai pas... je  
11          l'ai pas... je me suis pas obstinée avec elle. Mais  
12          il y a des choses que je dis dans ma vie là, je dis  
13          que... on doit plus se faire 'écrire', t'sais, par  
14          le système, t'sais. Puis je dis moi malheureusement  
15          je suis tombée sur quelqu'un que... je trouvais  
16          tellement difficile dans ma... je lui en veut pas  
17          aujourd'hui, ██████████ t'sais, je me dis... j'en  
18          veux à son travail, le travail qui m'a donnée, qui  
19          aurait pu me... c'est pas en tant... ██████████ je  
20          lui en veux pas pour elle, mais je lui en veux pour  
21          le travail qu'elle aurait pu m'offrir à la place,  
22          les manques... les manquements qu'elle a eus  
23          envers... elle aurait pu m'offrir bien des services  
24          avant de placer mon p'tit gars en majorité juste  
25          pour une situation. Non, je suis pas prête à

1           prendre ça tout de suite, puis t'sais, aujourd'hui  
2           j'lui pardonne, mais des choses que je... les  
3           manquements qu'il y a eu, non.

4           Puis avant de se présenter aussi à la Cour pour  
5           une affaire de même, t'sais, aller donner le  
6           service... offrir un vrai bon service là, c'est...  
7           les parents ils seraient pas là en train de... d'en  
8           vouloir au Centre Jeunesse si c'est vraiment un bon  
9           travail qui se fait là. Il faut créer des liens, il  
10          faut... les liens qu'on peut avoir avec eux autres  
11          là, t'sais, qu'ils respectent les autres aussi, leur  
12          part de travail.

13       **Me SUZANNE ARPIN :**

14           Et si vous aviez, pour conclure et résumer, quelles  
15           seraient les pistes d'action, quelles seraient les  
16           solutions que vous pourriez apporter au Commissaire  
17           pour rétablir les liens avec les Centres Jeunesse,  
18           mieux travailler ensemble? S'il y a quelque chose  
19           que vous avez pas déjà dit que vous avez inscrit que  
20           vous aimeriez rajouter?

21       **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

22           Je pense c'est... c'est quoi tu m'as dit? Ah, je  
23           me...

24       **Me SUZANNE ARPIN :**

25           Vous avez rendu un partage vraiment... extrêmement



1           touchant et intéressant, puis plein de pistes et  
2           solutions puis d'appels à l'action. Est-ce qu'il y  
3           a autre chose que vous aimeriez dire au Commissaire  
4           sur comment on peut se faire confiance maintenant,  
5           comment on peut travailler ensemble?

6           **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

7           Mais c'est d'avoir une approche, faire la  
8           sensibilisation aussi, sensibilisation, t'sais...  
9           respecter nos ententes aussi, chacun de notre bord  
10          là, t'sais, je pense que... connaître notre histoire  
11          aussi avant de, t'sais, de voir ce que... t'sais il  
12          y a un cheminement qu'on a fait, le cheminement  
13          qu'on fait, chaque individu, puis il y en a qui  
14          s'impliquent, je me suis mis... je me suis mis la  
15          main à la pâte moi, pour faire un... de travailler  
16          sur moi puis... j'ai pas trouvé toujours facile ma  
17          vie, puis que... j'ai un trop... c'est toujours un  
18          de mes frères qui m'aide, puis il est tout le temps  
19          là puis t'sais, je l'ai pas trouvée facile ma vie,  
20          puis je dis, "OK, faut que je (inaudible) faut que  
21          je m'adonne. Bien je dis là, tout ce qui est  
22          chouette aujourd'hui, t'sais, je dis à mon frère,  
23          j'dis, j'aimerais ça récupérer mon p'tit garçon,  
24          recréer des liens avec, t'sais, j'ai gardé les  
25          liens, j'ai fait l'effort de garder les liens, je

1 m'en... m'en veut pas pour ça. Mais aujourd'hui  
2 c'est de l'avoir... t'sais, de l'avoir pour moi, mon  
3 p'tit garçon, je me dis, je l'ai chaque fon de  
4 semaine, c'est sûr, mais... travail... mon travail  
5 d'être ma... d'être la maman que j'étais avant  
6 aussi, parce que j'étais toujours toute seule avant  
7 avec mon p'tit garçon, je l'ai placé à 22 mois puis  
8 aujourd'hui, il a quatre ans; ça fait deux ans,  
9 c'est pas... c'est pas deux ans perdus parce que  
10 j'ai toujours fait... j'ai fait le devoir de maman,  
11 de le prendre chaque fin de semaine ou de le prendre  
12 plus souvent, mais c'est d'être capable de dire,  
13 regarde, on te... de prendre... d'aller faire... je  
14 demande au Centre Jeunesse d'aller faire du terrain  
15 plus, faire plus de terrain, si ce n'est-ce que  
16 jouer avec l'enfant pour qui vous travaillez, comme  
17 qu'ils disent. Il dit... il m'a déjà dit, ma TS  
18 [REDACTED] m'a déjà dit qu'elle travaillait pas pour  
19 moi, elle travaillait pour mon p'tit gars, elle m'a  
20 déjà dit ça, je vais toujours m'en souvenir de ça,  
21 j'dis, "Comme ça, tu travailles pour mon p'tit gars?  
22 Mais comment ça t'es pas capable d'aller passer du  
23 temps en garderie avec? T'es pas capable de faire  
24 ci, t'es pas capable de faire ça, j'dis? Mais si tu  
25 travaillais pas pour moi, pourquoi tu cherches

1 toujours à me rencontrer?" C'est toujours ça, une  
2 fois elle m'a dit ça, que je vais m'en souvenir  
3 longtemps. Elle m'a déjà dit que je travaillais pas  
4 pour moi, je travaillais pour mon p'tit garçon... je  
5 travaillais pour mon p'tit garçon, mais je l'ai  
6 jamais vue à la garderie, je l'ai jamais vu le  
7 rencontrer, j'ai jamais vu une TS prendre le temps  
8 de dîner avec ce p'tit garçon-là. Même s'il a deux  
9 ans, trois ans, quatre ans, il est capable de parler  
10 aujourd'hui; j'ai pas vu encore une TS aller faire  
11 ça pour lui. Ils disent qu'ils travaillent pour  
12 l'enfant! J'arrive même plus à comprendre leur  
13 cohérence... l'incohérence qu'il peut avoir dans  
14 leur discours. T'sais un enfant là, il te demande  
15 pas... il te dit pas bonjours si tu le connais pas,  
16 t'sais, tu connais son nom, son numéro de dossier,  
17 tu le connais de même. Tu le connaîtras jamais  
18 personnellement. Moi c'est ça que je déplore, puis  
19 c'est ça ce que je demande au Centre de Jeunesse un  
20 jour que t'sais, qu'ils prennent le temps d'aller  
21 voir, qu'ils aient deux, trois, quatre ans, on s'en  
22 fout, qu'ils prennent le temps de se présenter comme  
23 du monde, et non comme un numéro de dossier ou d'un  
24 nom comme t'sais, on n'est pas, t'sais, on est  
25 dans... on est en deux mille dix-huit (2018) là, ils

1           devraient être capables de dire, "Bonjour [REDACTED] je  
2           m'appelle..." Jamais. Ils disent qu'ils travaillent  
3           pour eux autres, oui, jusqu'à où?

4           J'essaie... j'ai toujours essayé de comprendre  
5           si c'était cohérent, des gens qui m'ont dit ça puis  
6           TS là m'a tellement... elle m'a dit ça là une fois  
7           là puis ça m'a accroché bien beaucoup moi. Fait que  
8           là aujourd'hui je me pose encore des questions, puis  
9           t'sais, c'est normal que je me pose ces questions-là  
10          parce que je l'ai jamais vue avec mon enfant, j'ai  
11          jamais vu moi une TS se présenter comme...  
12          humainement là, t'sais, de façon humaine et non de  
13          façon protocolaire, t'sais, je veux pas, t'sais,  
14          c'est facile ça, toujours se faire judiciariser puis  
15          t'es jamais venu prendre le temps de voir, de créer  
16          des liens. On n'est pas des... on n'est pas juste  
17          des chiffres là, on n'est pas juste des numéros de  
18          dossier, on n'est pas juste ça là, je veux être plus  
19          que ça mais avec quelqu'un, t'sais, c'est ça, qui  
20          nous offre ce service-là un jour là, t'sais. Là je  
21          l'ai eu quand j'étais jeune, j'ai eu cette chance là  
22          quand j'étais jeune, j'ai eu le Centre Jeunesse,  
23          j'ai eu [REDACTED] j'ai eu du bon monde là, j'ai eu...  
24          des meilleurs TS que je pouvais... on va pas avoir,  
25          qui comprenaient, puis qui prenaient le temps de

1 venir nous voir, t'sais, on demande pas gros là,  
2 t'sais...

3 C'est ça, qu'ils viennent faire un peu plus de  
4 terrain, qu'ils viennent plus... t'sais, la relation  
5 qu'on peut avoir avec eux autres, elle peut être  
6 grande, mais ça dépend de c'est qui qui travaille là  
7 aussi là, t'sais c'est juste comme des robots qui  
8 viennent travailler pour... des gens qui souffrent  
9 bien, ça va pas mal ça, ça se voit pas bien non plus  
10 là.

11 **Me SUZANNE ARPIN :**

12 Est-ce que ça complète votre partage, Madame?

13 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

14 Oui.

15 **Me SUZANNE ARPIN :**

16 Est-ce qu'il y a autre chose que vous voulez  
17 rajouter?

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Est-ce que vous avez des questions, Me Arpin?

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 Non, j'ai plus de questions.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Pas de questions? Me Boucher?

24 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

25 Non, Monsieur le Commissaire, en fait... mais merci

1            beaucoup Mme [REDACTED] on va se réserver le droit  
2            de peut-être ultérieurement faire des précisions  
3            dans... au regard du dossier, après que vous ayez un  
4            dossier complet, M. Le... on verra ça  
5            ultérieurement, le cas échéant.

6            **LE COMMISSAIRE :**

7            Um-hum. Enfin, je vous écoute aujourd'hui, je vais  
8            vous dire en gros ce que j'ai retenu et si j'en  
9            oublie, vous me le dites. Ça va ?

10            Alors, j'ai compris que vous dites avoir vécu  
11            des difficultés, d'avoir appelé à l'aide, d'avoir  
12            demandé de l'aide, et qu'il y a eu des placements  
13            avec votre fils [REDACTED] pour des... des placements  
14            temporaires, et à un moment donné, alors qu'il y  
15            avait un placement temporaire de quatre mois chez  
16            votre sœur [REDACTED] en janvier, vous aviez  
17            l'enfant avec vous, vous l'avez placé chez quelqu'un  
18            et vous avez eu un épisode de consommation, mais en  
19            prenant soin de protéger l'enfant pour qu'il y ait  
20            pas de problème, et ça, ça arrive en janvier; et le  
21            février suivant, bien, il y a une demande de  
22            placement en majorité, et il y a comme, vous étiez  
23            au tribunal le matin, il y a eu comme... comme un  
24            bris de confiance avec la personne, l'intervenante  
25            de la DPJ, et vous avez quitté. Et il y a eu

1 placement en majorité, si j'ai bien compris jusque-  
2 là. Et ce que vous nous dites, c'est que, bon, on  
3 vous aurait dit, "Bien, on s'occupe de l'enfant",  
4 mais vous dites, "on ne voit pas l'enfant, au niveau  
5 de l'intervenante", et vous suggérez que les parents  
6 qui ont des difficultés puissent avoir de l'aide, en  
7 fait, on va aider l'enfant si on aide les parents à  
8 améliorer leur situation, prendre le temps  
9 nécessaire pour le faire, si je comprends bien,  
10 d'aller dans la communauté et quand on parle de  
11 communauté qui sont quand même un peu plus  
12 éloignées, on pense à [REDACTED] [REDACTED]  
13 [REDACTED] -  
14 [REDACTED] et le contexte, bien, on sait que c'est pas  
15 toujours facile, [REDACTED]  
16 [REDACTED], des choses comme ça... on a eu la  
17 description de ce qu'il y a comme mode de vie  
18 actuellement, alors ce que vous dites, c'est aussi  
19 qu'il y a un trop grand roulement de personnel,  
20 c'est difficile de bâtir un lien de confiance avec  
21 un intervenant. Vous aviez un bon lien de confiance  
22 avec Mme [REDACTED] puis quand ça a commencé, votre  
23 appel à l'aide avec [REDACTED], et ensuite,  
24 bien, les liens étaient plus là, si j'ai bien  
25 compris.

1                   Alors, vous dites: "Aidez les parents, venez  
2                   sur place constater ce qui se passe, créez des liens  
3                   de confiance, aidez les parents à... qui ont eu à  
4                   passer à travers cette difficulté-là pour ensuite  
5                   pouvoir s'occuper de leur enfant". Si j'ai bien  
6                   compris, donc ça... ça ressemble pas mal à ça?

7                   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

8                   Puis d'offrir de l'aide, t'sais, des ateliers, si ce  
9                   n'est qu'une thématique juste pour une prise de  
10                  conscience des fois là. Si les Centres Jeunesses  
11                  ils viennent juste faire une petite formation, comme  
12                  ça, des fois, t'sais ça peut nous aider ça aussi.

13                  **LE COMMISSAIRE :**

14                  Oui. Et vous parlez de peut-être une coopération  
15                  avec le centre de santé ?

16                  **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

17                  Oui.

18                  **LE COMMISSAIRE :**

19                  Je comprends que le centre de santé relève du  
20                  fédéral, puis la jeunesse relève du provincial, donc  
21                  j'ai pas... donc on pourra peut-être regarder  
22                  qu'est-ce qui peut être fait dans ce sens-là, on  
23                  s'informerait, mais en fait, vous aimeriez qu'il y ait  
24                  un support, une aide aux parents dans la communauté  
25                  quand il y a un appel à l'aide?



1 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Oui, pas quand il est trop tard, puis pas quand  
3 t'sais...

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Puis que...

6 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

7 ... aussi tenir compte de s'il y en avait encore  
8 assez de gens, fait que...

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Et bâtir des climats de confiance ?

11 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

12 Oui, c'est ce que moi... parce que moi, c'était mon  
13 signe avant-coureur, c'est moi qui stresse moi  
14 puis... j'ai essayé de prendre cette aide là, mais  
15 j'ai jamais pensé que ça allait virer comme ça là,  
16 j'ai comme...

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Alors, vous appelez de l'aide, ça a fini par un  
19 placement en majorité ? C'était pas ce que vous  
20 envisagiez du tout ?

21 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

22 Non non.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 C'est ce que j'ai compris. Je sais pas s'il y a  
25 autre chose que vous aimeriez ajouter, si on...

1 Est-ce que vous pensez que j'ai bien compris ce que  
2 vous exprimez ?

3 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

4 Oui.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Oui, s'il y a des nuances, avez-vous des choses à  
7 ajouter, je sais pas ?

8 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

9 Non, c'est correct.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Ça va?

12 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

13 Oui.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Bon. Alors, je vous remercie beaucoup d'avoir eu le  
16 courage de communiquer avec la Commission, de venir  
17 exposer votre situation. Je comprends que c'est pas  
18 facile, c'est rebrasser des... des choses qui font  
19 de la peine, je le comprends, je vous remercie  
20 beaucoup parce que nous, ça peut nous aider à aider  
21 peut-être vous, et je souhaite aider d'autres  
22 personnes pour que la vie soit plus facile.

23 Alors, je vais suspendre, on va reprendre...  
24 vers onze heures (11 h 00) avec l'audience publique  
25 et je vous remercie beaucoup encore. Alors, on

1 suspend. On va suspendre quelques...

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 Fermeture de l'audience.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 On va suspendre quelques minutes, et ensuite  
6 reprendre vers onze heures (11 h 00) avec l'audience  
7 publique.

8 **LA GREFFIÈRE :**

9 Reprise de l'audience.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Oui, alors bienvenue. Je comprends que Me Bourget  
12 prend la suite de Me Arpin?

13 **Me DONALD BOURGET :**

14 Oui, effectivement, Monsieur le Commissaire, bonjour  
15 en... en partant. Je prends la relève de Me Arpin,  
16 et pour vous présenter le témoignage de madame  
17 Mylène Sénéchal, travailleur social, qui a œuvré  
18 dans la communauté de Lac-Simon et de Kitcisakik en  
19 matière de protection de la jeunesse et qui nous  
20 fera part de ses expériences et de certaines  
21 difficultés rencontrées.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Alors, très bien, alors je... je vais demander à  
24 Madame la greffière d'assermenter madame Sénéchal,  
25 et je comprends que Me Boucher est toujours avec

1            nous, pour le procureur général.

2        **LA GREFFIÈRE :**

3            Merci.

4        -----

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

1 Mylène Sénéchal  
2 Travailluse sociale en protection de la jeunesse  
3 dans les communautés de Lac Simon et de Kitcissakik  
4 Assermentée

5 -----

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors, bienvenue, Madame Sénéchal, nous allons vous  
8 écouter avec intérêt.

9 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

10 Merci.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Est-ce qu'il y a des questions, Me Bourget, ou si on  
13 laisse aller madame Sénéchal?

14 **Me DONALD BOURGET :**

15 Sans plus tarder, nous allons céder la parole à  
16 madame Sénéchal.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Bien, on vous écoute.

19 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

20 Parfait. Bien, bonjour Monsieur le Commissaire, je  
21 suis ici aujourd'hui pour partager avec vous mon  
22 expérience, en ce qui a trait à mon intervention en  
23 protection de la jeunesse, sur les communautés  
24 algonquines de Lac-Simon et Kitcissakik. L'objectif  
25 de mon témoignage n'est pas de blâmer des anciens

1 collègues ou de jeter la pierre sur des individus  
2 qui, pour la plupart, travaillent d'arrache-pied à  
3 la sueur de leur front à faire en sorte que les  
4 enfants soient protégés des abus et de la  
5 maltraitance.

6 Notre Commission d'enquête provinciale sur les  
7 relations entre les autochtones et certains services  
8 publics a, à mon sens, toute sa raison d'être, et je  
9 ressens le devoir de partager en toute humilité mon  
10 expérience, afin de mettre en lumière les failles  
11 systémiques de l'application de la Loi sur la  
12 protection de la jeunesse en contexte autochtone.

13 Mon témoignage vous sera présenté de la manière  
14 suivante: dans un premier temps, je vous relaterai  
15 mon expérience de deux mille sept (2007), alors que  
16 j'étais agent des relations humaines au point des  
17 services de Lac-Simon au programme application des  
18 mesures. Je poursuivrai en vous parlant de mon  
19 expérience au service de première ligne du centre de  
20 santé de Kitcisakik, alors que j'étais intervenante  
21 sociale pour le Conseil des Anishinabeg de  
22 Kitcisakik à la fin deux mille sept (2007), jusqu'à  
23 mon retour en protection de la jeunesse en deux  
24 mille treize (2013).

25 Je poursuivrai en partageant mon expérience de

1           deux mille treize (2013) à deux mille dix-sept  
2           (2017), comme travailleur social, programme  
3           évaluation-orientation au point de service de  
4           Kitcिसakik.

5           Et je terminerai avec mon analyse de la  
6           situation et mes recommandations.

7           Mon expérience en protection de la jeunesse  
8           s'est amorcée au Lac-Simon, au programme évaluation-  
9           orientation de janvier à avril deux mille sept  
10          (2007), alors que j'exécutais un deuxième stage dans  
11          le cadre du baccalauréat en travailleur social.  
12          Également, lors de mon premier stage, j'avais eu la  
13          chance de l'exécuter au sein de l'école Notre-Dame  
14          de Fatima à Val-d'Or, auprès des enfants de la  
15          communauté de Kitcिसakik, qui devaient s'exiler de  
16          leurs familles pour fréquenter l'école primaire en  
17          deux mille cinq (2005), c'est à ce moment que mon  
18          apprentissage de l'intervention auprès des  
19          Algonquins a débuté. C'est alors que j'ai réalisé  
20          que le... que je voulais être en contact avec ce  
21          peuple rieur et authentique dans le cadre de mon  
22          travail.

23          Mon stage au Lac-Simon programme évaluation-  
24          orientation s'est relativement bien déroulé, j'étais  
25          un mode apprentissage et j'avais été étonnée de

1 l'accueil des membres de la communauté à me laisser  
2 entrer dans leur maison et partager avec moi leur  
3 situation. Cette expérience m'a donné envie de  
4 poursuivre mon travail auprès d'eux.

5 À la fin de mon stage, j'ai alors postulé pour  
6 travailler en protection de la jeunesse. Lors de  
7 mon entrevue d'embauche en mars-avril deux mille  
8 sept (2007), j'avais été surprise qu'aucune question  
9 relative à ma connaissance de la réalité du travail  
10 en contexte autochtone ne m'avait été posée. Lors  
11 de cette entrevue, j'avais expliqué que mon intérêt  
12 premier était de travailler en contexte autochtone,  
13 je me souviens d'avoir eu l'impression que mes propos  
14 avaient peut-être surpris le personnel qui dirigeait  
15 l'entrevue. La plupart du temps, les jeunes  
16 intervenants vont accepter des affectations  
17 autochtones pour mettre un pied dans l'organisation  
18 et pour acquérir une première expérience en  
19 protection de la jeunesse. Quand ils ont la chance,  
20 ils appliquent sur un poste à Val-d'Or pour obtenir  
21 une permanence.

22 Les affectations au point de service du Lac-  
23 Simon Kitcisakik ne sont pas les plus populaires.  
24 Il n'y a pas de poste et de permanence possible en  
25 milieu autochtone, seulement des affectations



1           renouvelables annuellement. Peut-être que cela  
2           pourrait expliquer, pour une partie, du moins, le  
3           roulement du personnel. J'ai débuté mon travail à  
4           l'application des mesures au point de service de  
5           Lac-Simon en avril deux mille sept (2007).  
6           Rapidement, la lourdeur du travail administratif  
7           comme la rédaction d'études sociales, des rapports  
8           de révision, des plans d'intervention, des suivis  
9           d'activités a pris le dessus, et le travail  
10          d'intervention, de relation d'aide auprès des  
11          individus devenait secondaire. Nous sentions la  
12          pression d'être à jour afin d'être conformes aux  
13          délais légaux, bien sûr, mais aussi aux délais  
14          imposés par les politiques internes. Étant donné  
15          que je ne croyais pas que dans ce contexte-là  
16          j'aurais pu réellement aider les familles afin  
17          d'éliminer la compromission ou faire en sorte  
18          qu'elle ne revienne plus, j'ai décidé de  
19          démissionner de mon affectation en août deux mille  
20          sept (2007). Je me souviens avoir une impression  
21          que mon chef de service de l'époque me comprenait,  
22          il comprenait l'importance de pouvoir intégrer  
23          davantage une approche plus communautaire, car  
24          l'approche dite "réseau" semblait inefficace sur la  
25          communauté.

1                    Par la suite, j'ai travaillé sur la communauté  
2                    de Kitcisakik où j'y étais employée par le Conseil  
3                    des Anichinaabe de Kitcisakik, fin deux mille sept  
4                    (2007) jusqu'à mon retour en protection de la  
5                    jeunesse en deux mille treize (2013). Cette  
6                    expérience de travail sur la communauté m'a beaucoup  
7                    appris sur le mode de vie, sur la culture et sur la  
8                    façon d'être des Anichinaabe de Kitcisakik. J'ai eu  
9                    la chance de réellement entrer en relation avec ce  
10                    peuple, j'ai appris beaucoup sur ce qui pouvait se  
11                    faire et sur ce qui ne pouvait pas se faire en  
12                    l'intervention. J'ai appris comment intervenir avec  
13                    eux, afin que nous puissions grandir ensemble. Le  
14                    principe de réciprocité, je l'ai appris lors de  
15                    cette période. J'ai compris qu'on ne pouvait arriver  
16                    et se prétendre expert. J'ai aussi compris que je  
17                    devais patiente, et que je devais mettre de côté mes  
18                    attentes réalistes de travailleuse sociale  
19                    allochtone. J'ai compris qu'il fallait prendre le  
20                    temps d'être ensemble et d'apprendre l'un de  
21                    l'autre. J'ai appris que pour gagner la confiance,  
22                    je devais faire partie des leurs. Faire partie des  
23                    leurs ne signifie pas être de passage une journée  
24                    par semaine sur leur communauté, cela signifie  
25                    plutôt d'être présent et disponible sur la

1 communauté, éventuellement d'aller à la chasse avec  
2 eux, de se promener sur leur territoire, de partir  
3 en randonnée de canoë pendant plusieurs jours, de  
4 cuisiner des festins, de participer à différents  
5 rituels comme la cérémonie des petits pas, des  
6 mariages, des funérailles, de partager un repas, de  
7 prendre un thé. En fait, j'ai appris ce qui ne  
8 s'apprend pas à l'université et ce qui est essentiel  
9 pour faire un travail de qualité et respectueux du  
10 mode de vie et de la culture Anishinaabe.

11 Lors de cette période, j'ai travaillé au  
12 service de première ligne. Le mandat du service de  
13 première ligne était de travailler en proximité, de  
14 manière intensive avec les familles, afin d'éviter  
15 les signalements. La collaboration que nous avons  
16 avec les intervenants de la protection de la  
17 jeunesse était bonne et ces derniers avaient  
18 confiance en nos services et nous contactaient  
19 régulièrement quand ils recevaient un signalement  
20 afin que nous regardions ensemble comment nous  
21 pouvions travailler et faire en sorte que les  
22 familles ne soient pas prises en charge par la DPJ  
23 et que le travail se fasse avec le service de  
24 première ligne à même la communauté, afin d'assurer  
25 la sécurité des enfants.

1                    Quand j'ai décidé de démissionner du Conseil  
2                    des Anishinaabe de Kitcisakik, ce n'était pas en  
3                    raison du fait que je ne voulais plus travailler  
4                    auprès de la communauté. J'ai voulu retourner en  
5                    protection de la jeunesse pour le secteur de  
6                    Kitcisakik, car je croyais que mon bagage  
7                    professionnel pouvait faire en sorte que je puisse  
8                    faire de la belle protection de la jeunesse et  
9                    d'aider réellement les familles. Alors, avec une  
10                   plus grande expérience de travail en milieu  
11                   autochtone, j'ai recommencé à travailler en  
12                   protection de la jeunesse pour la communauté de  
13                   Kitcisakik en deux mille treize (2013). Avant la  
14                   fusion et la naissance du Centre intégré de santé et  
15                   services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, j'ai  
16                   l'impression du moins d'avoir fait de la belle  
17                   protection de la jeunesse. Cependant, je dois  
18                   avouer que j'ai dû contourner, à l'occasion,  
19                   certaines règles que je croyais essentielles en  
20                   contexte autochtone. J'ai tout de même été capable  
21                   de faire valeur... valoir des actions appropriées  
22                   auprès des familles dans le respect de leurs rites  
23                   et de leur culture et j'ai senti que j'avais la  
24                   confiance de ma chef de service, d'ailleurs, cette  
25                   dernière avait œuvré de nombreuses années en

1           contexte autochtone et avait une très belle  
2           expertise et un très bon lien avec la communauté de  
3           Kitcिसakik.

4           Toutefois, après la fusion, il y a eu de grands  
5           changements. La restructuration a fait en sorte  
6           qu'un seul chef de service au programme évaluation-  
7           orientation était nommé, pour couvrir les secteurs  
8           de Val-d'Or, Senneterre, Lac-Simon et Kitcिसakik.  
9           J'ai été consternée d'apprendre que cette même  
10          personne n'a pas été retenue comme chef de service,  
11          car, à ma connaissance, en matière d'intervention en  
12          contexte autochtone, c'est une très bonne candidate,  
13          une des rares personnes possédant l'expertise  
14          nécessaire. Cela n'enlève rien aux autres candidats  
15          sélectionnés, sauf que je sais très bien que le  
16          critère de sélection, "posséder une expertise en  
17          matière autochtone, d'avoir la... volontairement été  
18          tassé au profit d'autres critères de sélection qu'il  
19          ne... ne m'appartient pas de juger ici, mais qui a  
20          laissé la protection de la jeunesse avec un grand  
21          manque de connaissance au niveau de l'application de  
22          la Loi en contexte autochtone dans ce secteur.

23          Est-ce parce qu'il n'y a pas de différence à  
24          faire en matière de protection de la jeunesse, qu'on  
25          travaille auprès des Autochtones de la même manière

1 qu'on travaille auprès des Allochtones, que la loi  
2 c'est la loi?

3 J'ai remarqué que les intervenants qui  
4 n'avaient aucune expérience en contexte du milieu  
5 autochtone avaient tendance à appliquer la loi avec  
6 les mêmes lunettes qu'avec les non-Autochtones; que  
7 la loi devait s'appliquer de façon uniforme, sans  
8 distinction et qu'ils n'avaient pas à modifier leurs  
9 interventions auprès des Autochtones.

10 J'aimerais mettre en lumière une situation qui  
11 s'est produite au printemps deux mille quinze  
12 (2015), suite à une mesure d'urgence de quarante-  
13 huit (48) heures pour des enfants de la communauté,  
14 un processus décisionnel en équipe, un PDE, fut  
15 rapidement mis en place de concert avec le programme  
16 "Ma famille, ma communauté", afin de mettre à  
17 contribution les ressources du milieu est assurer la  
18 sécurité pour les enfants, ce qui fut possible sur  
19 une base volontaire avec la collaboration des  
20 parents, la famille élargie et des employés du  
21 Centre de santé. Malgré le fait que j'ai exposé  
22 l'impact du choix judiciairisé sur la famille et sur  
23 la collaboration de celle-ci, la position de  
24 l'établissement était de n'accepter l'entente  
25 provisoire que de façon temporaire, de sorte que le

1 dossier serait judiciairisé pour la mesure au fond,  
2 sans aucune adaptation dans la philosophie  
3 d'intervention auprès de cette famille algonquine.

4 Cliniquement, ce fut une mauvaise décision, ce  
5 fut un traumatisme de retourner au tribunal et cela  
6 a ramené la mère dans ses blessures d'enfance et lui  
7 a fait revivre son expérience avec ses autres  
8 enfants plus âgés. Les parents ne comprenaient pas  
9 pourquoi nous arrivions à établir un plan de  
10 sécurité en contexte volontaire, mais que nous  
11 devions tout de même judiciaire et le dossier. Nous  
12 venions, par cette décision mal adaptée, de donner  
13 raison à la famille, à la communauté de se méfier  
14 des services de protection de la jeunesse. J'ai  
15 rapidement été lassée d'avoir régulièrement à  
16 déjouer les règles que je trouvais discriminatoires  
17 et insécurisantes culturellement pour les  
18 Algonquins, j'avais de plus en plus de mal à  
19 composer avec des règles et discours dits et non-  
20 dits, qui venaient confirmer la discrimination  
21 systémique dont étaient victimes les Autochtones.  
22 J'ai démissionné de mon affectation en janvier deux  
23 mille dix-sept (2017).

24 Comme Allochtone, je comprends que la Loi sur  
25 la protection de la jeunesse est un mal nécessaire,

1 je comprends que c'est la primauté des droits des  
2 enfants, la sécurité et au développement qui guident  
3 nos actions en protection. Je comprends que le  
4 concept de protection s'enracine dans la Charte des  
5 droits et libertés de la personne, que le droit à la  
6 protection découle de l'ensemble des droits  
7 fondamentaux reconnus à toute personne, notamment le  
8 droit à la vie, à l'intégrité, à la sûreté et au  
9 recours... au secours. Je comprends que la... LPJ  
10 n'avise pas toutes les situations où des enfants  
11 peuvent avoir des besoins d'aide ou des besoins de  
12 services particuliers. Je comprends également que  
13 l'intervention de l'autorité de l'État dans la vie  
14 des familles doit être réservée à des situations  
15 graves ou exceptionnelles. Je comprends qu'il est  
16 important et nécessaire de faire la différence entre  
17 le besoin de protection et le besoin d'aide. Je  
18 comprends tout cela, car, ça fait partie de ma  
19 socialisation, de mes valeurs et de mon éducation.

20 Dans les communautés, la prise en charge des  
21 situations par la DPJ est loin d'être  
22 exceptionnelle, les statistiques le démontrent année  
23 après année. Pourquoi? Est-ce qu'il manque de  
24 services en première ligne sur les communautés?  
25 Est-ce que les enfants déclarés compromis le sont



1           réellement? Est-ce que la gestion du risque est  
2           différente pour chacun des intervenants ou des chefs  
3           de service?

4           En protection de la jeunesse, on doit  
5           quotidiennement exercer notre jugement, afin  
6           d'évaluer les risques et de déterminer la nécessité  
7           d'appliquer des mesures de protection. C'est pas un  
8           travail facile, car ne sont exposés à la  
9           vulnérabilité et à la détresse sociale des familles  
10          que nous rencontrons. Ça serait simple de croire  
11          que notre pratique aussi complexe soit elle est  
12          suffisamment balisée par la loi pour nous indiquer  
13          clairement les possibilités d'intervention. Tout  
14          est question d'interprétation et de grilles  
15          d'analyses. La réalité sur le terrain est toute  
16          autre. L'application de la loi devrait dépendre du  
17          jugement professionnel de l'intervenant. Or, ce  
18          sont les politiques internes et le niveau de  
19          tolérance du gestionnaire qui vient baliser la  
20          pratique; chaque gestionnaire y va de sa propre  
21          capacité à gérer les risques et il le propose à  
22          l'intervenant, suggérant des actions  
23          professionnelles qui peuvent défier souvent toute  
24          logique en contexte autochtone.

25                 Connaître la réalité autochtone viendrait

1           permettre de gérer le risque bien différemment. On  
2           ne doit pas adapter nos interventions au contexte  
3           autochtone, on doit simplement faire différemment,  
4           car nous sommes différents. Le clan est important  
5           chez les Autochtones, c'est un peuple collectiviste,  
6           c'est d'ailleurs pourquoi le proverbe africain, "Il  
7           faut tout un village pour élever un enfant", est  
8           affiché bien en vident... en évidence dans les  
9           communautés.

10                    Pour la plupart, ils n'ont aucune confiance aux  
11           services de l'État. Le fait de retirer les enfants  
12           de leur famille éveille les échos des pensionnats  
13           qui découlent des politiques d'assimilation menées  
14           durant près d'un siècle et dont la mémoire est  
15           douloureuse pour ceux qui ont vécu des sévices, il  
16           ne peut qu'alimenter un sentiment de méfian... de  
17           méfiance, pardon, à l'égard du système de la  
18           protection de la jeunesse.

19                    Ceci dit, les interven... les intervenants en  
20           protection de la jeunesse travaillent avec  
21           engagement et ils ont de bonnes intentions, mais le  
22           degré de compréhension de la sécurisation culturelle  
23           fait pour la plupart du temps défaut. La plupart  
24           n'ont pas le bagage de connaissances nécessaires  
25           pour analyser, évaluer, exercer un jugement clinique

1           à la hauteur des besoins des Autochtones.

2           À titre de conclusion, il serait pertinent que  
3           toute personne travaillant de près ou de loin en  
4           protection de la jeunesse, y compris les  
5           gestionnaires, le contentieux et la magistrature  
6           notamment, soient formés sur les particularités de  
7           la clientèle autochtone, sur leurs valeurs, leurs  
8           réalités et leur histoire, qu'une supervision  
9           clinique soit offerte pour les intervenants qui  
10          travaillent en contexte autochtone par des  
11          professionnels experts en la matière afin de mieux  
12          orienter les interventions et d'actualiser les  
13          formations apprises au préalable. Ce n'est pas tout  
14          de savoir, il faut aussi avoir la permission de le  
15          mettre en pratique, une décision d'établissement,  
16          c'est une question de culture.

17          La protection des enfants autochtones devrait  
18          relever des Autochtones, selon moi, une gouvernance  
19          autochtone en ce qui a trait aux services de  
20          protection de l'enfance est inévitable. Merci.

21       **LE COMMISSAIRE :**

22           Est-ce que vous avez des questions, Me Bourget?

23       **Me DONALD BOURGET :**

24           Il y a beaucoup de sujets intéressants qui ont été  
25           abordés, c'est... un contenu qui est dense.

1       **LE COMMISSAIRE :**

2           Un contenu très dense, qui mériterait certainement  
3           d'être... d'être développé, on y retrouve beaucoup  
4           d'éléments dont on a entendu parler ici et là,  
5           depuis le début des audiences, et qu'on... qu'on  
6           retrouve condensés, d'une manière qui me paraît  
7           exceptionnelle.

8           Alors, je vous laisse aller Me Bourget avec vos  
9           questions.

10       **Me DONALD BOURGET :**

11           Je commencerai par (inaudible) dans votre  
12           témoignage, lorsque vous faites référence au fait là  
13           qu'effectivement, il devrait y avoir une formation  
14           plus... plus exhaustive au niveau de... des services  
15           protection, au niveau également du tribunal et tous  
16           ceux qui sont appelés à prendre des décisions  
17           concernant les enfants. Est-ce que dans le cadre de  
18           vos expériences effectivement au Lac-Simon et à  
19           Kitchisake... Kitcisakik, l'approche réseau  
20           prévoyait un volet autochtone, bien, dans... dans la  
21           façon de faire, ou c'était une notion qui était  
22           absente des directives?

23       **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

24           Dans le fond, on ne... par rapport au... pouvez-vous  
25           répéter la question juste pour être sûre que je

1           comprends bien, parce que je suis pas certaine de  
2           comprendre les...

3           **Me DONALD BOURGET :**

4           Oui, je comprends que vous compreniez pas. (Rires)

5           **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

6           Juste pour être sûre là.

7           **Me DONALD BOURGET :**

8           L'approche réseau...

9           **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

10          Oui.

11          **Me DONALD BOURGET :**

12                   ... ou l'approche de l'établissement par rapport à  
13                   votre embauche et à votre intervention au niveau là  
14                   des communautés autochtones, est-ce qu'il y avait un  
15                   volet autochtone dans... spécifique dans la façon  
16                   d'intervenir ou la forme... la formation qui vous  
17                   était donnée par rapport aux réalités autochtones?

18          **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

19                   Moi, quand je suis... j'ai fait mon retour en deux  
20                   mille treize (2013), on avait eu la possibilité là  
21                   de suivre une formation avec madame Monk (?) là,  
22                   Janet Monk, moi je l'avais déjà suivie, fait que j'y  
23                   avais pas participé, mais c'était offert là aux gens  
24                   là, du... ça avait été offert là à mes collègues au  
25                   service... au point des services de Kitcisakik là,

1 il y avait eu la possibilité de pouvoir avoir cette  
2 formation-là, dans le fond, ça se trouve en deux  
3 mille treize (2013), quand que j'ai fait mon retour.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Mais je comprends que vous avez appris beaucoup sur  
6 place?

7 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

8 Oui.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 En côtoyant les gens de la communauté, en  
11 participant aux activités, diverses activités, vous  
12 avez énuméré plusieurs éléments, la chasse de canoë,  
13 le thé...

14 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

15 Um-hum.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 ... la... la cérémonie des petits pas, etc... ce qui  
18 vous a permis d'apprendre beaucoup?

19 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

20 Oui effectivement...

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Sur le tas, comme on dit?

23 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

24 (Rires) Effectivement oui.

25 **Me DONALD BOURGET :**

1           En début de témoignage, vous avez mentionné  
2           qu'effectivement, il vous fallait de la patience,  
3           qu'éventuellement, vous aviez peut-être des attentes  
4           irréalistes par rapport à l'intervention en  
5           communauté. Pouvez-vous préciser votre pensée de ce  
6           que vous avez vécu sur le terrain par rapport à ce  
7           que... quelles étaient vos attentes au départ?

8           **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

9           Um-hum. Mais comme travailleur social, exemple  
10          si... quand je préparais une rencontre pour aller à  
11          domicile, je pouvais, bon, planifier, faire un plan  
12          d'intervention ou planifier puis s'il y a une  
13          mesure, ou en tout cas, on pouvait planifier des  
14          choses là comme cliniques et tout ça, puis  
15          finalement quand on arrive sur place, puis qu'il  
16          vient de se passer une situation où est-ce que, je  
17          sais pas, il y a une crise ou qu'il y a d'autres  
18          choses, mais on apprend vite à mettre ça en arrière  
19          ce qu'on avait prévu, parce que dans le fond,  
20          c'était un détail, ce qui est important, c'était le  
21          moment présent avec la famille. Fait que ça, ça  
22          j'ai appris dans le fond à vivre le moment présent  
23          avec les gens, avec ce qu'ils avaient besoin, et non  
24          pas moi ce que je devais... ce que j'avais prévu en  
25          arrière dans mon bureau (rires)... pour ma rencontre

1 finalement, ça c'est... ça a été mis de côté.

2 Fait que j'ai appris ça, c'est ce que ça  
3 voulait dire en gros là, mes attentes irréalistes de  
4 travailleuse sociale allochtone, c'est ce que ça  
5 voulait dire, dans le fond, de prendre le temps  
6 d'être avec les gens, puis d'avancer à leur rythme  
7 un pas à la fois, selon ce qui était nécessaire.

8 **Me DONALD BOURGET :**

9 Prendre le temps par rapport aux délais qui vous...  
10 sont imposés, des délais légaux, les délais  
11 administratifs posent problème dans l'intervention?

12 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

13 C'est sûr que c'est toujours présent, nous on a  
14 quand même... on a des attentes, le ministère a des  
15 attentes par rapport à l'évaluation, bon, on doit  
16 faire x nombre d'évaluations, 52 évaluations par  
17 année, fait qu'on a toujours cette pression-là,  
18 c'est certain, en arrière de nous. C'est sûr que  
19 j'ai jamais senti, t'sais, comme la DPJ ou ma chef,  
20 ils m'ont pas dit, "écoute Mylène, t'as pas fait 52  
21 évaluations là, ça a pas de bon sens", tu sais, ça  
22 s'expliquait là, on pouvait l'expliquer là. Mais  
23 c'est certain que ça reste toujours quand même  
24 présent, cette... ces standards-là, c'est sûr, puis  
25 on veut tout de même répondre aux standards, mais



1 j'imagine que... l'argent qui est donné du ministère  
2 à la Protection de la jeunesse, c'est en fonction de  
3 notre productivité aussi.

4 **Me DONALD BOURGET :**

5 Vous avez mentionné que... il pouvait y avoir des  
6 règles insécurisantes pour les communautés  
7 autochtones dans l'intervention de protection de la  
8 jeunesse, et que ça pouvait même être  
9 discriminatoire dans... dans son application.  
10 Pouvez-vous préciser votre pensée?

11 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

12 Bien, c'est en lien avec le fait que... t'sais,  
13 quand on travaille avec les Autochtones, déjà les  
14 Autochtones sont méfiants par rapport à nos  
15 services, fait que c'est certain que cette méfiance-  
16 là, il faut... il faut l'enlever, il faut... il faut  
17 leur démontrer qu'ils peuvent nous faire confiance.  
18 Puis souvent, quand on a tout le côté... de la  
19 judiciarisation ou d'autres choses, ça amène souvent  
20 les... les gens à plus comprendre ce qui se passe  
21 parce qu'on a dans un premier temps, on travaille,  
22 on explique qu'on peut travailler en collaboration  
23 de façon volontaire, puis des fois ça va... ça va  
24 vite puis finalement, bon, on se rend compte que là,  
25 la fratrie était déjà judiciarisée au préalable et

1            finalement, il faut judiciariser, fait que des fois,  
2            ça amène à justement... ça amène un inconfort puis  
3            ça amène ces familles-là à être dans un entonnoir  
4            qui... Ils se sentent coincés, puis qui justifie la  
5            méfiance, dans le fond....

6            **Me DONALD BOURGET :**

7            de...

8            **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

9            ... qu'ils avaient à notre égard.

10          **LE COMMISSAIRE :**

11          Là, vous parlez de méfiance, est-ce que le... est-ce  
12          que ce climat de méfiance que vous avez ressenti  
13          dépend du passé, ou de circonstances qui sont tout à  
14          fait ponctuelles, vous l'expliquez comment, ce  
15          climat de méfiance-là, est-ce que vous avez pu vous  
16          faire une idée?

17          **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

18          Moi, ce que je pourrais penser, c'est sûr, c'est en  
19          lien aussi avec l'historique, avec l'histoire, avec  
20          les pensionnats, le fait de retirer les enfants, ça  
21          ramène aussi à cette notion-là, à cette expérience-  
22          là, dans le fond, qui a été vécue. Je pense ça  
23          pourrait... oui, ça peut... ça peut justifier dans  
24          le fond cette méfiance-là, puis aussi peut-être le  
25          fait aussi qu'on... qu'on a... non, je pense que

1 c'est ça, oui c'est ça.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Oui, le passé et...

4 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

5 Oui.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 ... a laissé des traces?

8 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

9 Oui.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Et vous avez mentionné évidemment que la société ou  
12 la vie dans une communauté autochtone est différente  
13 de ce qui se passe en milieu allochtone, si on veut?

14 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

15 Um-hum.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Vous avez parlé de l'esprit collectiviste versus  
18 individualiste, est-ce que vous pouvez élaborer un  
19 peu là-dessus?

20 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

21 Um-hum. Un exemple : un enfant qui peut avoir quatre  
22 ans, a trois, quatre ans, qui reste... proche d'un  
23 dépanneur sans rester à côté du dépanneur, dans une  
24 communauté, ça se peut qu'il aille tout seul au  
25 dépanneur, t'sais, ça se peut que cet enfant-là

1           puisse partir de chez lui sans aller au dépanneur,  
2           chercher ses petites choses, mais ce qu'on sait pas,  
3           c'est que peut-être que la personne du dépanneur va  
4           déjà avoir texté la mère ou qu'il y a d'autres, tu  
5           sais, tout le monde fait partie de la communauté,  
6           tout le monde s'implique auprès des enfants. Moi si  
7           je suis dans ma roulotte, dans mon bureau à  
8           Kitcisakik, puis que je vois cet enfant-là seul,  
9           bien, moi je penserais peut-être pas à tout ce  
10          système de protection qui est mis en place par la  
11          communauté, je vais penser "Est-ce que cet enfant il  
12          est tout seul? Mon Dieu!" Je vais peut-être,  
13          t'sais là, ouvrir... je vais peut-être me  
14          questionner, "mon Dieu, cet enfant-là est-tu en  
15          danger? Est-ce que..." Mais dans le fond, quand on  
16          prend le temps de bien regarder puis après ça  
17          d'aller voir, on se rend compte que cet enfant-là,  
18          quand il est parti de chez lui pour aller au  
19          dépanneur, tout était déjà structuré, organisé dans  
20          cette communauté-là, pour que cet enfant-là ne soit  
21          pas en danger. Mais moi comme Allochtone à Val-  
22          d'Or, mon enfant, il part pas tout seul au dépanneur  
23          parce que t'sais, c'est pas la même, on n'est pas  
24          dans le même système là.

25       **LE COMMISSAIRE :**

1           On regarde pas de la même paire de lunettes?

2       **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

3           Non.

4       **LE COMMISSAIRE :**

5           Je comprends.

6       **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

7           Non.

8       **Me DONALD BOURGET :**

9           Et ce qui fait que la prise en charge des dossiers  
10          en communauté par la DPJ est, vous disiez, loin  
11          d'être exceptionnelle, on comprend que, de vos  
12          propos qu'il y a plus de judiciarisation que  
13          devrait, ou plus que par ailleurs dans les milieux  
14          autochtones... allochtones?

15       **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

16          Mais quand on regarde les statistiques, c'est ce  
17          qu'elles démontrent, dans le fond, les statistiques  
18          démontrent qu'il y a plus d'enfants pris en charge  
19          par la DPJ, comme on a aussi beaucoup plus  
20          d'Autochtones dans les centres d'incarcération, on a  
21          plus... t'sais, dans le sys... pris dans le système  
22          de justice, fait que oui, en effet.

23                Et ça sera en lien avec l'application  
24          universelle de la loi, sans distinction, la loi  
25          c'est la loi, de sorte qu'appliquée dans le milieu

1 autochtone il y a... il y a des distorsions?

2 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

3 Mais peut-être, peut-être que ça pourrait expliquer  
4 une partie.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Est-ce que vous avez des... des suggestions, vous  
7 avez vécu dans le milieu, vous avez senti la... la  
8 difficulté d'application de la loi telle qu'elle aux  
9 communautés autochtones, vous avez comme vous dites  
10 dérogé à la règle dans la mesure du possible pour  
11 faire ce qui vous paraissait le mieux adapté à ces  
12 gens-là, aux gens dans les communautés. Est-ce que  
13 vous avez des suggestions, ou est-ce qu'il y a des  
14 choses que vous aimeriez qui changent, peut-être  
15 nous le dire sur quel bouton on pourrait appuyer  
16 pour recommander des changements, de façon à rendre  
17 de meilleurs services parce que c'est l'objectif de  
18 la Commission, améliorer les relations entre les  
19 Autochtones et les services publics dont la  
20 protection de la jeunesse, ou s'il y a d'autres  
21 choses qui sont concomitantes que vous voyez qu'on  
22 pourrait faire, parce que des fois, ça se tient un  
23 service à l'autre là...

24 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

25 Um-hum...

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Vous avez des...

3 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

4 ... il y a des... il y a des suggestions, oui.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Oui?

7 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

8 Bien, il y a une expérience dans le fond que j'ai  
9 vécue, puis j'ai trouvé vraiment... je trouve que  
10 c'est... que c'est une expérience, dans le fond,  
11 c'est en collaboration avec un enquêteur avec qui on  
12 faisait affaire qu'on avait un signalement au niveau  
13 qu'il fallait déclencher l'entente multisectorielle  
14 au niveau abus physiques, sexuels, tout ça, fait que  
15 quand on devait déclencher l'entente  
16 multisectorielle avec un procureur, protection de la  
17 jeunesse et enquêteur, on... souvent... bien, ce qui  
18 était fait dans le fond, c'est qu'on allait sur la  
19 communauté, on allait chercher l'enfant, dans le  
20 fond, pour assurer sa sécurité, on avisait, bon, les  
21 parents tout ça, puis après ça, on partait puis on  
22 allait à Val-d'Or avec l'enfant au poste de police  
23 pour l'entendre faire une entrevue non suggestive  
24 filmée, tout ça, et on trouvait que ça avait aucun  
25 sens-là de faire ça là, justement, on trouvait que

1           ça faisait juste là amplifier tout ce sentiment de  
2           méfiance là... Fait qu'en collaboration avec  
3           l'enquêteur, on a trouvé des solutions, soit de...  
4           on a trouvé une télévision qu'on a mis dans nos  
5           bureaux sur la communauté, puis l'enquêteur lui a  
6           reçu un certain budget pour acheter une caméra avec  
7           un trépied, fait quand qu'on avait... à partir de ce  
8           moment-là, quand qu'on avait des situations où est-  
9           ce qu'on devait déclencher l'entente  
10          multisectorielle, bien, on pouvait aller à l'école  
11          puis ont traversait, puis on se rendait dans nos  
12          bureaux, c'était... ça prenait deux minutes,  
13          l'enfant se sentait plus en sécurité, le parent  
14          aussi, il y avait moins de méfiance, fait que je  
15          trouvais que c'était une belle... ça avait été là  
16          une suggestion, dans le fond, de l'enquêteur là, je  
17          trouvais que ça avait été une belle, une belle façon  
18          justement d'emmenner à... à faciliter le travail.

19          **LE COMMISSAIRE :**

20                À votre connaissance, est-ce que ça se fait encore?

21          **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

22                Bien, à ma connaissance, dans le fond, quand je suis  
23                partie ça se faisait encore. (Rires) en deux  
24                mille... en décembre, janvier deux mille sept (2007)  
25                là.



1 **Me DONALD BOURGET :**

2 Et à votre connaissance, est-ce que ça se faisait  
3 dans d'autres communautés qu'à Kitcissakik?

4 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

5 Non. Quand j'ai... j'ai aussi eu à évaluer des  
6 signalements au Lac-Simon. Au Lac-Simon, dans le  
7 fond, on parlait... on se rendait à Val-d'Or pour...  
8 faire l'entente multisectorielle.

9 **Me DONALD BOURGET :**

10 Ça s'applique pas à Lac-Simon, je comprends bien.  
11 Vous aviez parlé en début de témoignage d'une  
12 intervention de prise de décision en équipe de  
13 concert avec le programme "Ma famille, ma  
14 communauté". Pouvez-vous élaborer là, sur ce type  
15 de programme et ce type d'approche qui a été un  
16 succès en l'occurrence?

17 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

18 Oui, dans le fond, c'est certain, je suis pas  
19 l'expert du programme là, "Ma famille, ma  
20 communauté", mais souvent ce que ça... l'objectif du  
21 processus décisionnel en équipe justement, du PDE,  
22 comme on dit, c'est de vraiment travailler avec les  
23 ressources du milieu dans une approche plus  
24 communautaire pour faire en sorte d'assurer une  
25 sécurité pour les enfants. Fait qu'on peut... on

1            peut avoir les gens de la famille élargie, on peut  
2            avoir les gens du... de la garderie, de l'école, les  
3            gens significatifs qui peuvent aider cette famille-  
4            là, justement, qui peuvent vivre une situation où  
5            est-ce que l'enfant... peut être en danger, ou en  
6            tout cas au niveau de sa sécurité ou son  
7            développement, puis bien, c'est un travail dans le  
8            fond, c'est de concert avec tous ces gens-là autour  
9            de la table, on est capable de trouver des  
10           solutions, on a des préoccupations, on a des forces,  
11           puis on a des solutions, puis on a à cœur de mettre  
12           en place un plan de sécurité pour assurer la  
13           sécurité de ces enfants... de l'enfant. Fait que  
14           souvent, ça peut être de laisser l'enfant dans son  
15           milieu, ça peut être d'amener différentes...  
16           d'amener différentes choses, dans le fond, pour  
17           assurer sa sécurité, en gros.

18           **Me DONALD BOURGET :**

19           D'où la question sur la gestion du risque, dans le  
20           fond, ce que vous mettez en place comme filet de  
21           sécurité peut être insécurisant pour certains  
22           gestionnaires en soi?

23           **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

24           C'est certain qu'en ayant un vécu... en ayant  
25           travaillé sur la communauté elle-même, on amène...

1 on vient à comprendre aussi tout le système qui est  
2 dans la communauté, puis au niveau de la gestion du  
3 risque, c'est certain qu'avec cette expérience-là,  
4 on... on vient à avoir une gestion qui est  
5 différente du risque que... si moi j'avais pas cette  
6 expérience-là sur la communauté.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Vous avez... vous avez abordé le roulement du  
9 personnel qui était assez significatif dans les  
10 communautés autochtones en soulignant que, souvent,  
11 les jeunes... les jeunes intervenants vont prendre  
12 un poste en communauté autochtone parce que c'est ce  
13 qui est libre, puis à la première occasion, on  
14 essaie de venir à Val-d'Or, en tout cas, on peut  
15 présumer que c'est un peu comme ça ailleurs en  
16 province où il y a une ville pas loin d'une  
17 communauté autochtone que peut-être, on pourra  
18 vérifier...

19 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

20 Um-hum.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Est-ce que... puis évidemment des jeunes qui  
23 arrivent, j'ai compris que la formation en ce qui  
24 concerne les réalités autochtones était, je veux  
25 utiliser le mot déficiente là, si je me trompe, vous

1           pouvez me corriger. Est-ce que vous auriez des  
2           suggestions à faire qui puissent créer un climat de  
3           confiance, que les gens puissent avoir affaire à des  
4           intervenants qui inspirent confiance, qui ont... qui  
5           ont des connaissances au moins de base avec les  
6           réalités autochtones, être capable d'intervenir  
7           d'une manière qui... qui est crédible puis qui crée  
8           de la confiance dans les communautés puis qu'on  
9           n'ait pas un roulement qui... qui est perpétuel  
10          parce qu'on a entendu ça à date, le problème du  
11          roulement?

12       **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

13          Non, effectivement, c'est certain que moi quand j'ai  
14          terminé mon baccalauréat, on n'avait pas beaucoup là  
15          de... moi c'est certain que j'orientais toujours mes  
16          travaux de recherche ou mes travaux en... tout ce  
17          qui était la question autochtone parce que moi  
18          c'était... c'était vraiment, c'était clair pour moi  
19          que je travaillerais avec les Autochtones, mais  
20          sinon, c'est des cours qui sont optionnels, c'est  
21          pas... c'est pas tout le monde qui ont cette  
22          formation-là. Mais aujourd'hui, moi je suis  
23          superviseur aussi de stage pour les étudiants à  
24          l'université, puis j'ai été étonnée là, de voir  
25          justement que cette année, dans le cadre du deuxième

1           stage, il y a un volet où est-ce qu'on... on va  
2           travailler toute la sécurisation culturelle, fait  
3           que moi, c'est la première fois que je vois ça, fait  
4           que je trouve que ça va amener tous les étudiants  
5           dans le fond à développer cet aspect-là, même s'ils  
6           font pas un stage en milieu autochtone, ils vont  
7           avoir à développer cet aspect-là, fait que ça, je  
8           trouve que pour l'UCAD (?), en tout cas, je sais pas  
9           si c'est comme ça pour tout le monde, mais pour  
10          l'UCAD, je trouve c'est une belle avancée là, pour  
11          amener justement... les étudiants à avoir une plus  
12          grande connaissance par la suite.

13        **LE COMMISSAIRE :**

14           C'est un modèle, en fait, c'est une formation en  
15          travailleur social, j'imagine, de l'UCAD?

16        **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

17           Oui, c'est ça, c'est dans le cadre du dernier stage  
18          du baccalauréat en travailleur social.

19        **LE COMMISSAIRE :**

20           Alors, c'est quelque chose que vous suggérez  
21          d'exporter dans d'autres centres universitaires?

22        **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

23           Si c'est possible, oui (rires).

24        **Me DONALD BOURGET :**

25           Vous suggérez même des conseillers experts en

1 matière de... autochtone qui pourrait être les  
2 consultants auprès de services de protection de la  
3 jeunesse?

4 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

5 Ça... moi je trouve ça pourrait être une belle  
6 solution si on pouvait avoir des gens qui sont  
7 experts ou qui connaissent justement ce travail-là à  
8 faire avec les... les Autochtones. Dans le fond, ça  
9 va... t'sais, on a besoin d'être supervisé avec des  
10 gens qui connaissent le travail en milieu  
11 autochtone, pour être capable de mettre en pratique  
12 les formations qu'on apprend parce qu'on... on a  
13 bien beau avoir des formations, suivre des  
14 formations, mais après ça l'actualisation de ces  
15 formations-là ressemble à quoi sur le terrain? Il  
16 faut être capable d'avoir une personne qui va  
17 pouvoir nous enligner ou qui va être capable, dans  
18 le fond, de nous aider là à trouver les meilleures  
19 solutions pour la famille, pour l'enfant.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 En somme, si je vous entends bien, ça prend une  
22 préparation qui... qui est plus élaborée, qui est  
23 différente parce que les gens dans les communautés  
24 autochtones sont différents?

25 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

1 Um-hum.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Il faut... Il faut... il faut comprendre ça au  
4 départ, je comprends bien?

5 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

6 Oui, effectivement.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Maintenant, ça m'amène à un autre sujet. Vous avez  
9 certainement eu connaissance de placement en famille  
10 d'accueil au cours de votre travail dans les  
11 communautés de Lac-Simon et Kitcisakik. Est-ce que  
12 le... la qualification d'une famille d'accueil ou  
13 les critères pour retenir une famille d'accueil a  
14 créé ou crée des problèmes à votre connaissance?

15 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

16 C'est sûr que je connais pas tous les critères là  
17 pour... pour être famille d'accueil. J'ai déjà été  
18 famille d'accueil pour Lac-Simon là, d'ailleurs,  
19 mais je connais pas bon, tout le programme là, tout  
20 ça, d'évaluation, tout ça, et par rapport à la  
21 famille d'accueil, c'est certain qu'il doit avoir un  
22 intérêt réel là à travailler avec les Autochtones,  
23 mais je sais pas si on a... faudrait peut-être le  
24 poser aux personnes concernées là, la question, mais  
25 à ma connaissance, je crois pas qu'il y a de

1 formation particulière ou... pour les familles  
2 d'accueil.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Mais je pense à des critères comme le genre de  
5 logement, des chances, ces choses-là, est-ce que ça  
6 a déjà, à votre connaissance, créé des problèmes?

7 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

8 Non.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Non?

11 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

12 Non, ça a pas... j'ai pas été témoin de ça.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Vous avez d'autres questions?

15 **Me DONALD BOURGET :**

16 Pas d'autres questions, M. Le Commissaire.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Me Boucher, avez-vous des questions?

19 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

20 M. Le Commissaire, je vous demanderais une pause de  
21 cinq minutes juste pour que je puisse parler à ma  
22 cliente.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Bien sûr. Bien, absolument.

25 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**



1           Merci.

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           Alors on va suspendre cinq minutes, cinq ou dix  
4           minutes, et on reprend ensuite... et peut-être que  
5           nous aussi, nous aurons d'autres questions.

6           **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

7           Parfait.

8           **LE COMMISSAIRE :**

9           Ça va? Et s'il y a des choses que vous aimeriez  
10          ajouter, c'est le temps. En fait, on a besoin de...  
11          vous avez une expérience sur le terrain, vous avez  
12          une expérience de travail avec les communautés  
13          autochtones, puis évidemment comme je... je me  
14          répète peut-être, mais notre but est de trouver des  
15          façons d'améliorer les relations, alors toutes les  
16          suggestions qui peuvent contribuer à... à améliorer  
17          le contexte, que ce soit au niveau de la Loi, de la  
18          réglementation, de la façon de faire, bien, c'est  
19          très bienvenu. Alors on suspend quelques minutes on  
20          reprend ensuite.

21          **LA GREFFIÈRE :**

22          Suspension de l'audience quelques minutes.

23          SUSPENSION

24          -----

25          REPRISE

1       **LA GREFFIÈRE :**

2               Reprise de l'audience.

3       **LE COMMISSAIRE :**

4               Bon, alors rebonjour. Alors, j'ai compris,

5               Me Boucher, que vous auriez peut-être des questions?

6       **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

7               Oui, j'aurais peut-être une question pour... madame

8               Sénéchal.

9       **LE COMMISSAIRE :**

10              Bien, on vous écoute.

11       **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

12              Bonjour Madame Sénéchal. Ce que je comprends de  
13              votre témoignage donc, quand vous étiez intervenante  
14              pour la DPJ, vous travailliez dans ce qu'on appelle  
15              pour le jargon dans l'application de... d'un article  
16              32, soit vous étiez dans l'évaluation des situations  
17              de compromission, c'est bien ça?

18       **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

19              Oui. Dans le fond, il y a eu deux situations, une

20              où est-ce que j'étais sur l'article 33,

21              l'application des mesures, puis à mon retour,

22              c'était avec l'article 32.

23       **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

24              Donc de deux mille treize (2013) à deux mille dix-

25              sept (2017). OK. Donc ce que je comprends aussi de

1           votre témoignage, c'est que vous avez quand même une  
2           grande expérience en milieu autochtone, que vous  
3           avez aussi appris à... à gérer... à gérer les  
4           risques de manière différente grâce à votre... à  
5           votre expérience; que vous aviez une bonne  
6           connaissance aussi des communautés; que vous aviez  
7           aussi une approche... une grande connaissance de  
8           l'application des principes en approche plus comme  
9           dite communautaire, même à ce que j'entends, vous  
10          seriez peut-être même une personne qui pourrait être  
11          un expert pour la DPJ sur le sujet.

12                   Ma question est la suivante : comment  
13           expliquez-vous le pourcentage de dossiers pour  
14           lesquels vous avez été... vous avez classé les  
15           dossiers comme étant compromis, et comment pouvez-  
16           vous expliquer qu'il est aussi élevé dans cette  
17           communauté-là? Est-ce que c'est clair ma question?

18          **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

19           Peut-être juste la répéter, juste pour être sûre  
20           parce que je suis pas sûre...

21          **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

22           Parce que ce que je comprends des données de la  
23           protection de la jeunesse, c'est qu'il y a quand  
24           même un certain nombre de pourcentage de dossiers  
25           qui... sur lesquels vous avez fait des évaluations

1           qui, au final, vous avez décidé de... que l'enfant  
2           était compromis?

3           **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

4           Um-hum.

5           **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

6           Et c'est quand même des pourcentages qui sont quand  
7           même significatifs, qui sont quand même assez  
8           élevés. Donc ma question est : est-ce que vous  
9           pouvez m'expliquer pourquoi c'est aussi élevé dans  
10          cette communauté-là, le pourcentage de dossiers qui  
11          sont retenus comme étant compromis? Est-ce que  
12          c'est la communauté, est-ce que c'est  
13          l'environnement? Qu'est-ce qui pour vous...

14          **LE COMMISSAIRE :**

15          Vous allez peut-être, Me Boucher, si vous me  
16          permettez, peut-être distinguer votre par exemple,  
17          votre question? Je vois que vous faites allusion à  
18          des dossiers de madame Sénéchal aurait considéré  
19          compromission ?

20          **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

21          Oui.

22          **LE COMMISSAIRE :**

23          Puis à un pourcentage élevé dans la communauté.  
24          Alors, il faudrait peut-être... il y a peut-être des  
25          choses qui sont faites dans la communauté qui sont

1 pas nécessairement à l'époque où elle y a travaillé.  
2 Donc, il faudrait peut-être voir là.

3 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

4 Donc, pendant la période vous avez travaillé là-bas,  
5 selon les statistiques moi je possède, quand même  
6 les dossiers que vous avez un certain nombre  
7 d'évaluations, le pourcentage de dossiers qui ont  
8 été au final compromis, nommés compromis sont quand  
9 même assez élevés.

10 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

11 Um-hum.

12 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

13 Pour vous, avec votre expérience, vous avez été là  
14 de deux mille treize (2013) à deux mille dix-sept  
15 (2017), est-ce qu'il y a eu quelque chose qui  
16 justifie ça? Est-ce qu'il y a quelque chose dans la  
17 communauté qui fait qu'il y a plus d'enfants qui  
18 sont compromis dans le système, qui sont plus  
19 compromis, qui explique qu'il y a plus d'enfants de  
20 la DPJ qui pourraient devenir des dossiers  
21 judiciairisés?

22 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

23 Non, je pourrais pas répondre à votre question parce  
24 que je... je connais pas les réponses là qui  
25 pourraient... je pourrais pas répondre à votre

1 question.

2 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

3 OK. Donc dans la commune... il y a...

4 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

5 Peut-être c'est pour... peut-être si ça pouvait être  
6 plus précis ou là c'est général?

7 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

8 Bien, en fait si... OK., je vais le reformuler une  
9 dernière fois, on va voir si vous allez comprendre.

10 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

11 Excusez-moi.

12 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

13 Mais en fait, parce que vous avez travaillé dans la  
14 communauté, vous avez une expérience de la  
15 communauté, vous êtes... vous êtes quelqu'un de  
16 terrain, vous êtes là, vous avez été là aussi juste  
17 avant dans certaines communautés, vous avez été là  
18 présente au quotidien, vous avez eu des activités  
19 avec eux, vous les avez connus, vous avez été  
20 jusqu'à faire des tours de canoë avec eux, donc vous  
21 avez un petit peu plus l'expérience de terrain que  
22 moi. Donc, vous avez vécu avec eux, fait que donc,  
23 ma question ça va jusque-là dans le sens où étant  
24 donné que vous avez cette expérience-là puis ce  
25 vécu-là avec eux, est-ce que... est-ce qu'il y a

1           quelque chose dans cette expérience-là qui pourrait  
2           peut-être justifier le fait qu'il y ait plus  
3           d'enfants qui soient un petit peu compromis dans...  
4           dans ces communautés-là?

5           **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

6           Je pourrais pas expliquer pourquoi là c'est... il y  
7           avait plus de compromission, c'est certain que...  
8           souvent, si exemple on a une situation d'enfant qui  
9           peut être compromise et puis que dans la communauté,  
10          il y a pas de service pour pouvoir assurer justement  
11          le fait que ça soit pris en charge par la  
12          communauté, la protection de la jeunesse c'est le  
13          dernier recours, fait que s'il y a personne qui peut  
14          intervenir en première ligne dans un premier temps,  
15          c'est certain que nous, on a pas le choix  
16          d'intervenir en protection, pour s'assurer que  
17          l'enfant soit... en protec... soit protégé, mais  
18          sinon, je vois pas d'autre chose qui pourrait...

19          **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

20                Vous voyez pas d'autres choses?

21          **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

22                Non.

23          **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

24                Parfait.

25          **LE COMMISSAIRE :**

1 Mais est-ce que je comprends que les services de  
2 première ligne étaient inexistants ou insuffisants?

3 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

4 Ils sont existants, les services de première ligne  
5 sont existants, c'est certain qu'il y a eu... moi  
6 j'ai quitté les services de première ligne, il y a  
7 eu d'autres départs importants aussi au niveau du  
8 service première ligne sur la communauté, fait que  
9 ça... ça l'a amené à faire en sorte que c'était plus  
10 fragile au niveau du service de première ligne.  
11 Fait que c'est pas tous les services qui peuvent  
12 être offerts sur la communauté.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Est-ce que les services de première ligne, je  
15 comprends bien, sont mieux organisés dans une  
16 municipalité comme Val-d'Or, Amos, Rouyn-Noranda ou  
17 que ce soit autochtone allochtone là, quand on parle  
18 de service de première ligne, j'imagine que  
19 l'ensemble du service va traiter un cas comme  
20 l'autre, est-ce que c'est mieux organisé, mettons,  
21 Val-d'Or entre autres?

22 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

23 Je pourrais pas répondre, je sais... je sais pas,  
24 non, je pourrais pas répondre à la question, mais  
25 c'est certain que les services de première ligne



1           doivent être forts là, t'sais, on doit vraiment  
2           travailler en amont là pour éviter parce que c'est  
3           une... c'est une dernière... t'sais, la protection  
4           de la jeunesse, c'est la dernière solution là, fait  
5           que c'est que c'est certain qu'on doit mettre tout  
6           en place là pour éviter justement que ça se rende  
7           là, fait que je pourrais pas dire si Val-d'Or ou les  
8           communau... les villes, c'est plus fort comme  
9           système de première ligne, malheureusement.

10       **LE COMMISSAIRE :**

11           Mais si... et ce que je comprends bien si je retiens  
12           qu'un service première ligne bien organisé dans une  
13           communauté pourrait certainement faire en sorte  
14           qu'on diminue la judiciarisation?

15       **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

16           Oui, je suis convaincue.

17       **LE COMMISSAIRE :**

18           Et spécialement si les gens qui œuvrent dans ce  
19           service-là ont une formation ou une connaissance des  
20           réalités autochtones?

21       **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

22           Um-hum, oui c'est sûr, ça c'est certain.

23       **LE COMMISSAIRE :**

24           Est-ce que je comprends que vous suggérez que les  
25           gens qui travaillent en service social, que ça soit

1           à Val-d'Or dans la région d'Abitibi-Témiscamingue,  
2           région 08 ou les autres régions dans la province  
3           aient une formation quant aux réalités autochtones?

4           **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

5           Oui, c'est obligatoire, ça devrait l'être, en tout  
6           cas. Puis aussi quand j'ai travaillé avec des  
7           collègues qui n'avaient pas la formation, exemple,  
8           qui avaient pas de baccalauréat ou il y avait pas  
9           d'autre formation, bien ces collègues-là Autochtones  
10          qui étaient sur la communauté détenaient une  
11          expertise aussi. Moi je trouvais ça important de  
12          toujours impliquer les gens de la communauté dans  
13          nos décisions parce que souvent, il y a un regard ou  
14          une façon de voir que nous, on n'a pas vue, même si  
15          on a... on a des diplômes, qu'on n'a pas vue. Fait  
16          que cette expertise-là, même si elle n'est pas sur  
17          un diplôme, même si... elle est pas en tout cas  
18          reconnue par le ministère là, au niveau du diplôme,  
19          elle est présente puis on doit s'en servir autant  
20          protection de la jeunesse en première ligne, dans  
21          toutes les situations, on doit vraiment se servir de  
22          l'expertise que les gens ont sur la communauté, un  
23          aîné, une marraine, peu n'importe qui... qui c'est,  
24          c'est... souvent quand j'avais un signalement en  
25          protection de la jeunesse, ça m'arrivait quasi

1           quo... systématiquement de... de rencontrer une  
2           personne de la communauté pour voir avec cette  
3           personne-là comment qu'elle voyait cette situation-  
4           là, comment qu'on pouvait intervenir parce qu'il y a  
5           des choses qu'on... qu'on doit faire ensemble aussi,  
6           t'sais, avec le milieu en place là.

7           **LE COMMISSAIRE :**

8           Um-hum. Et en fait, je comprends que ce que vous  
9           exprimez, c'est la nécessité, quand on intervient en  
10          milieu autochtone, d'examiner avec les gens du  
11          milieu la façon de faire, de voir comment on peut  
12          s'y prendre?

13          **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

14          Um-hum. L'idéal, ça serait que nous, que les  
15          intervenants soit à l'évaluation ou dans les autres  
16          secteurs, qu'on soit les derniers... qu'on soit pas  
17          les décideurs; ça devrait être les gens de la  
18          communauté qui décident ce qui se passe, qu'on soit  
19          là comme pour accompagner, pour suggérer, pour  
20          amener, en tout cas, les solutions, mais que ça soit  
21          pas nous qui décidons.

22          **LE COMMISSAIRE :**

23          Vous verriez ça comment? Est-ce que vous avez songé  
24          à une façon d'organiser ça, une structure qui  
25          pourrait être implantée ou qui pourrait servir à

1           répondre à ces... à cette faim-là, à cette soif?

2           **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

3           Mais de mettre en place des gens dans la communauté  
4           qui pourraient justement être impliqués dès le  
5           premier, t'sais, dès le début de l'évaluation ou  
6           qu'il puisse avoir un... un réseau de gens, dans le  
7           fond, qui puissent être déjà mis à l'œuvre pour être  
8           capables de travailler ensemble dans la situation de  
9           l'enfant et peut-être de mettre en place des gens  
10          qui sont dans les communautés qui peuvent intervenir  
11          qui sont... qui ont une crédibilité aussi au niveau  
12          de la communauté; d'établir un système, dans le fond  
13          là, pour... pour faire en sorte que les décisions  
14          viennent de la communauté et non pas de moi, un  
15          travailleur social autochtone qui doit décider, mais  
16          même temps, je pense que ça peut se faire en équipe,  
17          ça peut peut-être se faire en... en collaboration.

18          **LE COMMISSAIRE :**

19                Est-ce qu'il y a autre chose que vous aimeriez  
20                ajouter?

21          **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

22                Non. Il y avait peut-être...

23          **LE COMMISSAIRE :**

24                Non. Des questions Me Bourget?

25          **Me DONALD BOURGET :**

1           Oui, si vous permettez justement sur... sur votre  
2           dernier commentaire...

3           **LE COMMISSAIRE :**

4           (Inaudible) qu'on permet... on veut profiter de la  
5           présence de madame sénéchal pour en apprendre plus.

6           **Me DONALD BOURGET :**

7           Je comprends, de votre propos qu'effectivement, vous  
8           avez été intervenante de première ligne de deux  
9           mille sept (2007) à deux mille treize (2013) dans la  
10          communauté de Kitcisakik. Parlez-nous donc de cette  
11          expérience et la collaboration avec les services de  
12          protection de la jeunesse à cette époque?

13          **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

14          Bien, j'ai eu... j'en ai parlé un petit peu tantôt  
15          dans mon témoignage, la collaboration était bonne  
16          dans le sens où quand on avait signalement souvent,  
17          les gens qui reçoivent le signalement nous  
18          appelaient, voir un peu est-ce qu'il y a du travail  
19          qui est fait avec cette famille-là ou... fait que  
20          nous, on pouvait faire un travail d'amont puis on  
21          avait... la protection de la jeunesse nous faisait  
22          confiance aussi, elle savait si on disait, "écoute,  
23          on va prendre la famille en charge", ils nous  
24          faisaient confiance puis ils nous disaient "s'il y a  
25          quoi que ce soit, rappelez-nous, mais on vous laisse

1           aller, on sait que vous connaissez là, ce qui est  
2           mieux à faire avec votre communauté. Fait qu'à ce  
3           niveau-là... Puis il y a eu une époque aussi quand  
4           j'étais au service première ligne où est-ce que la  
5           protection de la jeunesse aussi, on la voyait dans  
6           la communauté là, plus présente dans le sens où les  
7           intervenantes participaient ou... au carnaval ou il  
8           y avait aussi... il y a aussi eu à l'occasion où  
9           est-ce qu'il y a eu des intervenants qui ont  
10          participé à une randonnée de canaux justement  
11          annuels pour les adolescents là, fait que quand  
12          qu'il y a cette implication-là aussi, ça l'amène  
13          une... une collaboration qui... qui est positive  
14          aussi, qui permet de...

15       **Me DONALD BOURGET :**

16           Est-ce que la perception de la communauté par  
17           rapport aux intervenants autoch... allochtones, dans  
18           la mesure où ils participaient davantage aux  
19           activités était différente? Est-ce que la  
20           perception était meilleure dans ce contexte où il y  
21           avait des implications dans la communauté de la part  
22           des intervenants de la protection de la jeunesse?

23       **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

24           Bien, c'est certain quand il y a une... une  
25           implication, c'est sûr que la collaboration est

1           meilleure, c'est certain.

2           **Me DONALD BOURGET :**

3           Vous avez parlé beaucoup de la relation d'aide en  
4           contexte d'intervention, mais aussi des lourdeurs  
5           administratives. En quoi est-ce que les lourdeurs  
6           administratives pouvaient interférer avec la  
7           relation d'aide, la disponibilité pour la relation  
8           d'aide?

9           **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

10          C'est certain que la lourdeur administrative fait en  
11          sorte qu'on doit... on doit, bon, c'est sûr on  
12          doit... c'est sûr les actions qu'on va... qu'on va  
13          faire, on doit les... les comptabiliser, on doit  
14          faire les cellules d'activités, des rapports  
15          d'intervenu... des plans d'intervention, des études  
16          sociales, fait que c'est sûr qu'on a beaucoup de  
17          travail à faire au niveau administratif. Quand on  
18          fait ce travail-là, c'est sûr qu'on n'est pas sur le  
19          terrain; quand on fait ce travail-là, on est dans  
20          notre bureau en train d'essayer de tout mettre à  
21          jour nos... nos... les attentes, dans le fond, qui  
22          sont administratives, c'est certain qu'on a aussi...  
23          on peut être plus investi sur la communauté, faire  
24          un travail plus communautaire, mais il va y avoir  
25          des souffrances au niveau de notre... notre travail

1           administratif. On peut être à jour dans le travail  
2           administratif, mais il va y avoir des souffrances au  
3           niveau du travail relationnel sur la communauté puis  
4           notre implication, de conjuguer les deux, en tout  
5           cas, c'est très très difficile.

6           **Me DONALD BOURGET :**

7           Merci.

8           **LE COMMISSAIRE :**

9           Me Boucher avez-vous d'autres questions?

10          **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

11          Pas d'autres questions Monsieur le Commissaire.

12          **LE COMMISSAIRE :**

13          Non? Alors Madame Sénéchal, c'est le moment que je  
14          vais prendre pour vous remercier beaucoup d'avoir  
15          accepté notre invitation de venir partager avec nous  
16          à la Commission. vous avez vu, par le nombre de  
17          questions qui vous ont été posées, que c'est un  
18          sujet qui nous intéresse, et nous étions intéressés  
19          à connaître votre point de vue sur ces questions-là,  
20          étant donné votre expérience sur le terrain qui peut  
21          nous être très utile dans ce que nous avons à  
22          examiner, toujours avec l'idée d'améliorer les  
23          services, les relations entre les Autochtones et les  
24          services publics dont la DPJ. Alors merci encore et  
25          si vous êtes pas trop loin de nos bureaux, s'il vous



1           vient des choses à l'idée qui pourraient nous être  
2           utiles, vous savez comment nous rejoindre, ça sera  
3           toujours bienvenue. Alors merci beaucoup beaucoup.

4           **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

5           Merci.

6           **LE COMMISSAIRE :**

7           Alors, nous allons suspendre et reprendre à une  
8           heure trente (1 h 30)?

9           **LA GREFFIÈRE :**

10          C'est ça.

11          **LE COMMISSAIRE :**

12          Et c'est public à une heure trente (1 h 30)?

13          **LA GREFFIÈRE :**

14          Oui.

15          **LE COMMISSAIRE :**

16          Très bien.

17          **LA GREFFIÈRE :**

18          Suspension de l'audience à cet après-midi, treize  
19          heures trente (13 h 30).

20          SUSPENSION

21          -----

22          REPRISE

23          **LA GREFFIÈRE :**

24          Reprise de l'audience.

25          **LE COMMISSAIRE :**

1           Alors bonjour, bon après-midi à tous, alors je  
2           comprends Me Elassal, que vous prenez la relève de  
3           Me Arpin et de Me Bourget?

4           **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

5           Oui, tout à fait, je pense que oui, je suis avec  
6           vous à partir de maintenant avec notre témoin.

7           **LE COMMISSAIRE :**

8           Vous êtes avec nous pour l'après-midi ou si...?

9           **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

10          En fait, j'étais avec vous jusqu'à quatorze heures  
11          trente (14 h 30), par la suite, mon collègue  
12          Me Donald Bourget va prendre le relais.

13          **LE COMMISSAIRE :**

14          Très bien. Et Me Boucher est toujours avec nous?

15          **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

16          Toujours avec vous Monsieur le Commissaire.

17          **LE COMMISSAIRE :**

18          Alors bienvenue à vous deux. Alors vous allez nous  
19          présenter votre prochain témoin?

20          **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21          Oui, tout à fait, eh bien, on reçoit aujourd'hui  
22          madame Alice Jérôme, donc Madame Jérôme, je vous  
23          remercie d'avoir accepté l'invitation de la  
24          Commission.

25                    Madame Jérôme a un parcours de vie

1           exceptionnellement bien rempli, je dirais, elle a  
2           été notamment élue chef de la première nation à  
3           Abitibiwinni, c'est-à-dire Pikogan, de deux mille  
4           sept (2007) à deux mille onze (2011). De deux mille  
5           douze (2012) à deux mille quatorze (2014), vous avez  
6           été grande-chef du conseil tribal de la nation  
7           algonquine Anishinabeg. Donc avant son parcours  
8           politique, Madame a notamment été directrice des  
9           services sociaux de Minokin, en deux mille un (2001)  
10          et deux mille deux (2002), c'est-à-dire juste avant  
11          sa fermeture, et puis justement aujourd'hui, Madame  
12          viens nous parler de l'organisme Minokin, dont le  
13          mandat permettait à trois communautés de la région  
14          de dispenser eux-mêmes des services sociaux à leur  
15          population. Donc, sans rentrer trop dans les  
16          détails, en fait c'était les services sociaux qui  
17          étaient liés à la Loi sur la protection de la  
18          jeunesse, la Loi sur les jeunes contrevenants et la  
19          Loi sur les services de santé et les services  
20          sociaux, donc une bonne partie du témoignage de  
21          Madame aujourd'hui va s'intéresser à Minokin et à  
22          ces questions-là.

23                 Donc peut-être avant de commencer, avant de  
24          vous entendre, Madame, je demanderai à la greffière  
25          de vous assermenter pour votre témoignage.

1 Alice Jérôme  
2 Ex-directrice des Services sociaux Minokin  
3 Ex-grande cheffe du Conseil tribal de la nation  
4 algonquine Anishinabeg  
5 Ex cheffe de la Première nation Aitibiwinni  
6 Assermentée

7 -----

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Alors bienvenue, Madame Jérôme, c'est... nous sommes  
10 honorés de vous recevoir et nous allons vous écouter  
11 avec beaucoup d'attention.

12 **Mme ALICE JÉRÔME :**

13 (Inaudible)

14 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

15 Alors Madame Jérôme, peut-être je commencerais par  
16 vous demander de vous présenter:

17 D'où venez-vous? Si vous pouvez parler un peu  
18 de votre parcours de vie personnelle, ça serait une  
19 bonne introduction pour votre témoignage.

20 **Mme ALICE JÉRÔME :**

21 Attends un peu, je... j'étais un petit peu  
22 nerveuse... Alors mon parcours...

23 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

24 Peut-être si... Bien, d'une part, peut-être qu'on  
25 pourrait commencer vous... je comprends que vous

1           êtes de la région ici, vous êtes née...

2       **Mme ALICE JÉRÔME :**

3           Oui, je suis née à La Sarre, je suis née à... merci  
4           pour ma mère, j'honore toujours ma mère puis mon  
5           père, c'est pour ça je suis ici. Ma mère elle m'a  
6           cru, que j'étais capable de... d'être quelqu'un,  
7           elle me croyait, puis je remercie qui m'a donné la  
8           vie. Je suis née sur une tente. Puis je suis bien  
9           fière, au lieu de l'hôpital. Puis je viens de  
10          l'Abitibi. Je suis le quatorze... on est 14  
11          enfants, mais je suis la quatrième, je pense je suis  
12          la plus mal commode (Rires), c'est ça que ma mère  
13          disait. (Rires). Puis... mais j'ai été à l'école,  
14          au pensionnat sept années, sept (7) ans de ma vie  
15          puis... j'ai été au pensionnat quand j'ai...  
16          j'avais... venais juste d'avoir six (6) ans... sept  
17          (7) ans, six (6) ans, puis j'ai passé ma vie là  
18          jusqu'à quinze (15) ans. Puis c'est tout, oui.

19       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20          Oui, donc vous dites que vous êtes allés au  
21          pensionnat, je comprends que... Bien, d'une part,  
22          vos parents appartiennent à quelle...

23       **Mme ALICE JÉRÔME :**

24          OK.

25       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1           ... communautés?

2       **Mme ALICE JÉRÔME :**

3           ... mon père c'est un Cri, puis ma mère c'est un...

4           Algonquin Anishinabeg. Puis je suis mixte. Puis

5           c'est pas facile quand tu vis d'être mixte, parce

6           que des fois t'es pas acceptée dans une... la

7           nation, quand il y a deux nations, puis j'ai vécu

8           tout le temps des... des différences des autres.

9           Comme aujourd'hui, c'est les non-Autochtones puis

10          les Autochtones, puis le système autochtone, puis le

11          système non-autochtone. Puis je veux vraiment... je

12          sais comment entretenir les... les relations, c'est

13          tout.

14       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

15          OK. Donc vous avez dit un peu plus tôt que vous

16          êtes allée au pensionnat, j'ai déduit que vous êtes

17          probablement allée au pensionnat de St-Marc-de-

18          Figuery?

19       **Mme ALICE JÉRÔME :**

20          Oui, j'ai été juste à 12 000 de chez nous, puis j'ai

21          jamais été... j'ai resté là dix (10) mois sans voir

22          mes parents alors que c'était 12 000 de chez nous.

23          Puis ce qui me touche le plus dans... quand j'ai été

24          au pensionnat, c'est la séparation, la séparation de

25          mes parents alors que mes parents... je dis ça parce

1 que les services sociaux c'est, t'sais, la relation  
2 qu'il y a entre les parents. Moi je l'ai vécu, mais  
3 au pensionnat qui ont venu me chercher, puis pour  
4 que j'aïlle à l'école française, puis c'est le même  
5 système aujourd'hui qui... qui vient, mais peut-être  
6 plus, moins visible que quand j'étais au pensionnat.

7 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

8 OK. Puis suite au pensionnat, vous avez fait...  
9 est-ce que vous avez fait des études au Cégep ou à  
10 l'université?

11 **Mme ALICE JÉRÔME :**

12 J'ai fini par... j'ai fini mon... mes secondaires,  
13 mes primaires, mes secondaires au pensionnat, puis à  
14 l'école, j'étais à l'école Amos, puis durant ma vie  
15 professionnelle, j'ai été à l'université de Québec,  
16 puis Sherbrooke, puis Halifax, parce que je parle  
17 l'anglais, je parle français, puis c'est pour ça que  
18 dans le milieu, ma vie professionnelle, il fallait  
19 que je travaille avec les deux langues.

20 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21 OK. Puis vous avez parlé de l'Université du Québec  
22 en Abitibi-Témiscamingue que vous avez étudié ici?

23 **Mme ALICE JÉRÔME :**

24 Oui, c'est là j'ai été avec... au niveau  
25 l'administration.

1 OK.

2 **Mme ALICE JÉRÔME :**

3 Puis les arts.

4 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

5 Puis en Nouvelle-Écosse puis en Sherbrooke, dans  
6 quel domaine d'études vous étiez?

7 **Mme ALICE JÉRÔME :**

8 C'est en milieu intervention sociale, qui est...  
9 parce qu'il y avait beaucoup d'Autochtones qui  
10 suivaient des cours en français, puis ils m'ont  
11 envoyé celle en français; puis il y avait aussi le  
12 milieu anglais, ils m'ont envoyé des programmes  
13 anglais, que j'étais capable de les... les deux,  
14 c'est pour ça que... qu'ils utilisaient Halifax  
15 parce que c'était en anglais, il y avait pas ici à  
16 Québec en ce temps-là, quand j'allais à l'école.

17 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

18 OK. Donc ça, ça résume un peu votre parcours  
19 académique si je peux dire. Ainsi maintenant, on va  
20 vers votre parcours professionnel, une fois que vous  
21 avez eu, terminé vos études, est-ce que vous pouvez  
22 nous dire, bon, exactement où vous avez travaillé,  
23 comment vous avez commencé votre carrière  
24 professionnelle qui a été bien remplie-là?

25 **Mme ALICE JÉRÔME :**



1 C'est comme j'ai fait le dictionnaire (rires)! Mon  
2 parcours professionnel, il y avait au commencement,  
3 c'est dans les années quatre-vingts (80), puis avant  
4 ça, j'ai travaillé aux États-Unis, j'ai resté douze  
5 (12) ans aux États-Unis. Puis quand je suis revenue  
6 de... au Canada, j'ai... j'ai tout de suite été...  
7 ils m'ont pris tout de suite parce que je venais  
8 de... d'autres places que dans mon... dans ma  
9 communauté, que j'ai pas grandi dans la communauté.

10 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

11 OK. Quand vous dites qu'ils vous ont pris,  
12 c'est...?

13 **Mme ALICE JÉRÔME :**

14 Le conseil de bande.

15 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

16 Le conseil de bande de Pikogan?

17 **Mme ALICE JÉRÔME :**

18 Oui.

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 OK. Donc dans quel secteur vous avez travaillé au  
21 conseil de bande des Pikogan?

22 **Mme ALICE JÉRÔME :**

23 J'ai... j'ai pris... ça, c'est juste pour ce qui me  
24 revient tout de suite, c'est la prise en charge de  
25 la santé. On a pris la prise en charge de la santé,

1 c'est moi qui... qui a fait l'étude des besoins,  
2 toute l'équipe là pour avoir la... la faisabilité  
3 d'avoir... des programmes de santé sur la  
4 communauté.

5 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

6 Donc est-ce que vous faites allusion au centre de  
7 santé Pikogan?

8 **Mme ALICE JÉRÔME :**

9 Oui.

10 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

11 Quand ça a été établi?

12 **Mme ALICE JÉRÔME :**

13 La prise en charge et tout le programme, tous nos  
14 besoins selon... pour avoir nos ressources au  
15 besoin, comme il y a des psychologues, il y a des  
16 éducatrices, toutes ces... ces domaines-là puis  
17 aussi les services en... qu'on peut avoir en santé.  
18 Je dis "santé" parce que j'ai fait venir des  
19 docteurs pour qu'il y ait leur service dans les  
20 communautés.

21 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

22 OK.

23 **Mme ALICE JÉRÔME :**

24 Puis, il y avait quatre docteurs puis présentement,  
25 ils viennent... là ils viennent encore plus parce

1           que c'est mieux géré.

2       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

3           OK. Je comprends de votre parcours que vous avez  
4           été en fait la directrice du centre de santé de la  
5           communauté?

6       **Mme ALICE JÉRÔME :**

7           Oui, au moins dix (10) ans...

8       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

9           Dix (10) ans?

10       **Mme ALICE JÉRÔME :**

11           ... j'ai été directrice de santé.

12       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

13           OK.

14       **Mme ALICE JÉRÔME :**

15           Et c'est moi qui l'a mis en place, les... comme il y  
16           avait beaucoup d'abus, alcool et drogue, OK, ce que  
17           j'ai fait, c'est j'ai pris des... des... pour qu'il  
18           y ait les ressources qui répond à nous trouver des  
19           solutions à nos problèmes sociaux.

20       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21           OK. Est-ce que vous avez occupé d'autres fonctions  
22           au conseil de bande à Pikogan au cours de votre  
23           carrière?

24       **Mme ALICE JÉRÔME :**

25           J'ai... premièrement, j'ai fait... je sais pas si

1           vous connaissez le programme de lutte contre l'abus  
2           d'alcool chez les Autochtones, puis j'ai été agent  
3           de PNLAADA, que ça s'appelle, Programme de lutte  
4           contre l'abus d'alcool chez les Autochtones, qui  
5           est... abréviation c'est PNLAADA, agent de PNLAADA.  
6           J'ai travaillé dix (10) ans là; en ce temps-là,  
7           quand j'ai commencé à travailler, il y avait  
8           beaucoup d'abus, il y avait beaucoup de drogues,  
9           puis je suivais des cours, ça m'a aidé beaucoup  
10          quand j'ai suivi des cours de Sherbrooke, parce que  
11          je m'en allais à Sherbrooke à l'université, ils te  
12          donnaient mettons la théorie, ils te donnaient, puis  
13          après ça, il fallait que tu mets en pratique, puis  
14          il y avait un suivi d'évaluation qu'est-ce que je  
15          faisais dans les communautés... dans la communauté à  
16          Pikogan. Ça m'a aidé beaucoup.

17       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

18           Est-ce que vous avez travaillé dans... dans d'autres  
19           communautés que Pikogan?

20       **Mme ALICE JÉRÔME :**

21           Oui.

22       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

23           Notamment?

24       **Mme ALICE JÉRÔME :**

25           À cause de ma... comme j'ai dit tout à l'heure, je

1            parlais l'anglais, puis il y avait à... à Amos, il y  
2            a la résidentielle... comment que ça s'appelle?  
3            Résidentielle... le centre résidentiel...

4            **LE COMMISSAIRE :**

5            Le centre normand?

6            **Mme ALICE JÉRÔME :**

7            Ah non, j'ai... le centre résidentiel de...

8            **LE COMMISSAIRE :**

9            Ok.

10          **Mme ALICE JÉRÔME :**

11          ... des prisons là.

12          **LE COMMISSAIRE :**

13          Oui, le centre résidentiel communautaire.

14          **Mme ALICE JÉRÔME :**

15          Oui, c'est celle-là, oui merci, c'est celle-là j'ai  
16          travaillé avec ces personnes-là, pour mieux  
17          communication qui est l'anglais, parce qu'il y avait  
18          pas de... ils parlaient pas français, puis c'est moi  
19          qui faisais interpréter les... juste pour dire que  
20          j'ai aidé ces... ils m'ont jamais payé, en passant  
21          (Rires).

22          **LE COMMISSAIRE :**

23          Du bénévolat? (Rires)

24          **Mme ALICE JÉRÔME :**

25          C'était du bénévolat que j'ai fait! (Rires)

1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2           Alors, je comprends que vous faisiez de la  
3           traduction parce que des services de traduction  
4           n'étaient pas disponibles pour les personnes qui...

5 **Mme ALICE JÉRÔME :**

6           Non.

7 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

8           ... qui était au centre résidentiel communautaire?

9 **Mme ALICE JÉRÔME :**

10           Non, c'est ça. Puis en plus de juste la traduction,  
11           j'ai... comme je suivais des cours de... de  
12           *conciliate*, j'ai fait aussi avec eux autres, c'est  
13           pourquoi qu'ils étaient là, c'est quoi, peut-être  
14           c'est à cause qu'ils ont consommé, je sais pas...  
15           c'est ça j'ai fait aussi avec les autres.

16 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

17           Juste pour...

18 **Mme ALICE JÉRÔME :**

19           La clientèle.

20 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21           ... les fins de l'auditoire, quand on parle de  
22           centre résidentiel, on fait allusion à des personnes  
23           qui étaient détenues...

24 **Mme ALICE JÉRÔME :**

25           Oui, c'est ça,

1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 ... à la prison d'Amos, oui. Est-ce que vous avez  
3 travaillé dans d'autres communautés autochtones qui  
4 Pikogan lors de votre parcours?

5 **Mme ALICE JÉRÔME :**

6 Mais étant chef puis étant grand chef, c'est sûr que  
7 j'ai été dans les communautés.

8 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

9 Si je vous dis Kitigan Zibi?

10 **Mme ALICE JÉRÔME :**

11 OK. Kitigan Zibi, je reste là, mais de temps en  
12 temps là. Quand je suis tannée, je me promène, je  
13 suis nomade. J'ai été... j'ai été directrice de...  
14 de Wanake Center, puis j'ai travaillé là, puis quand  
15 ils ont commencé le centre Wanake, qui est un centre  
16 de traitement d'alcool et drogue, j'ai été un des  
17 premiers à... à intervenir à un thérapeute puis à  
18 cause que je parlais aussi trois langues, c'était  
19 plus avantageux pour moi, mais pour le monde qui...  
20 parce que c'est un centre pour les Autochtones puis  
21 Anishinabeg, puis que c'était moi, je m'exprimais en  
22 ma langue puis en français puis en anglais.

23 Excusez. C'était très avantageux pour la clientèle  
24 parce que je parlais trois langues. C'est tout.

25 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1 C'est bon. Merci... merci Madame Jérôme. Est-ce  
2 que vous avez eu l'occasion autour de votre parcours  
3 de travailler en milieu urbain, donc auprès  
4 d'Autochtones, mais en milieu urbain?

5 **Mme ALICE JÉRÔME :**

6 Oui, j'ai travaillé au Centre d'Amitié Autochtone  
7 ici à Val-d'Or. J'ai travaillé dans le milieu  
8 éducation puis j'étais agent de... de liaison entre  
9 les... les jeunes qui étaient à Kitcisakik puis Lac-  
10 Simon, puis tous les Autochtones qui étaient dans le  
11 milieu scolaire ici, dans le milieu urbain.

12 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

13 OK.

14 **Mme ALICE JÉRÔME :**

15 J'étais comme agent de liaison, j'étais... mais  
16 j'essayais de remédier c'est quoi qu'il y avait  
17 comme de problème avec les...les enseignants qui  
18 étaient là.

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 Puis ça, je comprends que c'était par l'entremise du  
21 Centre d'Amitié Autochtone de Val-d'Or?

22 **Mme ALICE JÉRÔME :**

23 Oui.

24 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

25 Où vous étiez...?



1 **Mme ALICE JÉRÔME :**

2 C'est eux autres qui avaient... qui donnaient ce  
3 service-là.

4 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

5 OK. Quel était le poste que vous avez occupé au  
6 Centre d'amitié?

7 **Mme ALICE JÉRÔME :**

8 J'ai occupé plusieurs postes, c'est celle-là qui me  
9 revient de plus parce qu'on va parler des enfants,  
10 la liaison. Mais aussi, mais comme j'étais  
11 directrice en santé communautaire, le milieu urbain  
12 puis le milieu... dans un milieu communauté  
13 autochtone, c'est... l'environnement est différent.  
14 Moi c'est plus enrichissant parce que j'ai fait les  
15 deux.

16 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

17 Quand vous dites que l'environnement est différent,  
18 qu'est-ce que vous voulez dire?

19 **Mme ALICE JÉRÔME :**

20 Comme dans un milieu, bien c'est plus tout partout,  
21 les personnes que tu vas travailler avec, la  
22 clientèle était un petit peu partout, puis tandis  
23 que dans un milieu autochtone communauté...

24 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

25 Communauté, oui.

1 **Mme ALICE JÉRÔME :**

2 ... c'est... tout est là déjà, t'as plus accès aux  
3 ressources, à qui tu vas les référer, à qui tu... tu  
4 vas... Tandis que dans un milieu urbain, c'est  
5 plus, il faut que tu fasses plus de recherche à qui  
6 que... C'est là que je viens. Le service dans un  
7 milieu urbain c'est différent parce qu'ils ont accès  
8 à celle... provinciale, les services qui ont  
9 accès... Au lieu d'avoir accès dans une communauté  
10 autochtone parce que c'est un milieu fédéral, puis  
11 là c'est provincial et c'est dans un milieu urbain,  
12 OK., les services sont plus à... à qui tu vas les  
13 référer. C'est là que le problème vient, quand il y  
14 a le service provincial puis c'était des  
15 Autochtones. Ils disent que vous êtes au niveau  
16 fédéral, ils réfèrent même ceux qui... ceux qui  
17 restent ici au niveau... Québec, parce qu'ils n'ont  
18 pas accès le service dans un milieu communauté.  
19 Est-ce que vous... est-ce que j'exprime bien?

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Oui. Les services québécois accèdent, ne rendent  
22 pas les services dans les communautés, c'est ce que  
23 vous voulez dire?

24 **Mme ALICE JÉRÔME :**

25 Dans les communautés, non dans... les individus qui

1           vivent dans un milieu urbain.

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           OK.

4           **Mme ALICE JÉRÔME :**

5           Il est dans la misère, parce qu'ils disent, "vous  
6           êtes dans... vous êtes... la juridiction fédérale",  
7           "Mais non, je suis comme vous autres, je... citoyen  
8           d'ici". Si c'est parce que t'es autochtone, ils  
9           refusent, puis c'est là que le problème commence.  
10          Tandis que mettons, une personne te demander un  
11          service, puis que toi comme travailleur, t'essayes  
12          de l'aider, mais ils ont accès, tu le sais qu'ils  
13          ont accès le service qui est dans un milieu urbain,  
14          Québec, c'est ça ils ont... j'ai la difficulté, j'ai  
15          eu la difficulté souvent parce qu'ils refusent...  
16          mais ils refusent... ils disent... c'est pas qu'ils  
17          refusent, ils réfèrent, "Vas-y là-bas parce que t'as  
18          accès", c'est comme toujours, "Vas-y là-bas, parce  
19          que c'est autochtone".

20          **LE COMMISSAIRE :**

21          Oui, est-ce que ce sont tous les services ou  
22          certains services en particulier?

23          **Mme ALICE JÉRÔME :**

24          Moi je parle de la santé.

25          **LE COMMISSAIRE :**

1 Santé?

2 **Mme ALICE JÉRÔME :**

3 Ok. Je sais pas si les autres là, mais je parle de  
4 la santé. Quand... un exemple, mettons un exemple  
5 qui... les quatre "S", services sociaux, les quatre  
6 "S", s'il y a une personne autochtone qui a... qui  
7 est limitée mettons au niveau handicap, il dit,  
8 "Vas-y au fédéral parce que t'es un Autochtone".  
9 T'sais, le service est là, mais c'est pas parce  
10 qu'il est autochtone qu'il va refuser; mais c'est ça  
11 qu'ils font.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 En milieu urbain, vous dites? Et je comprends que  
14 les services de santé dans la communauté c'est  
15 assuré par le fédéral?

16 **Mme ALICE JÉRÔME :**

17 Yes, c'est ça.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 OK. Et on dit à l'Autochtone qui est en milieu  
20 urbain, "Bien, regarde, va au service fédéral dans  
21 ta communauté" ou...?

22 **Mme ALICE JÉRÔME :**

23 C'est comme ça là. Mais comme travailleur, c'est  
24 qui qui a, tu sais plus à qui référer, mais c'est  
25 pas juste donne la personne, il faut que tu donnes

1 un service, il a besoin ce service-là, mais toi...  
2 mais ça m'arrivait souvent ça.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Est-ce que je comprends que vous référez par exemple  
5 quelqu'un qui est hospitalisé, prenons Val-d'Or, qui  
6 doit retourner dans sa communauté qui a besoin de  
7 soins adaptés, je sais pas de... de mesures pour  
8 l'aider en raison de son handicap, et là on se  
9 demande qui va payer pour?

10 **Mme ALICE JÉRÔME :**

11 Oui, des fois c'est ça qui arrivait, c'est pour ça  
12 je parle des services sociaux santé.

13 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

14 Les gens se renvoyaient la balle, si on peut dire?

15 **Mme ALICE JÉRÔME :**

16 Oui, c'était souvent ça.

17 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

18 Puis au bout du compte, c'était quoi les  
19 conséquences pour les personnes qui étaient un peu  
20 coincées entre ces... entre le fédéral, le  
21 provincial, le fait que les gens se renvoyaient la  
22 balle, c'est quoi les conséquences que vous avez  
23 observées chez vous...?

24 **Mme ALICE JÉRÔME :**

25 Les conséquences c'est que la personne qui demande

1 le service, on l'aide pas, mais il est en train  
2 de... mais pas périr là, mais il est en train de...  
3 je sais pas comment utiliser le mot là, mais il y a  
4 pas ce service-là immédiatement, t'sais, il faut  
5 attendre, mais pendant le temps, il est malade, il  
6 est souffrant. Puis toi, comme travailleur, mais  
7 t'es frustré, tu sais pas comment ça qu'il répond  
8 pas, t'sais c'est frustrant pour toi parce que tu  
9 es... tu es autochtone, tu veux l'aider les  
10 personnes parce que... c'est des êtres humains, pas  
11 parce que tu es non-autochtone wa *Mitego* (?), puis  
12 moi Anishinabeg (rires).

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 En somme, est-ce que je comprends que vous aimeriez  
15 ou vous avez constaté des problèmes, vous aimeriez  
16 qu'il y ait un meilleur arrimage, un meilleur lien  
17 entre les services fédéraux et provinciaux?

18 **Mme ALICE JÉRÔME :**

19 Oui, c'est plus... c'est qui qui donne ce service-  
20 là, c'est-tu provincial? Finissons avec ça, tu  
21 donnes ce service-là; puis les... qu'il y ait une  
22 clarification... clarification.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 C'est bien.

25 **Mme ALICE JÉRÔME :**

1           Yes, c'est ça? Il faut m'aider aussi dans mes mots.  
2           C'est jusqu'où tu donnes ces services-là? Puis  
3           c'est quoi tu donnes comme service? C'est quoi que  
4           je peux demander dans l'autre gouvernement? C'est  
5           quoi les limites de vos services pour que la  
6           personne que j'explique mieux, qui est concernée,  
7           qui est la client, client ou cliente, c'est ça la...  
8           ça serait... le service il serait mieux rendu, mieux  
9           répondu s'il y avait en haut qu'il y avait une  
10          clarifié... clarification de service, qui qui donne  
11          quoi? C'est ça que je veux dire. Puis il y en a  
12          pas beaucoup. Ça va se rendre juste que la personne  
13          concernée qui est le client. Si toi comme  
14          travailleur tu veux l'aider, tu sais, mais des fois,  
15          en haut ça va pas jusqu'en haut parce que le service  
16          est pas répondu parce qu'on a besoin... tout le  
17          monde demande l'argent pour donner un service, je  
18          sais pas si vous comprenez?

19       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20            Oui.

21       **LE COMMISSAIRE :**

22            Ça va.

23       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

24            J'aimerais ça qu'on discute, Madame Jérôme, des  
25            fonctions que vous avez occupées auprès des services

1            sociaux Minokin, je disais un petit peu plus tôt en  
2            vous présentant que vous avez été directrice des  
3            services sociaux Minokin. Avant de devenir  
4            directrice, est-ce que vous avez occupé d'autres  
5            fonctions auprès de Minokin?

6            **Mme ALICE JÉRÔME :**

7            Avant que je... comme j'ai dit, j'ai pris la prise  
8            en charge santé services sociaux, puis le centre de  
9            traitement.

10          **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

11          Centre de traitement. Mais au niveau de...?

12          **Mme ALICE JÉRÔME :**

13          Et il y a dans le conseil de ministre...  
14          d'administration j'ai été, dans le conseil  
15          d'administration, puis les services sociaux, j'étais  
16          dans le conseil d'administration avant que je sois  
17          directrice.

18          **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

19          Donc ça, on se reporte...

20          **Mme ALICE JÉRÔME :**

21          C'est tous les trois, mettons santé, c'est la même  
22          chose, puis centre de traitement, c'est la même  
23          chose. J'ai été dans le conseil d'administration  
24          pour avoir la prise en charge des... de ces  
25          programmes-là.



1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 En quelle année a commencé l'existence des services  
3 sociaux Minokin, est-ce que vous pourriez nous...  
4 nous le dire?

5 **Mme ALICE JÉRÔME :**

6 Les services sociaux qui... parce qu'on était  
7 conscient plus la prise en charge que de le gérer  
8 nous autres mêmes, les propres... excusez... excuse.  
9 C'est ça là, je veux parler, ça va être plus des  
10 émotions.

11 Les services sociaux Minokin, c'était pas  
12 appelé Minokin encore, c'est l'étude de faisabilité  
13 si on veut avoir la prise en charge de nos services  
14 sociaux. La raison qui a été trois communautés qui  
15 est Kitcisakik, Lac-Simon puis Pikogan. La  
16 condition, c'est qu'il fallait avoir 1000 (mille)  
17 enfants pour que t'aies accès le programme services  
18 sociaux dans les communautés. Juste Pikogan, il y  
19 avait pas assez d'enfants pour 1000 (mille), puis  
20 Lac-Simon, il y en avait pas assez d'enfants, qui  
21 est... la condition c'est d'avoir 1000 (mille)  
22 enfants, puis c'est la même chose Pikogan. Puis là  
23 qu'est-ce qu'on a décidé? Les chefs ils ont décidé  
24 de réunir les trois communautés pour qu'on puisse  
25 avoir 1000 (mille) enfants puis qu'on puisse... la

1 prise en charge de nos services. Tout ça pour dire  
2 qu'on veut gérer nos... ça va plus répondre, on va  
3 connaître plus nos... nos solutions de nos problèmes  
4 sociaux.

5 Puis là on a fait une étude que j'étais dans le  
6 conseil d'administration, on a fait tout le  
7 processus de... de faisabilité, de consultation dans  
8 les communautés parce que chaque communauté avait  
9 une différence de... d'environnement, il y en  
10 avait... Kitcisakik, c'était petit, Lac-Simon il y  
11 avait plus d'enfants là que Piko... Pikogan, c'était  
12 moyen. C'est pour se mettre ensemble. Il y  
13 avait... pour faire ça, il y avait trois personnes  
14 de Lac-Simon qui étaient le conseil  
15 d'administration, il y avait trois personnes de  
16 Kitcisakik, puis trois personnes de Pikogan qui se  
17 sont mis ensemble que quand les chefs ils ont fait  
18 une résolution pour qu'on puisse travailler  
19 ensemble, chaque conseil de bande est là, il a donné  
20 une résolution, c'est à partir de là qu'on a  
21 travaillé.

22 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

23 Si je vous demandais le mot "Minokin", qu'est-ce que  
24 ça signifie?

25 **Mme ALICE JÉRÔME :**

1           La prise en charge des services sociaux, il fallait  
2           nommer l'organisation, puis qu'est-ce qu'on a  
3           décidé? On a décidé de faire un concours pour que  
4           toutes les trois communautés participent parce que  
5           c'est à nous autres là, ça va être à nous autres là.  
6           Puis on a fait un concours, puis il faut que ça soit  
7           Anishinabeg la... la langue, qui était nous autres,  
8           les Algonquins, puis une personne, mais qui a gagné,  
9           ça s'appelle *minokin*, Services sociaux Minokin qui  
10          veut dire "bien grandir", bien grandir parce que  
11          l'enfant qui est bien prend soin, il va bien grandir  
12          parce qu'il faut dire que la... la langue  
13          anishinabeg, il y a beaucoup de symboliques, elle  
14          est beaucoup visuelle puis si tu dis *minokin*, c'est  
15          que déjà l'enfant, tu vois une vision qu'il va bien  
16          grandir s'il est bien protégé, s'il est bien...  
17          comme la... les services sociaux il est supposé  
18          protéger, il est supposé de tout donner un service  
19          que l'enfant soit... soit épanoui, c'est ça le mot  
20          *minokin* qu'il veut dire.

21        **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

22           Oui. Puis je disais un peu plus tôt de votre... en  
23           présentation de votre témoignage que Minokin a fermé  
24           en deux mille deux (2002). Si je vous disais que  
25           l'ouverture a été vers l'été mille neuf cent quatre-

1 vingt-seize (1996), est-ce que ça correspond à... à  
2 votre souvenir?

3 **Mme ALICE JÉRÔME :**

4 Comme j'ai dit, j'ai participé à la prise en charge,  
5 j'ai participé au commencement, tout le processus  
6 d'avoir implanté un... services sociaux Minokin dans  
7 les trois communautés. C'est quoi ta question?

8 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

9 Bien, la question c'est en quelle année en fait les  
10 services sociaux ont ouvert?

11 **Mme ALICE JÉRÔME :**

12 (Rires).

13 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

14 Dont je comprends au début, vous avez été sur le CA,  
15 vous avez participé aux études de faisabilité, il y  
16 avait des... des membres du conseil d'administration  
17 qui provenaient de chaque communauté, vous étiez  
18 partie du CA à ce moment-là, pas directrice, mais  
19 partie du CA. Donc là on se situe en quelle année?  
20 Je vous ai proposé mille neuf cent quatre-vingt-  
21 seize (1996), mais je voulais le confirmer avec  
22 vous?

23 **Mme ALICE JÉRÔME :**

24 Oui, mais c'est dans les années... mais ça fait si  
25 longtemps puis j'essaie de me souvenir vraiment

1           les... les points 'principal' qui est comme Minokin,  
2           pourquoi qu'on a nommé.

3           **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

4           Oui.

5           **Mme ALICE JÉRÔME :**

6           Ça fait... je sais pas.

7           **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

8           Environ?

9           **Mme ALICE JÉRÔME :**

10          Oui, dans l'année quatre-vingt-seize (96).

11          **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

12          OK.

13          **Mme ALICE JÉRÔME :**

14          Mais ce que je me rappelle, c'est l'année quatre-  
15          vingt-dix-sept (97) qui est plus... pour moi c'est  
16          plus proche parce qu'il y a des choses que c'est  
17          vraiment venu comme... mis en place là, qui était  
18          visible là, qui a commencé à voir... il se plaçait  
19          comme il faut là parce que les trois communautés se  
20          sont réunies, tout plein... comment qu'on va  
21          l'appeler? Là, ça commençait plus ça, puis c'était  
22          nous autres, les Algonquins qui l'ont mis en place.

23          **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

24          OK.

25          **Mme ALICE JÉRÔME :**

1 Mais avec un aide... comment qu'il s'appelait? En  
2 tout cas, il y avait une personne qui nous aidait  
3 plus parce qu'elle travaillait dans le domaine  
4 services sociaux, OK., comment pour travailler avec  
5 le système puis avec nous autres.

6 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

7 OK. Donc je comprends que Minokin est responsable  
8 de gérer et dispenser des services sociaux dans les  
9 trois communautés qu'on a nommées, c'est-à-dire Lac-  
10 Simon, Kitcisakik et Pikogan. Vous résumeriez  
11 l'objectif de Minokin comment, qu'est-ce que vous  
12 visiez comme communauté lorsque Minokin a été établi  
13 concrètement, qu'est-ce que vous souhaitiez en  
14 quelque sorte au niveau des trois communautés?

15 **Mme ALICE JÉRÔME :**

16 Moi comme... comme dans le... dans le conseil  
17 d'administration, j'avais une vision déjà parce que  
18 j'ai travaillé dans un milieu... dans un milieu...  
19 que j'ai travaillé dans un milieu toxicomanie,  
20 j'avais déjà vu de... plein de problèmes et les  
21 solutions, comment qu'on peut gérer nos... nos  
22 problèmes.

23 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

24 Problèmes, oui.

25 **Mme ALICE JÉRÔME :**

1           Puis j'ai beaucoup de choses en tête, il faut que tu  
2           m'aides à... avoir plus une... c'est quoi?

3           **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

4           Bien en fait, c'est que je comprends que la création  
5           des services sociaux Minokin participait peut-être  
6           du désir pour les communautés à prendre en charge...

7           **Mme ALICE JÉRÔME :**

8           Oui oui.

9           **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

10          Dans le fond, localement à votre niveau en  
11          communauté, de prendre en charge les besoins, les  
12          problèmes que vous observiez localement dans chacune  
13          des trois communautés, que ce soit au niveau de la  
14          protection de la jeunesse ou même en matière de  
15          santé et services sociaux?

16          **Mme ALICE JÉRÔME :**

17          On a pris... on a mis en place les programmes pour  
18          que ça soit plus nous autres qui gèrent notre... nos  
19          ressources, tout qu'est-ce qui est pour réduire les  
20          problèmes sociaux qui existent, mettons comment  
21          qu'on peut, t'sais, des programmes qu'on peut  
22          implanter pour mieux solutionner mettons la  
23          négligence des enfants, t'sais tout le kit là. Puis  
24          j'avais... on avait une vision que c'est... si c'est  
25          nous autres qui gèrent les programmes, gérer nos

1           ressources comme il se doit, je parle aussi des  
2           ressources humaines, des ressources financiers qu'on  
3           avait pas, t'sais ça va être peut-être parce qu'il y  
4           avait plein de commissions, en passant...  
5           commission, je suis dans une commission-là. Il y a  
6           eu plein de commissions avant, puis moi les  
7           commissions, j'avais réticence de venir ici parce  
8           qu'à cause que je faisais... il y avait beaucoup de  
9           commissions sur nous autres, sur les Autochtones, il  
10          y avait plein de rapports, OK., avant que... que les  
11          services sociaux existent dans les communautés.  
12          C'est là j'ai... on a pris des rapports qui  
13          existent, on a utilisé les rapports qui... je me  
14          rappelle pas les noms des rapports qu'il avait là,  
15          dans un milieu autochtone avec les services sociaux,  
16          pas Minokin, non, mais juste en général les services  
17          sociaux. Parce qu'il faut dire, avant que ça  
18          existe, les services sociaux Minokin, ils étaient  
19          gérés en ville, les services, puis qu'ils essayaient  
20          de, mettons pas enlever les enfants, mais c'est quoi  
21          le mot là?

22          **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

23                 Placer?

24          **Mme ALICE JÉRÔME :**

25                 Donc placement des enfants, et c'était ça aussi que



1 c'était problématique dans nos communautés. Il y  
2 avait comme quand on a fait... il y avait moins de  
3 problématiques, mais on était plus *more aware*...  
4 comment qu'on dit ça *more aware*?

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors, c'est...

7 **Mme ALICE JÉRÔME :**

8 Plus conscients.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Plus alertés, plus conscients.

11 **Mme ALICE JÉRÔME :**

12 Oui, que ce qui se passait quand c'est nous autres  
13 qui géraient. Ça c'est en passant là, avant que je  
14 l'oublie de le dire.

15 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

16 Puis vous avez parlé un peu de financement. Le  
17 financement de Minokin provenait de... de quel  
18 gouvernement?

19 **Mme ALICE JÉRÔME :**

20 Le problème qu'il y avait – je parle de problème là  
21 financier, OK. – le problème qu'il y avait quand on  
22 a géré, quand une fois en place les services sociaux  
23 Minokin, les contributions venaient de fédéral, OK.,  
24 puis l'application pour travailler c'était la Loi  
25 sur la contrevenant, sur la protection de la

1           jeunesse puis l'autre, les quatre "S"?

2       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

3           Santé et services sociaux?

4       **Mme ALICE JÉRÔME :**

5           De Québec.

6       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

7           OK.

8       **Mme ALICE JÉRÔME :**

9           Puis pour subventionner les... les services, c'était  
10          fourni par le fédéral, puis les directives venaient  
11          de Québec. Puis je sais pas s'il y avait une... une  
12          communication entre les deux gouvernements, moi dans  
13          ma... expérience, c'est qui lançait la balle, puis  
14          pendant nous autres c'était pas direct, c'était  
15          toujours l'argent qui... qui venait en jeu. C'est  
16          pas qu'on donnait pas la... le service il se  
17          rendait, mais juste une fois que le service comme  
18          j'ai dit on était plus alerte les problèmes puis les  
19          ressources qu'on devrait avoir sur place pour  
20          répondre à des solutions. C'est nous autres les  
21          Autochtones qui gèrent le... qui géraient... qui  
22          voulait gérer. Mais à cause de la loi qui venait  
23          sur nous autres, mais t'avais la misère à gérer tout  
24          ça.

25       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1 OK. Peut-être avant d'aller plus en détail dans ces  
2 questions-là, j'aimerais vous entendre sur la  
3 question de la structure de l'organisation. Je  
4 comprends qu'il y a trois communautés qui... qui  
5 bénéficiaient des services de Minokin. Est-ce que  
6 des bureaux étaient situés dans chacune des  
7 communautés?

8 **Mme ALICE JÉRÔME :**

9 La manière qu'on a procédé, c'est que chaque  
10 communauté va avoir un bureau pour répondre toute...  
11 la structure c'est que Lac-Simon, il y avait plus,  
12 la clientèle était plus puis il fallait plus de  
13 ressources en... il y avait un bureau, il fallait  
14 trois secrétaires dans chaque parce qu'il y avait...  
15 comme là à Grand Lac il y avait un bureau, Amos, à  
16 Pikogan, il y avait un bureau, puis au Lac-Simon, il  
17 y avait un bureau. Puis le bureau central, c'était  
18 à Val-d'Or.

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 Donc vous, est-ce que vous étiez... vous étiez basée  
21 à Val-d'Or...

22 **Mme ALICE JÉRÔME :**

23 Oui.

24 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

25 ... en tant que directrice?

1 **Mme ALICE JÉRÔME :**

2 Oui. Puis c'était... des bureaux à Val-d'Or c'était  
3 plus administratif, plus les... les psychologues,  
4 les bureaux des professionnels, c'était plus la..

5 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

6 À Val-d'Or aussi?

7 **Mme ALICE JÉRÔME :**

8 Oui. Puis moi ce que je... je veux plus que vous  
9 sachiez, c'est que... qu'on sache c'est que dans les  
10 communautés qui est le trois bâtisses, il y avait  
11 une personne agent de liaison qui était autochtone  
12 parce qu'il faisait allusion qu'est-ce qui se  
13 passait dans la communauté pour aider les... plus  
14 aider les intervenants pour connaître parce que la  
15 personne, elle connaît déjà le milieu, pour que la  
16 personne soit plus vite dans ses interventions parce  
17 que déjà là, il y a des informations dans le milieu,  
18 puis c'était comme ça dans chaque communauté.

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 Ok. Puis est-ce que les agents de liaison,  
21 j'imagine, au niveau linguistique avaient peut-être  
22 un rôle, parlaient la langue?

23 **Mme ALICE JÉRÔME :**

24 Oui, il fallait qu'ils parlent au moins deux  
25 langues.

1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 Oui.

3 **Mme ALICE JÉRÔME :**

4 Comme c'était plus français, mais ceux qui étaient,  
5 c'était tous des Autochtones, ils parlaient leur  
6 langue Anishinabe... Anishinabeg puis moi je...  
7 Anishinabeg, t'sais, j'avais la mise... pas la  
8 misère, voyons, c'était plus facile. Ce qui est  
9 plus difficile, c'est que j'avais la misère à penser  
10 comme un Blanc, le système là. Puis tandis que  
11 j'intervenais en ma langue, c'était plus facile  
12 parce que c'est pas... l'autre tu venais de... c'est  
13 toi donc c'est ton peuple, c'est... t'sais, ils  
14 parlent le même niveau que toi, la même perception,  
15 j'avais pas besoin de m'exprimer parce que quand je  
16 m'exprime ta langue, faut je pense plus; puis tandis  
17 que quand j'exprime ma langue, j'ai pas besoin de...  
18 ça vient de mon cœur. Tu comprends?

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 Oui, tout à fait. Donc si on va plus au niveau des  
21 services qui sont dispensés, donc vous l'avez dit,  
22 les lois qui sont visées concernant la jeunesse, les  
23 contrevenants puis ce que vous avez appelé les  
24 quatre "S", pouvez-vous donner des exemples de  
25 service précis qui étaient dispensés par Minokin

1           lorsque vous étiez en charge dans les communautés de  
2           rendre ces services-là? Des exemples, par exemple  
3           que ce soit au niveau de la santé, services sociaux  
4           ou jeunesse, qu'est-ce qui exactement était fait par  
5           vos équipes dans les communautés?

6           **Mme ALICE JÉRÔME :**

7           Il y avait l'aide à domicile, OK, l'aide à domicile  
8           c'est que si la personne elle avait besoin d'aide...  
9           Comme un exemple : s'il y avait des signalements,  
10          OK., les signalements, c'était rendu que l'enfant...  
11          les enfants, ils vont être déplacés, ou bien avant  
12          qu'ils se déplacent, il y avait une aide, une aide à  
13          domicile pour aider la... la personne, la mère, la  
14          famille pour qu'il soit plus, en fonc... fonctionne  
15          mieux dans un milieu dans son domaine...

16          **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

17                Et je comprends...

18          **Mme ALICE JÉRÔME :**

19                ... à la maison.

20          **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21                Donc l'aide à domicile visait peut-être à éviter  
22                qu'on en arrive à un signalement à la protection de  
23                la jeunesse?

24          **Mme ALICE JÉRÔME :**

25                Pardon?

1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 Est-ce que l'aide à domicile – et puis corrigez-moi  
3 si je me trompe là – mais je comprends de ce que  
4 vous dites que l'aide à domicile visait justement à  
5 éviter qu'on en arrive à un signalement dans une  
6 famille donnée?

7 **Mme ALICE JÉRÔME :**

8 Oui, c'était plus la prévention avant qu'il soit  
9 dans... que les enfants soient déplacés, placements  
10 d'enfants, puis on faisait tout pour pas qu'ils se  
11 rendent jusque-là, quand j'étais là là, je sais pas  
12 si ça a changé quand... quand je suis partie, mais  
13 ça c'était plus que moi, ce que je voyais, au lieu  
14 de les... placements d'enfants, essayer d'aider la  
15 mère, bien la... les parents pour mieux prendre soin  
16 des enfants. Mais des fois c'était pas possible  
17 parce qu'il y avait plus de consommation dans les  
18 maisons, ça c'était juste un exemple là, ça a pas...  
19 mais il y avait d'autres.

20 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21 Donc dans les situations où en quelque sorte le  
22 signalement était inévitable, le signalement vous  
23 était fait par la Protection de la jeunesse?

24 **Mme ALICE JÉRÔME :**

25 Il y avait... s'il était signalé, il y avait un

1           évaluateur, mais il était pas là quand il y avait un  
2           signalement, c'était direct à... pas à nous autres,  
3           c'était pas service social Minokin, c'était au  
4           centre... centre...

5       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

6           Centre Jeunesse?

7       **Mme ALICE JÉRÔME :**

8           ... jeunesse oui.

9       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

10          Donc Centre jeunesse de Val-d'Or?

11       **Mme ALICE JÉRÔME :**

12          Oui.

13       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

14          Pour les trois communautés?

15       **Mme ALICE JÉRÔME :**

16          Il y avait... c'est là qu'ils signalaient tous les  
17          signalements, puis une fois que c'est signalé, il y  
18          avait... évaluaient si c'était pour aller... il  
19          était retenu ou pas retenu.

20       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21          Donc ça, c'est le centre jeunesse qui faisait  
22          l'évaluation, c'était pas les services sociaux  
23          Minokin?

24       **Mme ALICE JÉRÔME :**

25          Non.



1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 OK. Et par la suite?

3 **Mme ALICE JÉRÔME :**

4 Une fois que... si le signalement est retenu, c'est  
5 là qu'on embarquait.

6 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

7 Vous interveniez. Alors qu'est-ce que vous faisiez  
8 ou qu'est-ce que vous pouviez faire lorsqu'un  
9 signalement était retenu et qu'il... allait vers  
10 vous?

11 **Mme ALICE JÉRÔME :**

12 Mais c'était... il y avait dans chaque... chaque  
13 communauté il y avait... ah non non, c'est pas vrai  
14 ça. Il y avait une... un superviseur, il y avait un  
15 superviseur pour les psychologues, il y avait un  
16 superviseur pour tous les intervenants sociaux dans  
17 le... à Val-d'Or, puis le superviseur recevait le  
18 signalement, c'est là qu'il référerait un des  
19 travailleurs 'social' qui était là.

20 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21 Dans la communauté visée par...

22 **Mme ALICE JÉRÔME :**

23 Oui.

24 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

25 ... la situation de 'dénoncement'?

1 **Mme ALICE JÉRÔME :**

2 Mais le travailleur social était... mais c'est  
3 l'administration qui... qui plaçait, "tu vas aller  
4 là avec le superviseur".

5 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

6 OK. Donc...

7 **Mme ALICE JÉRÔME :**

8 Moi je me dis que c'était mieux que tu fasses de  
9 même pour... pour que la personne qui travaillait,  
10 qu'il soit plus apte à donner le meilleur service  
11 possible, ce qu'il devait faire.

12 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

13 Le fait qu'il soit basé...

14 **Mme ALICE JÉRÔME :**

15 Oui oui.

16 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

17 ... localement dans la communauté de... de la  
18 famille ou de la personne visée?

19 **Mme ALICE JÉRÔME :**

20 Yes.

21 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

22 Donc ces personnes-là intervenaient en quelque sorte  
23 par la suite en première ligne auprès des familles  
24 touchées par le signalement?

25 **Mme ALICE JÉRÔME :**

1 Des fois, de ce qui aidait, comme j'ai dit, il y  
2 avait un agent de liaison, OK., cette personne-là,  
3 c'est elle qui facilitait la relation avec le  
4 travailleur social, puis elle avec la famille. Il  
5 fallait cette personne-là. Je vais dire pourquoi  
6 après qu'est-ce que ça a donné les... quand ils  
7 l'ont formée, il y avait plus d'impact, moins de  
8 communication, plus de problèmes encore parce qu'il  
9 manquait des informations.

10 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

11 OK. Bien écoutez, j'ai le goût de... de vous  
12 entendre sur ça lorsque les services sociaux ont  
13 fermé. Donc on se situe vers deux mille deux (2002)  
14 environ, vous êtes toujours la directrice des  
15 services sociaux, est-ce que vous pouvez nous parler  
16 de... du contexte de fermeture, comment ça s'est  
17 passé? Bien, je comprends que ça c'est probablement  
18 pas fermé du jour au lendemain?

19 **Mme ALICE JÉRÔME :**

20 Avant... avant que ça ferme, il y a eu des... venir  
21 vérifier c'est quoi, c'est quoi les problèmes qu'il  
22 y avait? C'était fait par... par les... les  
23 Affaires indiennes, le fédéral...

24 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

25 Donc par... par le fédéral, oui?

1 **Mme ALICE JÉRÔME :**

2 Oui.

3 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

4 OK.

5 **Mme ALICE JÉRÔME :**

6 Mais qu'est-ce qu'il y a eu? C'est qu'à cause du  
7 financement, ils ont envoyé un vérificateur, un  
8 auditeur, du moins, je l'appelle, pour vérifier s'il  
9 y avait un manque, quelque chose que ça... pour  
10 faire des rapports de comptabilité, ils cherchaient  
11 tous qu'est-ce qui manquait parce qu'il y avait un  
12 gros déficit. Puis ils ont essayé de... de  
13 corriger, mais moi parce que comme les administre...  
14 je travaillais avec les administrateurs parce que  
15 c'était... j'étais déjà rendue directrice de  
16 services sociaux, j'ai travaillé avec... quand ils  
17 voulaient fermer les administrateurs autochtones de  
18 chaque communauté, on a essayé de trouver toutes  
19 sortes de moyens pour pas que ça ferme. Les besoins  
20 étaient vraiment... parce qu'on avait besoin, les  
21 psychologues des enfants et on avait... parce qu'on  
22 connaissait les problèmes, il y avait des abus, tout  
23 ça là, puis c'était important d'avoir des... des  
24 psychologues d'enfants. Puis il y avait une...  
25 c'est la première chose qu'ils voulaient enlever,

1 les... les psychologues, "t'as pas besoin de  
2 psychologues, t'as besoin juste les..." ce qu'ils  
3 disaient là, "t'as juste besoin des... des  
4 travailleurs 'socials', puis c'est pas vrai parce  
5 que sais-tu pourquoi? C'est la loi qui exigeait...  
6 la Loi sur la protection de la jeunesse exigeait  
7 la... qu'il y ait des travailleurs sociaux, mais moi  
8 comme un milieu autochtone, on avait besoin plus  
9 parce que le psychologue, il y a pas une loi qui...  
10 qui applique, l'enfant il a besoin d'aide, mais t'as  
11 dit que les travailleurs sociaux ils appliquent la  
12 loi, les trois lois, ça dépend des... des enfants;  
13 c'est pour ça qu'ils avaient besoin, pas au niveau  
14 de qu'est-ce qu'on avait besoin, c'est au niveau de  
15 l'application de la Loi sur la protection de la  
16 jeunesse.

17 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

18 Lorsque cet auditeur-là est venu des Affaires  
19 indiennes, donc du Fédéral, est-ce qu'il y a une  
20 collaboration ou des échanges avec le gouvernement  
21 provincial? Parce que ce que vous dites, dans le  
22 fond, c'est un peu ça, il y avait des lois  
23 provinciales qui étaient appliquées qui  
24 nécessitaient que certains services, notamment  
25 psychologie, soient dispensés. Est-ce qu'à votre

1           connaissance, lorsque vous avez accueilli la  
2           personne du fédéral, il y a des gens au niveau  
3           provincial qui étaient présents justement pour avoir  
4           des discussions sur... sur ces questions-là qui  
5           concernaient le provincial?

6           **Mme ALICE JÉRÔME :**

7           Quand l'agent... mais pas l'agent, c'est l'auditeur  
8           qui est venu là, il est venu chercher où est-ce  
9           qu'il va couper tout, parce que c'est comme ça un  
10          auditeur, c'est la... c'est la... parce qu'il allait  
11          prendre la... le dessus là. Puis il a tout étudié  
12          puis lui, il voulait couper tout. Pour commencer,  
13          c'était... les... les psychologues, mais ça a jamais  
14          été qu'il coupe les... les services sociaux... les  
15          travailleurs sociaux. C'est tous les autres comme  
16          l'administration, il voulait couper tout. Puis moi  
17          je veux dire, c'était les Autochtones qui étaient  
18          dans l'administration, OK., plus les intervenants,  
19          les travailleurs sociaux c'était tous les non-  
20          Autochtones. Puis parce qu'ils me disent... parce  
21          que c'est la loi qui exige qu'il y ait une... le  
22          Bac, tout ça là, les nouveaux... les habilités  
23          académiques pour qu'ils puissent appliquer la loi.  
24          Parce que les Autochtones, il n'y avait pas assez  
25          de... t'sais, au niveau académique pour répondre

1           pour l'application de la loi; en passant, c'est même  
2           pas notre système, c'est ça que je veux dire aussi.

3           **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

4           Je vous poserais la question suivante : qu'est-ce  
5           qui dans ce système qui n'est pas le vôtre ne colle  
6           pas à vos valeurs ou à vos façons de... de faire?

7           **Mme ALICE JÉRÔME :**

8           Moi, ce que je crois, ce qui est supposé de...  
9           d'arriver, c'est que... qu'on nous consulte pas tout  
10          de suite appliquer la loi, oui, il y a des personnes  
11          il faut appliquer la loi, OK., c'est pas toutes, OK.  
12          Puis, c'était tellement important la Loi sur la  
13          protection de la jeunesse que je me sentais démunie  
14          devant... parce que c'est moi qui gérais, puis quand  
15          ils me disent que ce que je veux défendre le peuple  
16          autochtone Anishinabeg, selon le système, ils m'ont  
17          dit, "La loi la protection de la jeunesse est plus  
18          fort que toi". OK. Quand ils m'ont dit ça là,  
19          c'est comme t'es rien, tu peux pas... Mais non,  
20          c'est moi qui gère, c'est moi qui gère les...  
21          mettons la... les enfants des... quand il y avait  
22          des problèmes, je vais protéger, peut-être la... la  
23          protection est différente, la perception, moi qui  
24          protège parce que la loi était supposée de te  
25          protéger, OK., puis te servir. Mais moi, c'est pas

1           ça que je vivais parce qu'une fois que le  
2           signalement se faisait, mettons qu'il est retenu, la  
3           famille éclate, OK., puis c'est là que la différence  
4           entre quand une famille éclate, l'enfant il s'en va  
5           classer, mais nous autres, selon nos valeurs, OK.,  
6           autochtones, prend soin de l'enfant, c'est ton  
7           enfant, mais il faut toute la communauté pour gérer  
8           la situation de cette famille-là. Puis la Loi, la  
9           protection, les intervenants ils comprenaient pas  
10          ça, c'est pas.... je les blâme pas, mais c'est ça  
11          qui arrivait, c'est ça la réalité, c'est ça je veux  
12          dire comme j'ai dit pour... quand on a pris en  
13          charge, "Laissez-nous gérer nos propres ressources,  
14          nos propres..." on va, on va être capable c'est pas  
15          qu'on est... peut-être la manière que vous percevez  
16          puis nous autres comment qu'on perçoit est  
17          différente parce que nos valeurs sont comme... ça  
18          joue beaucoup dans nos tripes. Là, je suis fatiguée  
19          je vais prendre une pause (rires)?

20       **LE COMMISSAIRE :**

21            Oui, si vous voulez, on prend une dizaine de  
22            minutes?

23       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

24            Oui.

25       **LE COMMISSAIRE :**



1           Très bien.

2           **LA GREFFIÈRE :**

3           Suspension de l'audience dix (10) minutes.

4           **Mme ALICE JÉRÔME :**

5           OK. Merci.

6           SUSPENSION

7           -----

8           REPRISE

9           **LA GREFFIÈRE :**

10          Reprise de l'audience.

11          **LE COMMISSAIRE :**

12          Alors, bienvenue. Alors, nous poursuivons avec  
13          madame Jérôme?

14          **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

15          Oui, tout à fait, on a encore quelques thèmes à  
16          aborder, ça avance bien dans le témoignage.

17                 Donc, Madame Jérôme, je reviendrais peut-être  
18          quelque chose que vous avez abordé un peu plus tôt  
19          avant la pause, vous aviez fait mention, vous avez  
20          parlé du système qui... qui est appliqué dans vos  
21          communautés qui colle pas à vos, en quelque sorte à  
22          vos valeurs. Vous aviez mentionné qu'on vous avait  
23          dit la loi, que quelqu'un vous avait dit "la loi est  
24          plus forte que toi". Donc je comprends est-ce que  
25          c'est quelqu'un des services publics provinciaux qui

1           vous a, dans le contexte de vos fonctions à Minokin,  
2           qui vous a dit cette... cette phrase-là?

3           **Mme Alice Jérôme :**

4           Oui, parce que c'est Jean-Philippe Gagnon qui  
5           m'avait dit ça, parce qu'il était avec nous autres,  
6           j'ai travaillé avec, puis à cause que je voulais  
7           plus savoir comment les... parce que moi dans ma  
8           tête, c'était toujours protéger les enfants OK. Le  
9           mieux... moins de... d'impact néfaste pour l'enfant  
10          parce que c'est son milieu, parce qu'étant... je  
11          connaissais le milieu, comment qu'ils vont procéder  
12          : l'enfant, il va être déplacé dans un milieu qui  
13          est pas familier avec, qui des fois il y a des  
14          familles non autochtones...

15          **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

16          Um-hum.

17          **Mme ALICE JÉRÔME :**

18          Puis c'est ça je voulais pas que ça soit... Puis là  
19          je voulais plus intervenir, mais la loi dit, c'est  
20          la loi, ils appliquent la loi. Mais c'est là qu'il  
21          m'a dit que "la loi de la protection de la jeunesse  
22          est plus fort que toi". C'est là que je me suis...  
23          oui, peut-être, mais non, c'est comme... c'est là  
24          encore que j'ai plus travaillé. Non. J'ai toujours  
25          travaillé avec pour protéger les enfants, la

1 culture, notre langue puis son milieu qui étaient  
2 très importants pour le garder parce que déjà,  
3 l'enfant est placé dans un milieu qui est pas  
4 familial, quitte son milieu familial, puis il s'en  
5 va dans un milieu que c'est... même si c'est  
6 autochtone, c'est pas son milieu, il est tout,  
7 t'sais, débalancé, moins néfaste pour ces... pour  
8 ces enfants-là parce que c'est pas juste un enfant,  
9 c'est une famille qui... qui comme j'ai dit tout à  
10 l'heure, que c'est... travailler dans un milieu  
11 comme ça, ça m'affectais moi-même, mais moi quand  
12 j'ai été... quand je travaillais là, j'avais  
13 quelqu'un pour... parce que je vivais des moments,  
14 des fois c'était pas facile tout ce que je voyais,  
15 mais j'avais quelqu'un, une infirmière que je  
16 pouvais...

17 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

18 Vous appuyer?

19 **Mme ALICE JÉRÔME :**

20 Oui, qu'il m'appuyait.

21 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

22 Si on revient au contexte de fermeture de Minokin,  
23 vous avez parlé un peu plus tôt de la question du  
24 budget qui était déficitaire. Est-ce que vous  
25 pouvez nous dire pourquoi le budget de Minokin était

1           déficitaire?

2       **Mme ALICE JÉRÔME :**

3           Il était déficitaire parce que le revenu, il n'a  
4           jamais été augmenté, juste le pourcentage de... le  
5           'goût' de la vie, mais ça a jamais été augmenté.  
6           Puis les dépenses, ça augmentait en année, en  
7           année...

8       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

9           Um-hum.

10       **Mme ALICE JÉRÔME :**

11           ... parce qu'on répondait aux besoins qui avaient  
12           ... qu'il y avait un besoin et on mettait de  
13           l'argent dessus parce que... mais à cause qu'on  
14           connaissait plus, on était plus... plus aware...  
15           c'était quoi le mot français?

16       **LE COMMISSAIRE :**

17           Conscient.

18       **Mme ALICE JÉRÔME :**

19           Ah oui! On était plus conscients qu'est-ce qui se  
20           passait parce que c'est... on était là aussi. Puis  
21           c'est là qu'on... le service va se rendre jusqu'à  
22           cette famille-là que c'était pas prévu des fois dans  
23           le... dans le budget, on le faisait pareil parce que  
24           c'était urgent.

25       **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1           Donc est-ce que je vous résume correctement si je  
2           dis que votre budget n'a pas été augmenté de façon  
3           substantielle, mais les dépenses, elles,  
4           augmentaient en raison des besoins que vous aviez  
5           dans les trois communautés concernées, Kitcisakik,  
6           Lac-Simon et Pikogan?

7           **Mme ALICE JÉRÔME :**

8           Oui, c'est ça était plus... pour répondre...

9           **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

10          Aux besoins. Donc vous vous êtes dit, d'accord, on  
11          fait un déficit année après année, mais on fait  
12          le... on prend la décision que c'est correct de  
13          faire un déficit parce que les besoins, ce que vous  
14          avez observé sont criants dans... vos communautés?

15          **Mme ALICE JÉRÔME :**

16          Qu'est-ce qui arrivait aussi quand il y avait un  
17          déficit? L'argent qu'on avait prévu pour mettons  
18          l'année deux mille dix-sept (2017) deux mille dix-  
19          huit (2018) était déjà prévu, mais était déjà  
20          dépensé pour les... les...

21          **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

22          L'exercice en cours?

23          **Mme ALICE JÉRÔME :**

24          ... les déficitaires de l'autre... l'année passée...  
25          qui vient de passer.

1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 OK.

3 **Mme ALICE JÉRÔME :**

4 Comme ça on n'était jamais... on était toujours  
5 déficitaires, en partant.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Est-ce que les Conseils de bande comblaient les  
8 déficits ou...?

9 **Mme ALICE JÉRÔME :**

10 Non, c'est...

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Non?

13 **Mme ALICE JÉRÔME :**

14 ... c'est l'argent qui est, comme j'ai expliqué,  
15 l'argent qui... qui était prévu deux mille dix-sept  
16 (2017) deux mille dix-huit (2018) était déjà dépensé  
17 pour deux mille quinze (2015) deux mille seize  
18 (2016), tu comprends, ça revenait... t'avais  
19 toujours... c'est pour ça que quand j'ai fait  
20 venir... mettons quand ils essayaient de fermer, au  
21 lieu de... de vouloir remédier qu'est-ce qui se  
22 passait, ils voulaient couper les services. On  
23 n'avait pas les moyens pour couper les services qui  
24 étaient coupés pour mettons... mais c'est ça, puis  
25 en fait, il a tout coupé les postes, ça, c'est au

1           dernier recours là, ils ont tout coupé au lieu  
2           d'augmenter le budget, non, ils n'ont pas augmenté.

3           **LE COMMISSAIRE :**

4           Quand vous dites "ils ont tout coupé", vous parlez  
5           du vérificateur fédéral?

6           **Mme ALICE JÉRÔME :**

7           Oui, c'est fédéral qui l'ont... qui l'ont coupé.  
8           Mais ce qui... quand ils l'ont coupé parce que  
9           j'étais déjà... j'étais directrice encore, puis  
10          quand ils ont voulu couper, on m'a dit de couper  
11          tous les postes administratifs, puis les postes, les  
12          postes soit psychologue puis les postes agent de  
13          liaison, puis toutes les... les... les intervenants  
14          sociaux, eux autres il fallait pas couper. Puis  
15          j'ai fait tout... toute la liste des paies, qu'est-  
16          ce que... qu'on payait, mettons toutes les personnes  
17          des intervenants, ils ont tous pris, ils ont pas été  
18          coupés ça. Le service a continué, mais le même  
19          personnel qui existait à Minokin, ils ont tous...  
20          les bureaux étaient tous... il y avait déjà tous  
21          leurs bureaux à... à Val-d'Or.

22          **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

23          Quand vous dites ils ont pas été coupés, en fait  
24          c'est est-ce que... en fait, les services sociaux  
25          Minokin ont cessé d'exister en deux mille deux

1 (2001), mais la responsabilité ou si on veut les  
2 responsabilités ont été transférées à... ailleurs?

3 **Mme ALICE JÉRÔME :**

4 À Val-d'Or.

5 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

6 À Val-d'Or, donc est-ce que vous parlez du Centre  
7 jeunesse qui... (inaudible) la question?

8 **Mme ALICE JÉRÔME :**

9 Oui, Centre jeunesse à... à Val-d'Or.

10 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

11 Ok.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Enfin si je com... Oui, si je comprends bien, les  
14 intervenants continuent, mais le programme n'est  
15 plus géré par les Autochtones?

16 **Mme ALICE JÉRÔME :**

17 Oui, c'est bien ça.

18 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

19 Les postes coupés que vous avez décrits...?

20 **Mme ALICE JÉRÔME :**

21 Et qu'est-ce qui arrivait aussi à... que j'ai dit  
22 que c'était pas augmenté, le revenu, ils ont  
23 augmenté quand il a été transféré à Val-d'Or. Pour  
24 moi, c'est... j'essaie de comprendre encore, mais je  
25 comprends très bien là, mais je suis juste gentille



1           pour le dire.

2           **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

3           Puis vous avez parlé, bon, les agents de liaison par  
4           exemple un peu plus tôt, qui occupaient une fonction  
5           importante chez Minokin, donc ces postes-là aussi  
6           ont été coupés lors de la fermeture des services?

7           **Mme ALICE JÉRÔME :**

8           Oui. Le bureau et tous les quatre bureaux que je  
9           parlais, les quatre bureaux c'était tout fermé, tout  
10          tout tout. Les quatre bureaux, les employés de  
11          non... les Autochtones, c'était tout coupé. Du jour  
12          au lendemain, j'avais plus de job, mais tout le  
13          monde qui était là avec moi, les... les  
14          réceptionnistes des quatre bureaux, les agents de  
15          liaison qui étaient tous des Autochtones, tous les  
16          Autochtones, il n'y avait pas de... L'Autochtone  
17          qui travaillait aux services sociaux Minokin, ils  
18          n'ont pas référé à... ils n'ont pas de travail.

19          **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20          Au Centre jeunesse?

21          **Mme ALICE JÉRÔME :**

22          Non. Il y avait pas d'ouverture. Rien. Ils n'ont  
23          même pas essayé de... t'sais, c'est... OK., on  
24          pourra plus de job pour eux autres aussi, essayer...  
25          Mais pourquoi juste ces groupes-là? C'est parce que

1           la loi exige pour que ça continue avec ces  
2           personnes-là. C'est-tu vraiment ça qui s'est  
3           passé? je me questionne encore. On a vécu cette  
4           injustice-là avec la... le système et les services  
5           sociaux.

6           **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

7           Si je vous posais la question : quelles ont été les  
8           conséquences dans les communautés, dans les trois  
9           communautés, la fermeture de Minokin sur le terrain?  
10          Concrètement qu'est-ce que vous avez observé du fait  
11          que les services ont été coupés et transférés au  
12          Centre jeunesse?

13          **Mme ALICE JÉRÔME :**

14          Premièrement, la réaction des personnes autochtones  
15          était très surpris, OK, puis c'est toujours comme  
16          ça, la réaction, qu'est-ce qu'on fait nous autres?  
17          Qu'est-ce qui s'est passé? Puis je vous dis, les  
18          enfants il y a... c'est comme... c'est plus  
19          familier, on a enlevé la familiarité de voir une  
20          Autochtone qui est là, t'sais, c'est... Parce que  
21          je vais vous expliquer. Quand l'enfant est séparé  
22          de son milieu familial, puis là qu'il voit une  
23          personne non autochtone, qu'est-ce que tu penses  
24          qu'il réagit? C'est qu'il se sent perdu, il  
25          connecte plus. C'est une des conséquences aussi,

1 t'sais, se connecter avec la personne, surtout les  
2 enfants-là, c'est... il est Autochtone...

3 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

4 Point de repère?

5 **Mme ALICE JÉRÔME :**

6 Oui oui, c'est ça, est Autochtone même s'il connaît  
7 pas, mais il voit que c'est un Autochtone. Mais les  
8 enfants, ça été comme ça. Les familles d'accueil il  
9 y a eu moins des... parce qu'on a déjà eu la  
10 difficulté d'avoir des familles d'accueil  
11 autochtones, mais c'était encore... c'était encore  
12 pire, puis les... comme l'adaptation des enfants  
13 dans un milieu, c'est celle-là aussi, puis la... la  
14 sécurité des... des familles qui ont un signalement,  
15 t'sais, la famille qui se fait à... ses enfants sont  
16 déplacés, c'est comme il est plus... est plus en  
17 aide pour quelqu'un qui l'aide parce que c'est tous  
18 les non-autochtones qui prend leur main, prise en  
19 charge de ça... de sa famille. Puis si un  
20 Autochtone qui est pris en charge, même s'il  
21 travaille pour... c'est un intervenant 'sociaux',  
22 il est moins... l'impact est moins et plus  
23 collaboral... collaboré parce que quand il y a un  
24 non-autochtone, il faut qu'il y ait une  
25 communication, plus, la connexion est pas faite, est

1 jamais faite parce que je connais moi. Il connecte  
2 pas parce qu'il voit déjà une police qui va venir  
3 chez nous.

4 En passant, quand... quand ils voulaient fermer  
5 les services sociaux Minokin là, les enfants indiens  
6 ils venaient, c'est comme intimidés. Ils avaient  
7 amené leurs grosses valises là, bien les... les  
8 computers, tout... ils avaient déjà tout... puis ils  
9 se mettaient tous ensemble là puis nous autres on  
10 était comme un avant là, puis tout intimidés là,  
11 intimidation que c'est eux autres qui ont... c'est  
12 nous autres qui 'prend' en charge, c'est nous autres  
13 là, on prend la place. Puis moi, j'étais déjà... en  
14 passant, j'étais moins payé, avant ça... parce que  
15 c'est ouvert mille neuf cent quatre-vingt-seize  
16 (1996), puis mille quatre-vingt-dix-sept (1997),  
17 c'est là que ça a ouvert officiellement, puis la  
18 directrice était non autochtone, OK., c'était...

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 Ça c'est celle qui était là avant vous, Madame  
21 Jérôme ?

22 **Mme ALICE JÉRÔME :**

23 Oui oui.

24 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

25 OK.

1 **Mme ALICE JÉRÔME :**

2 Elle était plus payée, puis moi quand elle est  
3 partie, c'est moi qui a embarqué, j'étais la moins  
4 payée, même j'étais payée quarante-cinq mille (45  
5 000), puis elle soixante-douze (72). La raison, je  
6 sais, c'est que j'étais dans le conseil  
7 d'administration, puis moi je... encore là, il y a  
8 eu la difficulté à me payer, quarante-cinq mille (45  
9 000), c'était trop! Puis que c'était rien... C'est  
10 ça l'injustice aussi qui... pas parce que... peut-  
11 être aussi parce que je suis une femme, puis je suis  
12 autochtone; elle va être moins payée parce qu'elle  
13 connaît moins... et que... moins scolarisée, mais  
14 ils n'ont jamais 'contenu' mon... mon expérience  
15 professionnelle, que je connaissais la langue, je  
16 connaissais le milieu, tout, non, tout est  
17 autochtone. C'est comme ça que je vois là; peut-  
18 être c'est même pas comme ça là. Moi je parle de  
19 mes expériences, de ma perception, comment j'ai  
20 vécu.

21 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

22 C'est... c'est ce qu'on souhaite entendre.

23 **Mme ALICE JÉRÔME :**

24 Oui.

25 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1           Vous avez parlé un peu plus tôt la façon dont les  
2           représentants des affaires indiennes arrivaient...

3           **Mme ALICE JÉRÔME :**

4           Avec leurs valises?

5           **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

6           ... avec leurs grandes valises. Je vous poserais  
7           une question de façon générale là : comment  
8           souhaiteriez-vous, vous avez une grande expérience,  
9           vous avez été chef de Pikogan, vous avez été Grande-  
10          Chef de la nation algonquine, comment souhaitez-vous  
11          à être traitée quand vous faites affaire avec les  
12          services publics, peu importe le service, par vos  
13          représentants... pardon, par les interlocuteurs du  
14          gouvernement qui... qui viennent vous voir, que ce  
15          soit en jeunesse, que ce soit... peu importe le  
16          secteur, quelles sont vos... vos attentes ou votre  
17          souhait?

18          **Mme ALICE JÉRÔME :**

19          Moi, ce que je souhaite, c'est qu'on me respecte. Le  
20          respect de... Puis quand je dis "respect", c'est  
21          que j'ai le droit à ce service-là comme tout le  
22          monde, sans préjugés. J'ai le droit de la  
23          personne... les droits de la personne, je veux  
24          exercer, puis aussi le droit de gérer mes propres  
25          ressources humaines, financières, tout. Puis c'est

1           ça je souhaite que c'est nous autres... parce qu'on  
2           est meilleur placé pour gérer nos propres enfants.

3           **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

4           Je comprends un peu que c'est votre souhait pour le  
5           futur en quelque sorte?

6           **Mme ALICE JÉRÔME :**

7           Mais je travaille beaucoup sur ça, parce que là,  
8           j'étais en retraite, je prends pas beaucoup de  
9           choses parce que j'ai trop... mais je m'implique  
10          plus dans... comme le comité de langue, parce que si  
11          tu... ton identité, c'est pas la maternelle qui est  
12          algonquine Anishinabeg pour moi, mais il faut  
13          intégrer plus dans notre vie quotidienne. Puis je  
14          suis dans le comité de langue chez nous là, à  
15          Pikogan, et aussi je suis dans un comité de femmes,  
16          un comité de femmes puis c'est comme ça je continue.  
17          Mais comme là, je m'implique ici pour dire, t'sais,  
18          s'impliquer dans des choses qui sert vraiment à  
19          avancer notre propre autonomie. Moi je l'autonomie.  
20          Je veux vraiment l'autonomie, puis j'ai toujours  
21          travaillé sur l'autonomie puis sur les enfants.  
22          C'est-tu c'est quoi ma vision, pourquoi je suis  
23          encore debout? À cause que j'ai beaucoup  
24          d'expérience de vie, j'ai pris des risques même à  
25          prendre des... des postes de direction, tout, puis

1           au niveau la politique, j'ai visé plus haut que...  
2           même si je suis une femme, à part ça je suis la  
3           première femme élue dans ma communauté. Ya!  
4           (Rires).

5           **LE COMMISSAIRE :**

6           Félicitations!

7           **Mme ALICE JÉRÔME :**

8           Merci! (Rires) Et c'est ça je veux montrer aux  
9           enfants, la [REDACTED] génération, "Si j'étais  
10          capable de le faire, vous êtes capables de le  
11          faire". Puis ma vision pourquoi je suis arrivée  
12          jusqu'ici à être comme grand chef dans ma  
13          communauté, dans la... dans la nation algonquine  
14          Anishinabeg, c'est que ma vision, ça a jamais changé  
15          depuis que je travaille comme agent de PNLAADA, j'ai  
16          vu toujours cette route, j'ai toujours vu une petite  
17          fille qui saute à la corde, qui saute à la corde,  
18          OK., il y a rien qui la dérange dans sa communauté,  
19          qui est toute épanouie, que si on la protège, cet  
20          enfant-là... excuse, puis c'est comme ça, j'ai  
21          toujours gardé ça depuis... encore aujourd'hui,  
22          j'aimerais ça. Je vois ma petite-fille, je suis  
23          arrière... arrière-grand-mère, c'est ça je veux je  
24          souhaite aux enfants puis à ma petite-fille. *Kiti*  
25          *miigwetch!* (?)



1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 Miigwetch.

3 **Mme ALICE JÉRÔME :**

4 Merci de m'avoir écoutée, puis je souhaite que les  
5 gens qui vont écouter, qu'ils vont vraiment faire  
6 quelque chose pour que l'autonomie d'un peuple soit  
7 respectée, puis moi je vais continuer à... à  
8 travailler même si pleins d'obstacles encore, je le  
9 sais.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Avez-vous d'autres questions Me Elassal?

12 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

13 Non, j'ai pas d'autres questions, à moins évidemment  
14 je vous invite Madame Jérôme à... s'il y a d'autres  
15 éléments dont vous aimeriez discuter, peu importe le  
16 secteur ou le service public concerné, je vous  
17 invite à le faire, mais pour ma part, ça va, je vous  
18 remercie.

19 **Mme ALICE JÉRÔME :**

20 Ça a été fait, tout. Moi ce que je veux, ce que je  
21 souhaite, c'est que j'ai été chef puis grand-chef  
22 dans ma nation, c'est qu'il y a une loi qui existe  
23 puis qui est appliquée, c'est la Loi sur la... des  
24 Indiens. Puis je me demande pourquoi cette année,  
25 on est à deux mille dix-huit (2018), qui existent

1 encore, puis il y a beaucoup de gens des autres  
2 nations qui seraient capables de gérer nos propres  
3 ressources naturelles, tout qu'est-ce qui est  
4 naturel, c'est... c'est ça que je souhaite. Puis  
5 pourquoi ça existe cette Loi-là? Puis je sais les  
6 réponses. Puis c'est ça que j'aimerais ça, parce que  
7 c'est appliqué à travers le Canada, même ceux qui  
8 ont affaire avec Québec, ils savent cette loi-là  
9 existe, c'est ça que je souhaite aussi. *Kiti*  
10 *miigwetch!*

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Me Boucher est-ce que vous avez des questions ?

13 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

14 J'ai pas de question, Monsieur le Commissaire.

15 Merci.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Non? Bon, alors Madame Jérôme, c'est le moment que  
18 je vais prendre pour vous remercier beaucoup d'avoir  
19 accepté notre invitation de venir échanger avec nous  
20 de... particulièrement sur le projet Minokin, et  
21 nous avoir expliqué comment c'est né, comment ça a  
22 pris fin. J'ai compris que vous avez perçu une  
23 justice, la façon dont ça s'est terminé, injustice  
24 parce que... parce que vous gériez comme communauté  
25 autochtone répartie sur les trois communautés de

1           Kitcisakik, Lac-Simon et Pikogan, avec le bureau à  
2           Val-d'Or, puis ça a pris fin. Vous dites "On s'est  
3           retrouvé avec des besoins qu'on considérait plus  
4           grands, à mesure qu'on rendait nos services, ça  
5           augmentait nos dépenses, mais notre budget n'a pas  
6           augmenté. On s'est retrouvé empiéter sur le budget  
7           de l'année suivante et à un moment donné, on nous a  
8           fermé, mais on a gardé les intervenants sociaux, ou  
9           on a mis à pied tous les Autochtones, agents de  
10          liaison, direction, personnel de bureau pour garder  
11          les intervenants sociaux qui ont été gérés par le  
12          Centre jeunesse en augmentant le budget, si j'ai  
13          bien compris?

14       **Mme ALICE JÉRÔME :**

15            Oui, c'est bien ça.

16       **LE COMMISSAIRE :**

17            C'est ça. Je comprends que vous souhaitez et vous  
18            le souhaitiez à ce moment-là que les communautés  
19            autochtones prennent en charge des services, et en  
20            fait, il y avait les services sociaux, entre autres,  
21            dont vous vous êtes occupée, alors, j'ai compris ça,  
22            vous souhaitez une autonomie de gestion de ces... et  
23            vous allez plus loin en abordant la Loi sur les  
24            Indiens qui date quand même de quelques années et  
25            évidemment, on fera pas cet après-midi toute

1 l'histoire de la Loi sur les Indiens, les  
2 pensionnats, les... bon, et tout le reste là, toutes  
3 sortes de circonstances qui... qui ont probablement  
4 conduit à nous amener à ce qu'on vit aujourd'hui,  
5 dont il faut essayer de sortir. (Rires) Alors, je  
6 comprends votre message, ça ressemble pas mal à ça,  
7 je pense.

8 Alors, je vous remercie beaucoup, quant à nous,  
9 on va faire notre possible pour continuer à étudier  
10 la situation, à comprendre comment on peut améliorer  
11 une relation entre les Autochtones et les services  
12 publics. Je pense que si la Commission été créée,  
13 c'est... je pense qu'il faut reconnaître dès le  
14 départ qu'il y a des problèmes, qu'il y a des... un  
15 climat de méfiance les Autochtones, beaucoup de  
16 préjugés chez les allochtones à l'égard des  
17 Autochtones, il faut essayer de... en fait, on dit  
18 "réconcilier" mais... réconcilier, ça veut dire  
19 concilier ce qui l'a déjà été et qui ne l'est plus;  
20 certains diraient qu'il faudrait concilier ce qui a  
21 pas été concilié, essayer d'arrimer les choses. En  
22 tout cas, quel que soit le mot qu'on utilise, je  
23 pense qu'il faut reconnaître qu'il y a des  
24 difficultés, il faut essayer de faire en sorte  
25 rapprocher, de faire en sorte que les gens dans la

1 population en général comprennent que chez les  
2 Autochtones, il y a des choses qui sont différentes,  
3 la façon de voir les choses est pas nécessairement  
4 la même, qu'il y a des systèmes appliqués dans les  
5 villes, dans les communautés allochtones qui... qui  
6 passent difficilement, pour pas dire pas du tout,  
7 dans les communautés autochtones, alors que la façon  
8 de voir le concept d'organisation sociale est  
9 complètement différent, on passe de l'individualisme  
10 au collectivisme dans les communautés, bien, c'était  
11 le mode de survie à l'époque et il y a toujours la  
12 notion de "chacun contribue, partage, respecte,  
13 etc". Le sentiment de propriété, c'était quelque  
14 chose, on va bien expliquer que c'était pas une  
15 notion autochtone, alors, bon, il y a toutes ces  
16 choses-là...

17 Je vous remercie beaucoup de votre... de votre  
18 propre témoignage, de l'échange et je vais vous dire  
19 comme j'ai dit à d'autres: vous avez beaucoup  
20 d'expérience, vous avez été bénévole dans votre  
21 communauté, vous avez été chef de la communauté  
22 Pikogan Aitibi Wini, Grande-chef de la nation  
23 algonquine Anishinabeg, qui comprend quand même...  
24 on parle de Maniwaki aller jusqu'au Témiscamingue,  
25 Québec, c'est quand même des communautés plus

1           anglophones, d'autres francophones... D'ailleurs,  
2           vous nous aviez exprimé que vous étiez à l'aise dans  
3           les deux langues, à part votre langue maternelle qui  
4           est l'Anishinabeg algonquin.

5           Alors, merci beaucoup, puis tout ce que vous  
6           pourriez nous suggérer, c'est très bienvenu. Vous  
7           savez comment nous rejoindre?

8           **Mme ALICE JÉRÔME :**

9           Oui oui, je fais l'Internet aussi. (Rires)

10          **LE COMMISSAIRE :**

11          Alors je vais vous dire moi aussi *miigwetch*, puis  
12          bon succès dans tout ce que vous allez entreprendre.

13          **Mme ALICE JÉRÔME :**

14          Miigwetch.

15          **LE COMMISSAIRE :**

16          Alors va suspendre quelques minutes, ensuite on  
17          passera au témoin suivant.

18          **LA GREFFIÈRE :**

19          Suspension de l'audience quelques instants.

20          SUSPENSION

21          -----

22          REPRISE

23          **LA GREFFIÈRE :**

24          Reprise de l'audience.

25          **LE COMMISSAIRE :**

1           Bonjour. Je comprends Me Bourget que vous prenez la  
2           suite?

3           **Me DONALD BOURGET :**

4           Oui, bonjour Monsieur le Commissaire.

5           **LE COMMISSAIRE :**

6           Et que Me Boucher est toujours avec nous?

7           **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

8           Toujours, Monsieur le Commissaire.

9           **LE COMMISSAIRE :**

10          Alors, si vous voulez nous présenter votre prochain  
11          témoin et nous expliquer le contexte?

12          **Me DONALD BOURGET :**

13          Oui, c'est un contexte particulier, c'est une  
14          première dans les travaux de la Commission, il  
15          s'agit d'un témoin rapporteur d'une situation qui  
16          touche l'application de la Loi de protection de la  
17          jeunesse, donc des renseignements strictement  
18          confidentiels et c'est la raison pour laquelle on...  
19          le témoin rapporteur demande, au nom de la personne  
20          qui a fait la déclaration d'origine, à ce que son  
21          identité soit protégée et qu'effectivement, par voie  
22          de conséquence également, les personnes visées par  
23          les situations ne puissent pas être identifiées.  
24          Donc c'est la première demande, d'ordonner la  
25          conf... le non-dévoilement de l'identité du témoin

1 d'origine.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Alors dans un premier temps, évidemment on a prévu  
4 que le ouï-dire serait admissible, et plus  
5 particulièrement que les agents aux enquêtes  
6 rapporté les informations que, dans leur enquête,  
7 ils auront pu recueillir de certains témoins qui  
8 préfèrent ne pas se présenter eux-mêmes pour  
9 témoigner pour toutes sortes de raisons.

10 Et dans un deuxième temps, comme M. Théoret va  
11 être autorisé à relater ce qu'un témoin lui a  
12 mentionné, il y aura aussi évidemment une ordonnance  
13 que ne soient pas divulgués les renseignements qui  
14 permettraient d'identifier la personne dont monsieur  
15 Théoret nous relatara le récit des faits, alors  
16 évidemment demeurent... seront confidentiels et les  
17 personnes qui auront eu connaissance dans le cadre  
18 des travaux de la Commission de renseignements  
19 permettant d'identifier les personnes concernées,  
20 que ce soient les parents, les enfants ou les lieux  
21 ou tout renseignement qui permettrait d'identifier  
22 les personnes concernées, bien, seront tenus à une  
23 ordonnance de non-divulgation, non-transmission,  
24 non-diffusion et de sorte que ça demeure tout à fait  
25 confidentiel. Ça va?



1 **Me DONALD BOURGET :**

2 Ça va, ça me va très bien, Monsieur le Commissaire.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Alors, je comprends que vous allez... Madame la  
5 greffière procéder à l'assermentation du témoin ?

6 **LA GREFFIÈRE :**

7 Tout à fait.

8 **LA GREFFIÈRE :**

9 Merci. Votre témoin.

10 -----

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Benoit Théoret  
2 Témoin rapporteur  
3 Assermenté.

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors Monsieur Théoret, je vous écouterai avec  
7 intérêt et je laisse Me Bourget prendre la suite.

8 **Me DONALD BOURGET :**

9 Effectivement, peut-être juste pour des fins de  
10 compréhension puisque c'est une façon inhabituelle  
11 de faire, à partir de quoi est-ce que vous avez  
12 effectivement monté votre témoignage rapporteur du  
13 récit? C'est basé sur quel document ou quelle  
14 affirmation de la part du témoin d'origine?

15 **MR. BENOÎT THÉORET :**

16 D'abord, il y a enregistrement du témoignage, puis  
17 ensuite retranscription dans... donc sous forme  
18 écrite, et ensuite j'ai présenté cette... ce rapport  
19 écrit, cette retranscription à la personne qui a dit  
20 que ça reflétait ce qu'elle avait dit verbalement,  
21 donc elle a signé le document, puis par la suite  
22 pour protéger l'identité, j'ai changé donc des mots  
23 pour les remplacer par des mots plus généraux qui  
24 vont dire... comme par exemple, au lieu de dire un  
25 nom de la ville, je dis la localité. Donc c'est ça,

1           mais ça reflète ce qu'elle m'a dit, mais en  
2           protégeant l'identité des personnes concernées ou  
3           des lieux qui permettraient peut-être aussi de...  
4           d'identifier cette personne-là.

5           **LE COMMISSAIRE :**

6           Alors, je comprends que vous avez vous-même  
7           rencontré un témoin, enregistré sa version que vous  
8           avez retranscrite et vous lui avez soumis le texte  
9           de ce que vous aviez tiré de votre conversation et  
10          la personne a signé la déclaration?

11          **MR. BENOÎT THÉORET :**

12          Elle a signé la déclaration.

13          **LE COMMISSAIRE :**

14          Qu'elle vous a remise, et vous allez relater  
15          aujourd'hui ce témoignage, en fait, à partir de  
16          l'écrit que vous avez résumé et signé par la  
17          personne, en épurant le... votre narration de tout  
18          ce qui permettrait d'identifier les personnes en  
19          question, étant donné qu'il s'agit d'un... d'une  
20          question qui relève... qui est couverte par  
21          l'obligation de confidentialité en vertu de la Loi  
22          sur la protection de la jeunesse. Ça va?

23          **MR. BENOÎT THÉORET :**

24          Oui.

25          **LE COMMISSAIRE :**

1           Alors, on vous laisse aller.

2           **MR. BENOÎT THÉORET :**

3           Alors, je vais juste vous présenter la personne.

4           Donc le contexte :

5                     Donc j'ai rencontré le témoin le vingt-quatre  
6                     (24) octobre deux mille dix-sept (2017), dans le  
7                     contexte d'une rencontre de groupe organisée avec la  
8                     collaboration de l'un des centres d'amitié  
9                     autochtones du Québec. Il s'agit d'une personne qui  
10                    s'identifie comme Autochtone et qui vit en milieu  
11                    urbain. J'avais devant moi quelqu'un qui  
12                    s'exprimait clairement en s'appuyant sur ses  
13                    nombreuses expériences, de façon calme et sereine,  
14                    elle me semblait être à la recherche de sens par  
15                    rapport à l'organisation de la protection de la  
16                    jeunesse auprès des Autochtones dans sa localité et  
17                    auprès de sa communauté, et ce toujours avec une  
18                    préoccupation pour le mieux-être... le mieux-être  
19                    des siens.

20                    Donc, je commencerais avec la déclaration.  
21                    Donc je déclare... je me mets à la place de la  
22                    personne, dont je déclare solennellement que  
23                    j'aimerais vous parler de mon petit-fils. Il avait  
24                    cinq (5) ans lorsqu'il a été placé en même temps que  
25                    ses deux sœurs. Les sœurs ont été placées ensemble

1 dans une famille d'accueil, et lui dans une autre  
2 famille d'accueil. On ne savait pas ce qui se  
3 passait dans la famille d'accueil, on ne voyait  
4 jamais mon petit-fils en ville, il devait rester  
5 constamment dans la famille d'accueil on ne lui  
6 permettait pas de venir au Centre d'Amitié  
7 Autochtone. Il y a des activités organisées pour  
8 les enfants autochtones au Centre d'Amitié  
9 Autochtone. Il demeurait à proximité du Centre  
10 d'Amitié Autochtone et aurait pu y venir facilement.

11 Ma tante avait été dîner à un restaurant en  
12 ville alors que mon petit-fils était là avec sa  
13 famille d'accueil. Mon petit-fils a reconnu ma  
14 tante, et il lui souriait. Ma tante disait que la  
15 famille d'accueil se serait adressée à mon petit-  
16 fils qui aurait cessé de regarder ma tante en  
17 penchant la tête vers l'avant. Je ne sais pas  
18 pourquoi la famille d'accueil ne voulait pas qu'il  
19 parle avec ma tante, car il connaissait bien ma  
20 tante.

21 Mon petit-fils pouvait parler avec ses sœurs à  
22 l'occasion et c'est là qu'il leur disait qu'il  
23 n'avait pas le droit de fréquenter le Centre  
24 d'Amitié Autochtone, car, selon la famille  
25 d'accueil, il allait devenir "comme les autres" -

1           comme les autres entre guillemets.

2           Mon petit-fils me disait aussi que la famille  
3 d'accueil exigeait qu'il l'appelle "maman". Et les  
4 sœurs et frères de la famille d'accueil devaient  
5 être appelés "tante" et "oncle" alors que ce n'est  
6 pas sa famille.

7           L'année dernière, on disait que mon petit-fils  
8 avait des problèmes et il a été envoyé à un centre  
9 de réadaptation de la région. Je ne sais pas quelle  
10 sorte de problème il avait. Ce qu'on s'est dit,  
11 c'est que c'est peut-être la famille d'accueil qui  
12 avait des problèmes et non mon petit-fils. Je crois  
13 qu'il ne vivait pas une vie normale d'enfant dans  
14 cette famille d'accueil. Premièrement, je suis  
15 certaine qu'il n'était pas aimé par la famille  
16 d'accueil. Un jeune qui manque d'amour peut virer à  
17 l'envers. Il est revenu de ce centre de  
18 réadaptation puis il a changé de famille d'accueil.  
19 Il est maintenant dans une famille d'accueil dans  
20 une autre ville de la région. J'ai rencontré ses  
21 deux sœurs ce printemps et elles m'ont raconté  
22 qu'elles avaient pu le visiter pour son anniversaire  
23 dans sa nouvelle famille d'accueil et mon petit-fils  
24 leur aurait dit qu'il aimait beaucoup sa nouvelle  
25 famille d'accueil.

1           J'aurais bien aimé qu'il puisse me visiter de  
2           temps à autre comme le font ses sœurs, mais ça  
3           n'arrivait pas. On ne le voyait jamais en ville ou  
4           dans les magasins, même dans des activités comme le  
5           défilé du père Noël. C'est pire qu'au pensionnat,  
6           parce qu'au pensionnat, on nous autorisait à  
7           assister au défilé du père Noël.

8           Il est demeuré avec la première famille  
9           d'accueil entre l'âge de cinq (5) et douze (12) ans,  
10          il a eu treize (13) ans, je crois, cette année, je  
11          crois qu'il a passé moins d'une année au centre de  
12          réadaptation. Je ne comprends pas pourquoi les  
13          services sociaux ne voient pas qu'il y a beaucoup de  
14          problèmes avec les FA dans... de notre ville,  
15          excusez, avec les familles d'accueil de notre ville.  
16          Ce que je vois, c'est que les jeunes qui sortent des  
17          familles d'accueil sont à l'envers et ils  
18          consomment. C'est ce qui nous est arrivé au sortir  
19          du pensionnat. J'ai connu aussi des jeunes qui  
20          devaient manger des sandwichs constamment, ou manger  
21          dans l'escalier, alors que les autres membres de la  
22          famille d'accueil mangeaient un bon repas à la  
23          table.

24          Les familles d'accueil devraient être davantage  
25          surveillées. Selon moi, ces familles d'accueil

1 n'accueillent pas les enfants autochtones pour les  
2 aimer, mais pour faire de l'argent. Il devrait y  
3 avoir plus d'intervention de la part de la DPJ  
4 auprès des familles d'accueil.

5 J'ai connu une dame autochtone qui avait été  
6 famille d'accueil et elle me disait que les  
7 intervenants DPJ faisaient des visites à domicile  
8 pour vérifier le contenu du réfrigérateur et ils  
9 disaient à la famille d'accueil d'aimer l'enfant  
10 placé comme s'il était le leur.

11 Le traitement que subissent les enfants  
12 autochtones dans les familles d'accueil de notre  
13 ville est la cause du dérèglement des jeunes après  
14 le placement. Les enfants qui ont été placés et qui  
15 deviennent parents à leur tour pensent que la vie  
16 qu'ils ont vécue dans les familles d'accueil est  
17 normale, et c'est ce qu'ils mettront en place pour  
18 leurs propres enfants, comme nous l'avons fait à la  
19 sortie du pensionnat, je pense aux abus physiques.  
20 Je suis certain qu'il y a des enfants qui vivent ça  
21 dans les familles d'accueil de notre ville.

22 À ma connaissance, il y aurait eu au moins  
23 trois familles d'accueil chez qui des enfants  
24 auraient subi des abus sexuels. Peut-être qu'il y a  
25 des jeunes autochtones placés en famille d'accueil



1           qui subissent des abus sexuels et qui n'en parlent  
2           pas, car nous ne parlions pas de ces choses-là, même  
3           entre pensionnaires quand j'étais au pensionnat. À  
4           force de ne pas te faire respecter, tu ne res... tu  
5           ne te respectes plus toi-même après, tu ne t'aimes  
6           pas. Je crois que ça pourrait aussi expliquer les  
7           suicides.

8           Question, donc là ça serait moi qui pose cette  
9           question à la personne : Selon vous qu'est-ce qui  
10          pourrait améliorer la situation pour les jeunes dans  
11          les familles d'accueil?

12          Réponse : les sortir des familles d'accueil de  
13          temps en temps, par exemple, en les amenant à  
14          visiter ou fréquenter le Centre d'Amitié Autochtone,  
15          ça pourrait être une façon d'apprendre sur ce qu'ils  
16          vivent dans la famille d'accueil. Peut-être la  
17          famille d'accueil ne veut pas que l'on cherche ce  
18          qui s'y passe. Il serait bien que des personnes  
19          puissent aller les rencontrer dans la famille  
20          d'accueil pour en apprendre plus sur ce qui s'y  
21          passe. Je pense que la famille d'accueil ne dira  
22          pas ce qui se passe, c'est à l'enfant qu'il faut  
23          parler.

24          **LE COMMISSAIRE :**

25          Ça fait le tour? Est-ce que vous avez des questions

1 Me Bourget?

2 **Me DONALD BOURGET :**

3 Pas de questions pour les témoins rapporteurs.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Me Boucher, est-ce que vous voulez une suspension,  
6 ou si vous avez des questions, vous aimeriez une  
7 suspension?

8 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

9 Juste une petite suspension Monsieur le Commissaire,  
10 une minute?

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Oui. Alors on va suspendre cinq (5) minutes.

13 **LA GREFFIÈRE :**

14 Suspension de l'audience cinq (5) minutes.

15 SUSPENSION

16 -----

17 REPRISE

18 **LA GREFFIÈRE :**

19 Reprise de l'audience.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Bon, alors je comprends, Me Boucher, que vous auriez  
22 des questions à poser à M. Théoret?

23 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

24 Oui, en effet Monsieur le Commissaire.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1           Alors, allez.

2           **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

3           Bonjour M. Théoret. À la page 4 de la déclaration  
4           (inaudible) que vous venez de nous lire, vous nous  
5           avez parlé d'une phrase en fait qui dit, "à votre  
6           connaissance, il y aurait eu au moins trois familles  
7           d'accueil chez qui des enfants auraient subi des  
8           abus sexuels". Est-ce que j'avais plus  
9           d'informations à nous donner sur cette affirmation-  
10          là, nous situer dans le temps, avez-vous plus  
11          d'informations concrètes à ce sujet-là?

12          **MR. BENOÎT THÉORET :**

13          Non. J'ai pas plus d'informations que ce qui est  
14          là.

15          **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

16          Vous avez pas plus d'informations que ce qui est là.  
17          Est-ce que ce serait possible de prendre  
18          l'engagement, Me Bourget, de faire des vérifications  
19          additionnelles sur cette allégation qui est quand  
20          même troublante à sa lecture même?

21          **MR. BENOÎT THÉORET :**

22          Oui, je peux répondre. Oui, je vais faire des  
23          tentatives puis en collaboration avec Me Bourget.

24          **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

25          Merci beaucoup.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Alors, je comprends que vous allez recommuniquer  
3 avec le témoin, vérifier le sujet en question?

4 **MR. BENOÎT THÉORET :**

5 Oui.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Et s'il y a des détails, les transmettre à  
8 Me Bourget pour les retransmettre à Me Boucher: et  
9 s'il y a pas de détails additionnels, aussi de le  
10 souligner à Me Boucher qu'on n'a pas plus  
11 d'informations. Simplement puis je comprends le...  
12 la préoccupation de Me Boucher, dans le fond, s'il y  
13 a vraiment des choses qui peuvent être précisées  
14 puis qu'il pourrait y avoir des interventions pour  
15 mettre fin à des... des pareilles circonstances, moi  
16 je pense que tout le monde serait gagnant, surtout  
17 les enfants. Alors ça va. Est-ce qu'il y a autre  
18 chose Me Boucher?

19 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

20 Ça va tout Monsieur le Commissaire. Merci beaucoup.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 C'est beau. Bon, est-ce qu'il y a des questions  
23 Me Bourget?

24 **Me DONALD BOURGET :**

25 Non, mais je m'engage à assurer le suivi, qu'on ait

1           ou non les informations.

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           Bon. Alors, le témoin peut être rejoint facilement,  
4           M. Bourget...

5           **MR. BENOÎT THÉORET :**

6           Oui oui.

7           **LE COMMISSAIRE :**

8           M. Théoret?

9           **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

10          Oui, selon l'expérience que j'ai jusqu'à maintenant,  
11          ça a toujours été très facile.

12          **LE COMMISSAIRE :**

13          Bon, alors merci beaucoup. Alors ça clôt pour cet  
14          après-midi vous avez pas d'autre témoin?

15          **Me DONALD BOURGET :**

16          Pas de témoin Monsieur le Commissaire.

17          **LE COMMISSAIRE :**

18          OK. Alors, on va ajourner à demain matin neuf  
19          heures trente (9 h 30).

20          **LA GREFFIÈRE :**

21          Ajournement de l'audience à demain le vingt-trois  
22          (23) janvier à treize heures trente (13 h 30)... à  
23          neuf heures trente (9 h 30).

24          **LE COMMISSAIRE :**

25          Alors bonne fin de journée!

1 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

2 Merci.

3 FIN DE LA TRANSCRIPTION.

4 -----

5

6

7 Je soussignée, **Laure Henriette Ella** sténographe  
8 officielle, certifie que les pages qui précèdent  
9 sont et contiennent la transcription exacte et  
10 fidèle des notes recueillies au moyen de  
11 l'enregistrement mécanique, le tout hors de mon  
12 contrôle et au meilleur de la qualité dudit  
13 enregistrement, le tout conformément à la loi;  
14

15 Et j'ai signé :



16

-----

17

Laure Henriette Ella, s.o.